



**Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Hérault**

**REPertoire DES DISPOSITIFS  
D'HEBERGEMENT ET DE LOGEMENT ADAPTE  
DE L'HERAULT (34)**

**SIAO-HERAULT**

*09.67.42.93.71*



# PREAMBULE

---

Ce répertoire de l'offre d'hébergement et de logement adapté est une actualisation de celui réalisé en 2012. Cette démarche engagée par le SIAO Hérault a été mise en place afin de proposer aux acteurs de l'action sociale un outil recensant toutes les ressources du territoire de l'Hérault en termes d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion.

L'actualisation de ce répertoire a été rendue possible par la participation de tous les acteurs de l'action sociale du département.

Ce répertoire a vocation à mettre en lumière les missions de chacun, les publics accueillis et leurs spécificités, les accompagnements proposés, les critères d'admission... pour les dispositifs suivants :

- Centre d'Hébergement d'Urgence ; Nuitée en Hôtel ; Alternatif'hôtel ; Dispositif pré/post maternité
- Stabilisation ; Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ; Appartement Relais ; Hôtel Social
- Résidence Sociale classique ; Maison Relais - Pension de Famille ; Résidence Accueil
- Intermédiation Locative ; Sous-Location avec et sans Bail Glissant
- Lit Halte Soins Santé ; Appartement de Coordination Thérapeutique ; Lit d'Accueil Médicalisé

Les fiches présentant chaque dispositif en tête de chapitre sont extraites du :

- « Guide des dispositifs d'hébergement et de logement adapté » co-produit par la DGAS - DGALN en septembre 2008 dans le cadre du Chantier national prioritaire 2008-2012
- Guide des dispositifs de la DELH (version 2013)
- Décret 2002-1227, du 3 octobre 2002 relatifs aux ACT
- Annexe n°1 du dossier unique de demande d'orientation du SIAO Hérault (version 2012)

Afin de faciliter la recherche, ont été réalisés trois sommaires, par :

- Dispositif
- Territoire ([page 339](#))
- Association ([page 342](#))

Les fiches sont classées par ordre alphabétique et par couleur :

- ❖ Hébergement d'Urgence
- ❖ Hébergement d'Insertion CHRS et Stabilisation
- ❖ Logement intermédiaire
- ❖ Hébergement Médico-Social

# SERVICE INTEGRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO)

Les SIAO sont créés et encadrés dans un premier temps par deux circulaires du 2 avril 2010 et du 7 juillet 2010. Le **24 mars 2014, la loi ALUR** est venue renforcer et consacrer juridiquement les SIAO et modifie le Code de l'Action Sociale et des Familles pour y préciser les missions du SIAO dans l'article L.345-2-4 du CASF.

Afin de garantir d'une part, le meilleur traitement de l'ensemble des demandes d'hébergement et de logement formulées par les personnes ou familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, pour accéder par leurs propres moyens à un logement décent et indépendant et, d'autre part, afin d'améliorer la fluidité entre ces deux secteurs, une convention est conclue dans chaque département entre l'Etat et une personne morale pour assurer un service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).

## Le SIAO a pour missions, sur le territoire départemental :

1. De recenser toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative ;
2. De gérer le service d'appel téléphonique pour les personnes ou familles mentionnées au premier alinéa ;
3. De veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles mentionnées au même premier alinéa, de traiter équitablement leurs demandes et de leur faire des propositions d'orientation adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire ;
4. De suivre le parcours des personnes ou familles mentionnées audit premier alinéa prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation ;
5. De contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social.
6. D'assurer la coordination des personnes concourant au dispositif de veille sociale prévu à l'article L.345-2 et, lorsque la convention prévue au premier alinéa du présent article le prévoit, la coordination des acteurs mentionnés à l'article L.345-2-6 ;
7. De produire les données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement ;
8. De participer à l'observation sociale.

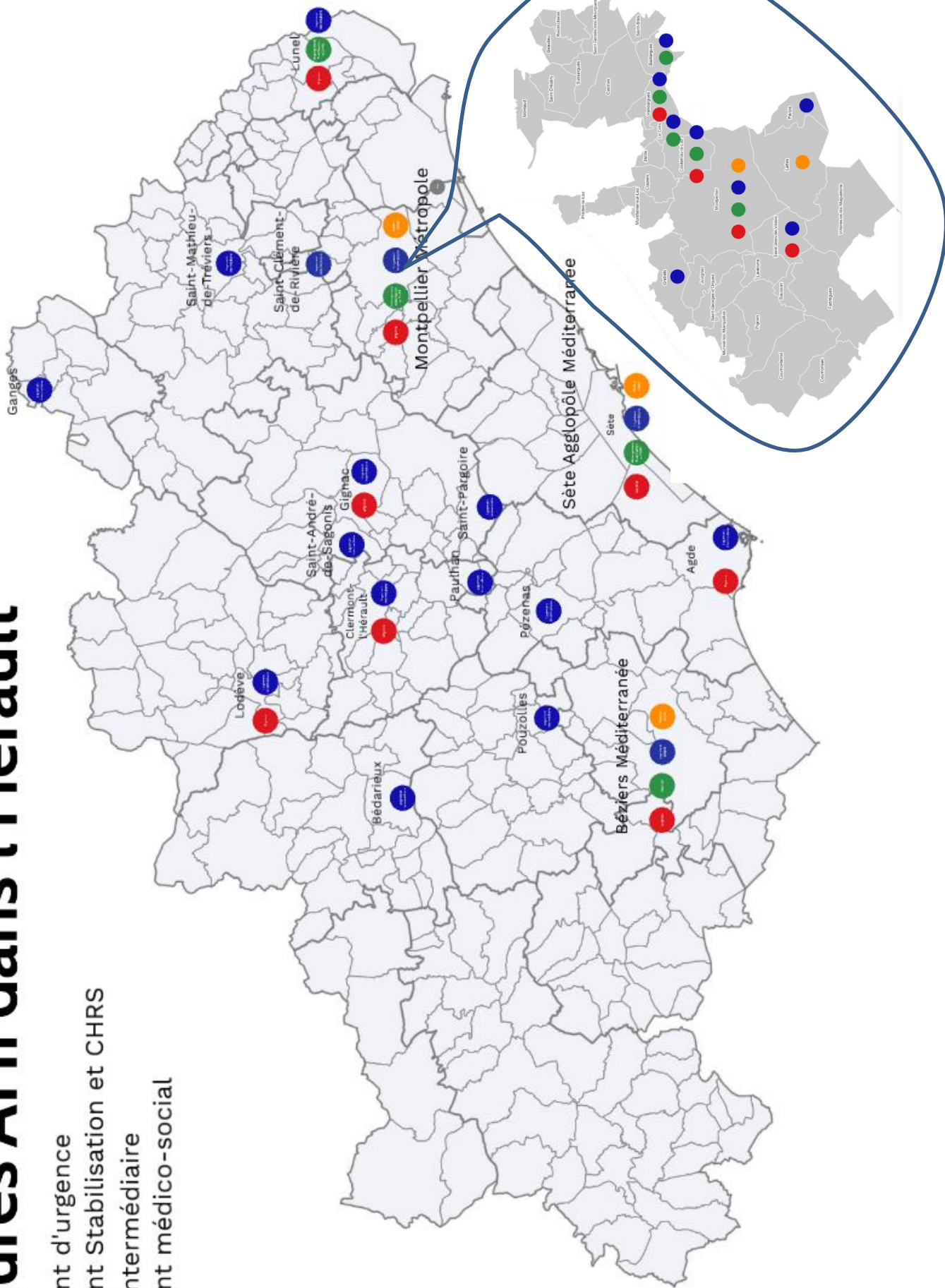
Pour permettre aux SIAO de mettre en œuvre leurs missions, les personnes morales assurant un hébergement et les organismes bénéficiant de l'aide pour loger à titre temporaire doivent dès lors qu'elles reçoivent un financement de l'Etat, mettre à disposition du SIAO leurs places d'hébergement et l'informer de toutes celles qui sont vacantes ou susceptibles de l'être. Ils doivent ensuite mettre en œuvre les propositions d'orientation du SIAO, ou motiver leur refus. Ils peuvent admettre en urgence les personnes en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, sous réserve d'en informer le SIAO.

**Une nouvelle circulaire, publiée le 17 décembre 2015**, précise les modalités de mise en œuvre des dispositions de la loi ALUR du 24 mars 2014 sur les missions et le cadre d'action des services intégrés d'accueil et d'orientation :

- Le cadre juridique et des missions des SIAO (rappel des missions et apports de la loi ALUR) ;
- Les objectifs et modalités de mise en place d'un SIAO unique (opérateur unique et forme juridique) ;
- Le pilotage des SIAO par l'Etat et des partenariats à développer dans le cadre de leur mission de coordination ;
- Les perspectives autour de la convergence vers le SI SIAO ;
- De la priorité au logement et fluidité vers le logement.

# Structures AHI dans l'Hérault

- Hébergement d'urgence
- Hébergement Stabilisation et CHRS
- Logement intermédiaire
- Hébergement médico-social



Carte interactive -> [Structures AHI dans l'Hérault](#)

# PICTOGRAMMES



Homme isolé



Femme isolée



Couple sans enfant



Couple avec enfants



Femme seule avec enfant(s)



Homme seul avec enfant(s)



Couple avec un seul enfant



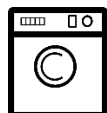
Personne à mobilité réduite



Animaux acceptés



Animaux non acceptés



Laverie



Vestiaire



Bagagerie



Bibliothèque



Infirmierie



Wifi



Salle de télévision



Salle d'ordinateur

# SOMMAIRE

HEBERGEMENT D'URGENCE	<a href="#"><u>8</u></a>
• 115	<a href="#"><u>9</u></a>
• Centre d'Hébergement d'Urgence	<a href="#"><u>10</u></a>
• Nuitée d'Hôtel	<a href="#"><u>66</u></a>
• Dispositif pré/post maternité	<a href="#"><u>71</u></a>
• Alternatif'Hôtel	<a href="#"><u>75</u></a>
HEBERGEMENT D'INSERTION STABILISATION ET CHRS	<a href="#"><u>84</u></a>
• Hébergement de Stabilisation	<a href="#"><u>85</u></a>
• Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	<a href="#"><u>99</u></a>
• Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale – Accompagnement Hors les Murs	<a href="#"><u>125</u></a>
LOGEMENT INTERMÉDIAIRE	<a href="#"><u>134</u></a>
• Appartement Relais	<a href="#"><u>135</u></a>
• ALT – Résidence sociale	<a href="#"><u>166</u></a>
• Hôtel Social	<a href="#"><u>171</u></a>
• Intermédiation Locative	<a href="#"><u>176</u></a>
• Sous-Location	<a href="#"><u>207</u></a>
• Résidence Sociale	<a href="#"><u>241</u></a>
• Maison Relais – Pension de Famille	<a href="#"><u>269</u></a>
• Résidence Accueil	<a href="#"><u>300</u></a>
• Un Bail d'Abord	<a href="#"><u>311</u></a>
HEBERGEMENT MEDICO-SOCIAL	<a href="#"><u>322</u></a>
• Lit d'accueil médicalisé	<a href="#"><u>323</u></a>
• Lit Halte Soins Santé	<a href="#"><u>328</u></a>
• Appartement de Coordination Thérapeutique	<a href="#"><u>336</u></a>
INDEX TERRITOIRES	<a href="#"><u>351</u></a>
INDEX ASSOCIATIONS	<a href="#"><u>354</u></a>

# HEBERGEMENT D'URGENCE

- 115 [9](#)
- Centre d'Hébergement d'Urgence [10](#)
- Nuitée d'Hôtel [66](#)
- Dispositif pré/post maternité [71](#)
- Alternatif'Hôtel [75](#)



## URGENCE SOCIALE : DISPOSITIF 115

Initié par la circulaire du 30 mai 1997, *le 115* puise son cadre légal dans l'article L.345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Cet hébergement d'urgence doit lui permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale (...) et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptible de lui apporter l'aide justifiée par son état... ».

La loi ALUR du 24 mars 2014 impose l'intégration du dispositif 115 au SIAO avec pour missions :

- Recensement de toutes les places
- Réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique
- Suivi du parcours des personnes jusqu'à la stabilisation de leur situation
- Contribution à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social
- Production de statistiques du dispositif
- Participation à l'observation sociale

Porté depuis 1995, par l'association L'Avitarelle, le 115 de l'Hérault est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 rattaché au SIAO Hérault.

### OBJECTIFS

- Plate-forme de premier accueil, de diagnostic et d'orientation, *le 115* est le numéro d'urgence sociale destiné à tous les publics, y compris tout citoyen désireux de signaler une situation de détresse, ou tout partenaire social souhaitant une information ou un conseil.
- Assurer une mission de service public en assurant une fonction d'alerte.
- Mettre en œuvre très rapidement et de façon pragmatique des solutions améliorant la prise en charge des personnes sans domicile fixe.
- Permettre une meilleure identification des caractéristiques des populations à la rue et de leurs problématiques.

### MISSIONS

- Réaliser des premiers bilans de situations sanitaires et sociales des personnes sans abri afin de les orienter vers une solution adaptée : association spécialisée, lieu d'accueil ou d'hébergement, secours d'urgence...
- Orienter des personnes sans abri vers les associations du dispositif d'hébergement d'urgence en fonction des places disponibles.
- Informer sur le dispositif de veille sociale de l'Hérault (accueils de jour, accueils de nuit, équipes mobiles) sur les lieux de soins et autres prestations de première urgence, l'organisation de l'aide alimentaire sur l'accès aux droits et sur les services sociaux ou associations.

### MOYENS

La plateforme téléphonique est ouverte 24h/24 tous les jours de l'année et est organisée comme suit :

- *Le 115 de jour* : une permanence téléphonique assurée par des écoutants de téléphonie sociale, formés à l'écoute, à l'accueil téléphonique et à l'orientation, du lundi au dimanche de 8h30 à 22h.
- *Le 115 de nuit* : les appels sont décrochés par un veilleur de nuit de 22h à 7h puis par les éducateurs de l'Avitarelle de 7h à 8h30.
- *Le week-end et les jours fériés* : la même organisation est prévue.

La base logistique est équipée du téléphone avec répondeur et pré-décroché.

Une base de données complétée au quotidien à l'aide d'une application informatique agréée par la CNIL permet de recueillir des informations relatives aux appels reçus et d'assurer le suivi du travail d'accompagnement social réalisé auprès de chaque personne ayant recours au 115.

## CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE

---

### Missions

Hébergement temporaire des familles ou personnes isolées sans abri avec éventuellement un accompagnement social, une aide dans les démarches d'accès aux droits notamment. ouvert 24h/24h ou uniquement la nuit, avec un accompagnement social, doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser et de favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.

### Public accueilli :

Personnes isolées, ou familles, connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social. Certains centres sont spécialisés dans l'accueil d'un public spécifique ou prioritaire (exemples : femmes victimes de violence, personnes sous-main de justice...). Il s'agit d'un accueil inconditionnel sans conditions de ressources.

### Durée de séjour :

Conformément à l'article 4 de la loi DALO, le séjour dure aussi longtemps qu'une solution durable puisse être proposée au ménage, sauf si elle ne le souhaite pas ou enfreint le règlement intérieur. Des contrats d'hébergement sont établis par les structures de durées variables et renouvelables selon le projet individualisé de la personne.

### Forme d'habitat :

Du dortoir à la chambre individuelle, voire au logement en diffus : individuel ou en cohabitation

### Mode de gestion :

Gestion essentiellement associative, CCAS...

## Hébergement d'Urgence A.B.E.S

**HU :**  
6, Rue William et Catherine  
Booth - 34500 BEZIERS  
Tél : 04.67.76.84.84  
Fax : 04.67.76.84.89  
@ : [chefservice@abes34.fr](mailto:chefservice@abes34.fr)

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**20 places**

### Public concerné :

Personnes adultes, isolées, sans solution d'hébergement, en difficulté sociale Public en grande détresse psychologique et matérielle

### Type d'hébergement :

Studios regroupés au sein d'une résidence implantée dans le centre-ville de Béziers, avec un accès sécurisé

### Modalités d'accueil :

Hébergements semi-individualisés :

- studios permettant d'accueillir 2 personnes
- Ouverture 24h/24h - 7j/7
- Prestations: dîner et petit-déjeuner

### Typologie des logements :

Studios équipés de sanitaires (salle de bain et WC), balcon, télévision, micro-ondes

### Durée d'hébergement :

Hébergement transitoire de quelques jours renouvelables selon le projet

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Prestations :



- Bureaux pour les rendez-vous et entretiens individuels

### Modalités d'accompagnement :

- Accueil et hébergement d'urgence
- Orientation vers le SAO pour l'accès aux droits et autres démarches administratives
- Prévention et accès aux soins par l'intervention d'une Infirmière Diplômée d'Etat
- Recherche de solution pertinente de sortie
- Accès sécurisé
- Présence professionnelle 24h/24h, 7j/7 , 365j/an

### Missions :

Accueil d'urgence répondant aux besoins élémentaires des publics en difficulté de vie, détresse psychologique et matérielle (mise à l'abri, protection, restauration, hygiène et écoute).

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction
- Chef de service
- Agents administratifs et de maintenances
- Travailleurs sociaux
- Surveillants de nuit
- Intervention Infirmiers Diplômés d'Etat libéraux

## Hébergement d'urgence familles A.B.E.S

### Hébergement Urgence Famille :

Tél : 04.67.76.84.84

Fax : 04.67.76.84.89

@ :chefservice@abes34.fr

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** 30 places

### Public concerné :

Couple sans enfant, couple avec enfant(s), personne isolée avec enfant(s)

### Type d'hébergement :

Logements diffus en centre ville de Béziers

### Modalités d'accueil :

Logements individuels diffus, équipés et meublés

### Typologie des logements :

8 logements de type : T4, T3, T2

### Durée d'hébergement :

Le séjour n'est pas limité dans le temps sauf en cas de refus d'une orientation adaptée et/ou du non respect des engagements contractuels (contrat de séjour).

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Hébergement sans condition de ressources. Toutefois, les familles bénéficiant de revenus, assureront une participation financière au delà des 30 premiers jours de prise en charge.

### Prestations :

Bureaux pour les rendez-vous et entretiens individuels

## Hébergement d'Urgence – ADAGES REGAIN

### Hébergement d'urgence :

291 rue de Verdun  
34400 LUNEL  
Tél : 04.67.10.42.70.

@ : [daulunel@adages.net](mailto:daulunel@adages.net)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**26 places dont 6 places dédiées  
spécifiquement aux femmes victimes de  
violences**

### Public concerné :

Tout public, sous condition d'équilibre du groupe quand il y a cohabitation  
Personnes victimes de violences (violences conjugales, intrafamiliales, mariage forcé, traite des êtres humains)

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus et en cohabitation (chambre privative)

### Modalités d'accueil :

Logements en cohabitation (chaque ménage dispose de sa chambre ou de plusieurs chambres selon la composition des ménages) avec un salon-salle à manger aménagé, cuisine, salle de bain et sanitaires

### Typologie des logements :

10 logements type T4 et T3, meublés et équipés ( dont lave-linge)

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 15 jours renouvelables

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du SIAO 115, éventuellement sur proposition d'un service social en lien avec le 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

10 à 20 % des ressources après 1 mois d'accueil (variable en fonction des modalités d'accueil et des situations)

### Prestations :

Bureau de réception des personnes à Lunel (fonctions multiples), visites à domicile quotidiennes, présence de professionnels 7 jours sur 7, personnel joignable H24 ( via mutualisation CHRS Montpellier), aide alimentaire via la banque alimentaire

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits (en lien avec le service orienteur)
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire (en lien avec le service orienteur)
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins (en lien avec le service orienteur), permanences santé ( infirmière de santé globale et infirmière de l'UMIPPP)
- Soutien à la parentalité (en lien avec le service orienteur)
- Emploi et formation (en lien avec le service orienteur), permanence du PLIE Est Héraultais
- Vie sociale et culturelle ( sorties, animations)
- Présence professionnelle (en semaine de 9h à 20 h et permanences le week-end)

Soutien sur le quotidien, co-accompagnement social (articulation en partenariat avec le service orienteur) : signature du contrat tripartite cadrant les attentes et objectifs de chacun.

**Missions :**

La mission première du dispositif est la mise à l'abri des personnes se trouvant sans solution d'hébergement. Les prestations se limitent à l'hébergement, à la distribution de colis alimentaires via la banque alimentaire (le vendredi), machine à laver dans les lieux d'hébergement.

Egalement, un co-accompagnement social est mis en place en lien avec le service orienteur :

- Accueil, prise en charge et diagnostic socio-éducatif
- Coordination avec les partenaires orienteurs et d'insertion
- Travail au niveau des solutions de réorientation
- Travail d'écoute, d'étayage et de soutien
- Apaisement des tensions et situations conflictuelles
- Co-accompagnement éducatif et suivi des rendez-vous extérieurs sur la base du contrat tripartite
- Travail sur l'autonomie des usagers

Les personnes accueillies peuvent également participer à des actions collectives (ateliers, sorties) visant la remobilisation, le lien social, l'accès aux loisirs, sport, la promotion de la santé, la citoyenneté.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction
- travailleurs sociaux
- Equipe administrative (mutualisation avec les services du CHRS de Montpellier)
- Prestations CAVA (entretien et maintenance)
- Astreinte de direction

Mutualisation avec les services du CHRS de Montpellier qui permet d'avoir toujours un professionnel joignable: permanence éducative 7h00 à 21h00, 7/7 jours et 365 jours/an + veilleurs de nuit sur le site regroupé de Montpellier

## Hébergement d'Urgence – ADAGES REGAIN

### Hébergement d'Urgence :

421, rue de l'Agathois  
34 000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

@ : [dauregain@adages.net](mailto:dauregain@adages.net)

### Public accueilli :



Nombre de places : 56 places

### Public concerné :

Tout public : Femmes, couples, familles sous condition d'équilibre du groupe quand il y a cohabitation 4 places sont fléchées pour des personnes sortantes des LHSS, en lien avec le SIAO

### Type d'hébergement :

Hébergements sur le site regroupé (cohabitation possible pour les personnes seules dans un même espace) et logements partagés en diffus

### Modalités d'accueil :

Sur le site :

Studios dont certains en cohabitation (kitchenette et salle de bain privative).

Espace collectif pour les repas (réfectoire)

En diffus :

7 logements partagés type T3, T4 et T5 avec chambres privatives et espaces communs partagés (cuisine, salle de bain, sanitaires)

### Typologie des logements :

3 studios + 1 F1 sur le regroupé, et 7 logements en diffus ( en cohabitation, chaque ménage dispose d'une ou plusieurs chambres privatives)

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 15 jours renouvelables

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du SIAO 115, éventuellement sur proposition d'un service social en lien avec le 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

10 à 20 % des ressources après 1 mois d'accueil (variable en fonction des modalités d'accueil et des situations)



## Prestations :



- Bureau de l'équipe du DAU
- Salle polyvalente
- Réfectoire avec petit-déjeuner pour tous (accès au réfectoire sous conditions d'autonomie et de ressources)
- Colis alimentaire en soutien pour les repas via la banque alimentaire
- Une buanderie sur le site et machines à laver dans les lieux d'hébergement en diffus
- Accès wifi sur le site

## Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits (en lien avec le service orienteur)
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire (en lien avec le service orienteur)
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins (en lien avec le service orienteur)
- Soutien à la parentalité (en lien avec le service orienteur)
- Emploi et formation (en lien avec le service orienteur)
- Vie sociale et culturelle (sorties, animations)
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle (présence 24h sur 24, 7 jours sur 7)

Soutien sur le quotidien, co-accompagnement social (articulation en partenariat avec le service orienteur) : signature du contrat tripartite cadrant les attentes et objectifs de chacun.

## Missions :

La mission première du dispositif est la mise à l'abri des personnes se trouvant sans solution d'hébergement.

Egalement, un co-accompagnement social est mis en place en lien avec le service orienteur :

- Accueil, prise en charge et diagnostic socio-éducatif
- Coordination avec les partenaires orienteurs et d'insertion
- Travail au niveau des solutions de réorientation
- Travail d'écoute, d'étayage et de soutien
- Apaisement des tensions et situations conflictuelles
- Co-accompagnement éducatif et suivi des rendez-vous extérieurs sur la base du contrat tripartite
- Travail sur l'autonomie des usagers

Les personnes accueillies peuvent également participer à des actions collectives (ateliers, sorties) visant la remobilisation, le lien social, l'accès aux loisirs, sport, la promotion de la santé, la citoyenneté.

## Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de

- Direction
- Travailleurs sociaux
- Permanence éducative 7h00 à 21h00, 7/7 jours et 365 jours/an + veilleurs de nuit (mutualisation CHRS Lunel)
- Equipe administrative (mutualisation CHRS Lunel)
- Prestation CAVA (entretien et maintenance)
- Astreinte de direction

Intervenants réguliers :

- Equipe de santé globale (médecin, infirmiers)
- UMIPPP (infirmiers)

## Hébergement d'Urgence Renforcement hivernal – ADAGES REGAIN

**Hébergement d'Urgence :**

421, rue de l'Agathois  
34 000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

@ : [dauregain@adages.net](mailto:dauregain@adages.net)

**Public accueilli :****Nombre de places :****30 places dont :**

- 15 places sur Montpellier
- 15 places sur Lunel

**Public concerné :**

Tout public, sous condition d'équilibre du groupe pour les cohabitations

**Type d'hébergement :**

Logements en diffus, en cohabitation (7 logements partagés)

**Modalités d'accueil :**

Logements en cohabitation (chaque ménage dispose de sa chambre, ou de plusieurs chambres selon la composition des ménages) avec un salon-salle à manger aménagé, cuisine, salle de bain et sanitaires

**Typologie des logements :**

7 logements type T4, T5 et T3

**Durée d'hébergement :**

Contrat d'hébergement de 15 jours renouvelables, en lien avec le service orienteur et le SIAO

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du SIAO 115, éventuellement sur proposition d'un service social en lien avec le 115

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

**Participation financière :**

10 à 20 % des ressources après 1 mois d'accueil (variable en fonction des modalités d'accueil et des situations)

**Prestations :**

Bureau de l'équipe du DAU sur Montpellier, une antenne à Lunel

- Sur Montpellier : Salle polyvalente, accès au réfectoire avec petit-déjeuner pour tous (accès au réfectoire sous conditions d'autonomie et de ressources)
- Colis alimentaire en soutien pour les repas via la banque alimentaire
- Une buanderie sur le site regroupé de Montpellier et machines à laver dans les lieux d'hébergement en diffus
- Accès wifi sur le site regroupé de Montpellier
- Permanences éducatives 7 jours sur 7, astreinte de direction, veille de nuit (Montpellier- joignable par les personnes hébergées sur Lunel)

## Hébergement d'Urgence - A.E.R.S

### Hébergement d'Urgence :

53 rue Claude François  
34080 MONTPELLIER

Tél : 04.67.75.14.93

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**20 places**

### Public concerné :

Hommes isolés sortant de prison ou personnes placées sous-main de justice

### Type d'hébergement :

- Diffus

### Modalités d'accueil :

- Diffus : appartements autonomes entièrement équipés

### Typologie des logements :

- Diffus : appartements en cohabitation pour 4 personnes

### Durée d'hébergement :

Convention renouvelée tous les 2 mois

### Modalités d'admission :

Admission via le SAOSH (AERS) qui oriente les personnes rencontrées en maison d'arrêt (VLM/ Béziers) et/ou celles orientées vers lui par d'autres départements. Possibilité d'orientation via le 115 pour une mise à l'abri sur une durée déterminée

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

10 % des ressources après un délai de 2 mois (délai estimé suffisant pour effectuer l'ouverture des droits RSA/ATA...).

## Hébergement d'Urgence

### Modalités d'accompagnement :

Pour les places d'urgence, 3 cas de figure :

- Mise à l'abri temporaire
- Permission de sortie
- Accompagnement accès aux droits et logement/hébergement (démarches administratives, domiciliation postale, ressources, santé... en attendant un hébergement plus pérenne)

La disponibilité des professionnels est assurée du lundi au vendredi de 9h à 18h, par téléphone ou physiquement dans les locaux du CHRS.

### Missions :

L'intervention auprès d'un public sortant de détention a pour objectifs :

- D'aider les personnes en grande difficulté sociale à retrouver leur autonomie et à accéder à une insertion durable en milieu ordinaire (logement, emploi...)
- De favoriser le retour digne dans la société des personnes détenues
- De développer des actions propres à prévenir les phénomènes de récidive
- De favoriser via l'hébergement, l'accès des plus démunis, aux aménagements de peine

### Equipe :

- 2 travailleurs sociaux du SAOSH
- 1 travailleur social du CHRS

## Hébergement d'Urgence - Amicale du Nid

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**20 places**

### Public concerné :

Femmes avec ou sans enfants et victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales

### Type d'hébergement :

10 places en regroupé  
10 places en diffus

### Typologie des logements :

Appartements individuels et partagés (chambres individuelles) pour le regroupé et le diffus

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Pour le centre d'hébergement regroupé admissions STS CD, CCAS Béziers, Hôpital, Police, Gendarmerie.  
Pour les places en diffus admission sur orientation 115 ou en direct Amicale du Nid

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Aucune condition exigée

### Participation financière :

Entre 50 et 100 € en fonction des revenus (10 % minimum RSA)  
Pas de participation si pas de revenu ou en dessous du RSA.

### Modalités d'accompagnement :

Mise à l'abri rapide, soutien psychologique, accompagnement social global avec prise en charge individuelle contractualisée avec le contrat d'hébergement.

### Missions :

Mise à l'abri et accompagnement pour l'autonomie des femmes qui ont été victimes de violences conjugales

### Equipe :

➤ 2 ETP socio-éducatifs + 1 ETP maîtresse de maison + 0,5 ETP maintenance + 1 ETP psychologue

## Hébergement d'Urgence - Amicale du Nid

### Public accueilli :



### Nombre de places :

15 places

### Public concerné :

Femmes, hommes, personnes transgenres de plus de 18 ans, en situation ou en risque de prostitution victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, nécessitant une mise à l'abri rapide, un éloignement de la prostitution.

### Type d'hébergement :

Hébergement en diffus

### Typologie des logements :

F1 F2, F3 F4 avec chambres individuelles

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115 ou en direct par prise de contact avec le CHRS Hors les Murs Amicale du Nid

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Aucune condition exigée

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Modalités d'accompagnement :

Limité à l'accueil et à la prise en compte des urgences :

- Santé (hôpital)
- Mise à l'abri (éloignement prostitution et réseaux TEH)
- Alimentation (Possibilité de tickets service pour les repas)

Puis orientation vers :

- CHRS Hors les Murs Amicale du Nid
- Associations partenaires pour hébergement
- Dispositif Ac.Sé pour éloignement TEH
- 115
- SAO

### Missions :

L'Amicale du Nid accompagne les personnes en situation de prostitution ou en risque de prostitution vers une alternative, dans un projet d'insertion globale adapté à leur demande et à leur situation.

### Equipe :

- 4 ETP éducatifs + 0,5 ETP maintenance

## Hébergement d'Urgence - A.T.U

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**27 places dont 6 dédiées aux  
femmes victimes de violences**

**Public concerné :**

Accueil tout public

**Type d'hébergement :**

Logements diffus

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes meublés en cohabitation

**Typologie des logements :**

Différentes typologie du studio au T4

**Durée d'hébergement :**

Conditionné au respect du règlement intérieur

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115 éventuellement sur proposition d'un service social

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Aucune condition exigée

**Participation financière :**

Participation en fonction des ressources et de la typologie du logement

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle



## Hébergement d'Urgence Renforcement hivernal - A.T.U

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**11 places dont 3 places dédiées aux femmes victimes de violences**

**Public concerné :**

Accueil tout public

**Type d'hébergement :**

Logements diffus

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes meublés en cohabitation

**Typologie des logements :**

Du studio au T4

**Durée d'hébergement :**

Conditionné au respect du règlement intérieur

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115 éventuellement sur proposition d'un service social

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Aucune condition exigée

**Participation financière :**

En fonction des ressources

**Modalités d'accompagnement :**

Accompagnement global

## Accueil de nuit La Chapelle Notre Dame - CABAN

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**9 places**

### **Public concerné :**

Hommes isolés sans-abri

### **Type d'hébergement :**

Hébergement collectif

### **Modalités d'accueil :**

Dortoirs  
Cuisine collective

### **Durée d'hébergement :**

De un jour à plusieurs semaines

### **Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115

### **Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Fiche de renseignements à remplir

### **Participation financière :**

Aucune participation requise

### **Missions :**

Permettre à des personnes sans-abri de dormir dans un lieu chaud, propre et sécurisé.  
Accueil de Nuit ouvert de 20h à 9h le lendemain

### **Equipe :**

Bénévoles

## Accueil de nuit La Chapelle Saint Jean - CABAN

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** 14 places

### Public concerné :

Femmes isolées sans-abri

### Type d'hébergement :

Hébergement regroupé

### Modalités d'accueil :

Dortoirs  
Cuisine collective

### Durée d'hébergement :

De un jour à plusieurs semaines

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Fiche de renseignements à remplir

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Missions :

Permettre à des personnes sans-abri de dormir dans un lieu chaud, propre et sécurisé.  
Accueil de Nuit ouvert de 20h à 9h le lendemain

### Equipe :

Bénévoles

## Hébergement d'Urgence - E. Bouissonnade

### Hébergement

#### d'Urgence :

125 Place Thermidor

34 000 Montpellier

Tél : 04.67.58.07.03

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**10 places, possibilités d'accès aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants mineurs

Jeunes filles majeures victimes de mariage forcé ou de violences intrafamiliales

### Type d'hébergement :

4 appartements regroupés intégrés au CHRS

### Modalités d'accueil :

Appartement privatif et accès aux espaces collectifs

### Typologie des logements :

T1, T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 2 mois renouvelables en fonction de la situation

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115, ou service SAO d'Elisabeth Bouissonnade

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Pas de condition exigée

### Participation financière :

Entre 10 et 15 % en fonction des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Accompagnement à la problématique violence conjugale

### Equipe :

- Equipe pluridisciplinaire

## Hébergement d'Urgence Renforcement hivernal - E. Bouissonnade

### Hébergement

#### d'Urgence :

125 Place Thermidor

34 000 Montpellier

Tél : 04.67.58.07.03

#### Public accueilli :



#### Nombre de places :

3 places

#### Public concerné :

Femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants mineurs  
Jeunes filles majeures victimes de mariage forcé ou de violences intrafamiliales

#### Type d'hébergement :

1 appartement regroupé intégré au CHRS

#### Modalités d'accueil :

Appartement privatif et accès aux espaces collectifs

#### Typologie des logements :

T1

#### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 2 mois renouvelables en fonction de la situation

#### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115, ou service SAO d'Elisabeth Bouissonnade

#### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Pas de condition exigée

#### Participation financière :

Entre 10 et 15 % en fonction des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Accompagnement à la problématique violence conjugale

### Equipe :

- Equipe pluridisciplinaire

## Centre d'Hébergement d'Urgence Saint Vénuste - CCAS AGDE

### CHU :

15 rue Saint-Vénuste  
34 300 AGDE  
Tél. : 04 67 94 76 18

### Public accueilli :



A titre exceptionnel selon la situation, possibilité d'accueillir une femme seule



2 chiens acceptés

### Nombre de places :

12 places uniquement en période hivernale

### Public concerné :

Personne isolée

### Type d'hébergement :

Hébergement en co-habitation

### Modalités d'accueil :

Cuisine commune : préparation du repas du soir par les résidents, petit-déjeuner et possibilité de préparer un repas froid pour le midi

### Typologie des logements :

1 chambre de 4 personnes, 1 chambre de 3 personnes, 2 chambres de 2 personnes, 1 chambre individuelle

### Durée d'hébergement :

Pas de limitation de durée si respect de la charte d'accueil

### Modalités d'admission :

Orientation par le 115 et éventuellement sur proposition d'un service médico-social

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Aucune condition exigée

### Participation financière :

1 euro symbolique par jour

### Prestations :



- Salle TV



## Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Aide aux démarches administratives
- Gestion budgétaire
- Accompagnement social lié au logement
- Accès aux soins
- Accompagnement par une éducatrice spécialisée du CSAPA EPISODE

## Equipe :

- 5 veilleurs de nuit
- 1 agent d'entretien
- 1 assistant de service social (0,5 jour par semaine)
- 1 infirmier (1 heure par semaine à minima)

## Centre d'Accueil d'Urgence de Nuit COALLIA

**CAUN Coallia :**

900 rue de l'Industrie  
34 000 Montpellier

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**40 places :**

- 32 places hommes
- 8 places couple (4 logements)

**Public concerné :**

Personnes adultes, isolées ou en couple, sans solution d'hébergement, en difficulté sociale.

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés avec accès contrôlé, à Montpellier

**Modalités d'accueil :**

Hébergement de 18h00 à 9h00

**Typologie des logements :**

Containers individuels aménagés  
Espaces sanitaires et de restauration collectifs

**Durée d'hébergement :**

Hébergement transitoire d'une nuit

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Prestations :**

Restauration (dîner et petit-déjeuner)

### Modalités d'accompagnement :

- Accueil et hébergement d'urgence
- Accès sécurisé
- Présence professionnelle 7j/7 toute l'année

### Missions :

Accueil d'urgence répondant aux besoins élémentaires des publics en grande détresse psychologique et matérielle (mise à l'abri, protection, hygiène et écoute).

### Equipe :

- Equipe pluridisciplinaire

## Centre d'Hébergement d'Urgence Abbé de l'Épée – La Croix-Rouge

### CHU :

17 rue de l'Abée de l'Épée –  
34090 Montpellier

Tél : 07.88.49.18.82

@ :  
sebastien.laval@croix\_rouge.fr

### Public accueilli :



### Nombre de places :

88 places

### Public concerné :

Familles sans solution d'hébergement, en difficulté sociale

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés + appartements diffus

### Modalités d'accueil :

En regroupé : Chambres privatives, espaces collectifs (espace collectif, jardin partagé, cuisine)

En diffus : logements autonomes meublés

### Typologie des logements :

En regroupé : 14 chambres allant de 2 à 6

places soit 53 places

En diffus : 30 places

### Durée d'hébergement :

Contrat de 1 mois, renouvelable

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Prestations :

Accueil, hébergement et accompagnement aux démarches socio-éducatives

**Modalités d'accompagnement :**

- Accueil et hébergement d'urgence
- Orientation vers le SAO pour l'accès aux droits et autres démarches administratives
- Recherche de solution pertinente de sortie
- Accès sécurisé
- Présence professionnelle de 17 H à 8 H, 7j/7 toute l'année

**Missions :**

Accueil d'urgence répondant aux besoins élémentaires des publics en grande détresse psychologique et matérielle (mise à l'abri, protection, restauration, hygiène et écoute).

**Equipe :**

- 5 travailleurs sociaux et 1 responsable du CHUS

## Centre d'Hébergement d'Urgence - FARE

**CHU :**

Pôle Urgence FARE  
CHRS FARE 4 A Chemin des  
Centurions  
34170 Castelnau le lez

Tél : 04.67.02.13.62

@ : [assocfare.urgences@orange.fr](mailto:assocfare.urgences@orange.fr)

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**41 places**

**Public concerné :**

Personnes âgées de 18 à 30 ans. Accueil tout public

**Type d'hébergement :**

Hébergement meublé en diffus

**Modalités d'accueil :**

- 24 logements en appartements (cohabitation, individuel)
- 1 chambre dans un collectif

**Typologie des logements :**

Du T1 au T5

**Durée d'hébergement :**

Contrat de séjour renouvelable en attendant réorientation par le SIAO.

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation 115

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Aucune condition exigée

**Participation financière :**

Si ressources, 15 % des ressources par mois

### Modalités d'accompagnement :

En coordination avec le référent personnel,

- Accès aux droits
- Vie quotidienne (hygiène, alimentation, entretien du logement)
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé

### Missions :

Permettre aux personnes hébergées et accompagnées de stabiliser leur situation et d'accéder au plus tôt à un dispositif d'hébergement et/ou de logement en adéquation avec leurs besoins par le SIAO.

### Equipe :

- 2 éducateurs spécialisés

## Accueil d'Urgence - Gammes

### Accueil d'Urgence :

28 ter rue Balard  
34000 Montpellier

Tél : 04.67.66.20.51.  
@ : hebergement.urgence  
@gammes.org

### Public accueilli :



Nombre de places : **81 places**

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

- Diffus
- RHVS
- Hôtel

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels et chambres d'hôtel

### Typologie des logements :

- Du studio au T3
- Chambres d'hôtel

### Durée d'hébergement :

Pas de limitation de durée conformément à l'article L.345-2-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

10 % des ressources à partir du 2<sup>ème</sup> mois



### Modalités d'accompagnement :

- Accès à un hébergement/logement adapté
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

En lien avec le service orienteur référent.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Centre d'Hébergement d'Urgence Les Rives du Lez - Gammes

### CHU Les Rives du Lez :

325 avec des Droits de l'Homme  
34000 Montpellier

Tél : 07.72.50.22.75.

@ :  
[chu.rivesdulez@gammes.org](mailto:chu.rivesdulez@gammes.org)

### Public accueilli :



Nombre de places : **85 places**

### Public concerné :

Adultes sans enfants mineurs à charge

### Type d'hébergement :

Regroupé

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles et espaces collectifs

### Typologie des logements :

Chambres simples ou doubles

### Durée d'hébergement :

Pas de limitation de durée conformément à l'article L.345-2-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

10 % des ressources à partir du 1<sup>er</sup> mois

### Modalités d'accompagnement :

- Accès à un hébergement/logement adapté
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Accès aux soins
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

En lien avec le service orienteur référent.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Hébergement d'urgence Gestare

### Hébergement Urgence :

Tél : 0499522820

@ : [accueil@gestare.fr](mailto:accueil@gestare.fr)

#### Public accueilli :



#### Nombre de places :

8 places

#### Public concerné :

Tout public

#### Type d'hébergement :

Logements diffus à Montpellier

#### Modalités d'accueil :

Logements diffus, équipés et meublés en cohabitation

#### Typologie des logements :

En fonction de la composition du ménage

#### Durée d'hébergement :

Contrat de 1 mois renouvelable

#### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

#### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

#### Participation financière :

Pas de participation financière demandée

#### Modalités d'accompagnement :

Entretien sur le lieu d'hébergement et dans les autres locaux de l'association

#### Equipe :

Un travailleur social

## Villa Georgette - Gestare

### Villa Georgette

257 Avenue Raymond  
Dugrand

34000 Montpellier

Tél : 0499522820

@ : [accueil@gestare.fr](mailto:accueil@gestare.fr)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

20 places

### Public concerné :

Personnes seules ou en couple en situation de grandes marginalités

### Type d'hébergement :

Logements diffus à Montpellier

### Modalités d'accueil :

- 3 places regroupées sur le site de la Villa Georgette
- 8 places en habitat modulaire à proximité de la Villa Georgette
- 9 places en logements diffus à proximité de la Villa Georgette

### Typologie des logements :

- 8 habitations modulaires,
- 3 chambres avec des espaces collectifs partagés,
- 9 logements diffus

### Durée d'hébergement :

Indéterminé

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Chambre : 10% des ressources

Habitat modulaire : 15% des ressources

Logements : résiduel de loyer + droits APL

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social personnalisé et animation de la vie sociale

### Missions :

- Accueillir et proposer une offre d'hébergement et d'accompagnement modulable et adaptée,
- Mettre en œuvre un accueil pensé pour intégrer les animaux de compagnie,
- Evaluer les besoins,
- Initier et accompagner l'animation du lieu de vie,
- Rechercher la participation des habitants du lieu de vie,
- Créer les conditions de l'émergence d'un projet de vie,
- Proposer un accompagnement pluridisciplinaire et multi-partenarial pour faciliter l'accès aux droits et aux soins,
- Accompagner de manière individuelle les projets de vie des habitants et les orienter vers le logement de droit commun, le logement adapté, les dispositifs de logement d'abord ou autres formes d'habitat souhaitées.

### Equipe :

- 2 veilleurs de nuit
- 2 animateurs
- 1 travailleur social coordinateur

## Hébergement d'Urgence – Groupe SOS

### Hébergement d'urgence :

241 Rue de la Jasse de Maurin  
34070 Montpellier

Tel : 04 67 02 83 15

@ :  
hebergementurgence.montpellier@  
groupe-sos.org

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** 25 places

### Public concerné :

Femmes majeures et isolées ou seules avec enfant(s) dont 5 places pour femmes avec chiens (max 2 chiens par personne)

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Logements individuels et autonomes d'environ 20 m<sup>2</sup>. Un espace détente au rez-de-chaussée

### Typologie des logements :

25 logements type studio, meublés et équipés ( dont lave linge)

### Durée d'hébergement :

Signature d'un contrat d'hébergement de deux mois renouvelable par avenant

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du SIAO 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

10% des revenus de la personne (pour celles disposant de revenus)

## Hébergement d'Urgence

### Modalités d'accompagnement :

- Mise en place d'un accompagnement global.
- Réduction des risques : l'équipe accueille les résidents avec leurs consommations d'alcool et les accompagne dans une démarche de réduction des risques liés à l'alcool. Une équipe formée à la réduction des risques peut intervenir à la demande

### Missions :

Mise à l'abri des personnes se trouvant sans solution d'hébergement

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction
- Travailleurs sociaux
- Surveillants de nuit



## Centre d'Hébergement d'Urgence Acala L'Avitarelle

### CHU :

651 Avenue du Docteur  
Jacques Fourcade  
34070 Montpellier

Tél : 04.99.54.92.49

Fax : 04.67.82.97.09

### Public accueilli :



1 à 2 chiens/chats sont acceptés par personne lors de l'entrée en chambre individuelle. Aucune possibilité d'adoption d'un animal au cours du séjour. Aucune possibilité d'animaux en chambres collectives

### Nombre de places :

**63 places dont 2 places accessibles et aménagées aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Hommes seuls

### Type d'hébergement :

Hébergement regroupé

### Modalités d'accueil :

Plusieurs espaces communs sont partagés avec le dispositif CHRS.

Une cafétéria est accessible pour toutes les personnes accueillies.

Un service de restauration matin, midi et soir est proposé pour les personnes accueillies sur le CHU.

Une laverie est accessible avec achat de jetons.

### Typologie des logements :

- 42 Chambres individuelles de 12,5 m<sup>2</sup> dont 2 PMR
- 6 Chambres doubles et 3 chambres triples de 18 m<sup>2</sup>

### Durée d'hébergement :

Les contrats de séjour sont de 3 mois, renouvelables jusqu'à une nouvelle orientation.

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation par le 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Pas de condition exigée

### Participation financière :

Hébergement en chambre collective + restauration collective = 25 % des ressources

Hébergement en chambre individuelle + restauration collective = 30 % des ressources

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social proposé :

- Accès aux droits : mise à jour de la situation administrative
- Accès aux soins : réouverture des droits, réorientation vers les professionnels de santé compétents, accompagnement spécifique d'un professionnel de l'UMIPPP en interne, accompagnement à la Réduction des Risques alcool, tabac et produits
- Vie quotidienne : travail sur l'hygiène, l'entretien de l'espace privatif, le rythme de vie
- Aide à la gestion du budget
- Vie sociale et culturelle : accès à la citoyenneté, accès aux loisirs et à la culture

### Missions :

« Permettre au résident d'améliorer sa situation, liée le plus souvent à des processus de "désaffiliation/marginalisation" et/ou à des dynamiques autodestructrices et favoriser une évolution sociale, médicale, de logement, professionnelle.

### Equipe :

L'équipe est composée de :

- 1 chef de service
- 1 coordinateur de projet
- 1 secrétaire
- 7 travailleurs sociaux (équipe de jour)
- 1 infirmière missionnée sur la réduction des risques
- 4 surveillants de nuit
- 1 technicien chargé de la maintenance de l'établissement

## Centre d'Hébergement d'Urgence Madeleine Delbrel L'Avitarelle

### CHU :

63 bis rue Lakanal  
34090 Montpellier

Tél : 04.67.20.21.89

### Public accueilli :



CHU Diffus



CHU Regroupé  
Enfants de + de 3 ans



CHU Regroupé



### Nombre de places :

17 places

### Public concerné :

Femmes seules ou avec enfant(s)

### Type d'hébergement :

- Regroupé : 5 places
- Diffus : 12 places

### Modalités d'accueil :

- Regroupé : appartements équipés cuisine et salle de bain
- Diffus : 10 places en cohabitation (chambres partagées à 2 personnes) dans des appartements de type T3 (cuisine et salle de bain partagées) et 3 places en studio

### Typologie des logements :

- Regroupé : T2
- Diffus : Studios et T3

### Durée d'hébergement :

Contrat d'un mois renouvelable

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Sans condition de ressource
- En diffus : pas de conduites addictives de nature à nuire à la cohabitation
- En regroupé : pas de conduites addictives incompatibles avec la présence d'enfants

### Participation financière :

10 % des ressources en cohabitation et 15 % en appartement autonome

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

**Missions :**

Accueillir et héberger des femmes et des enfants dépourvus d'hébergement ou de logement, les soutenir dans leur parentalité (en regroupé, s'il y a lieu), les accompagner dans l'élaboration d'un projet personnel afin de poursuivre ou reprendre un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire

## Centre d'Hébergement d'Urgence La Clairière

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**42 places dont 15 places dédiées spécifiquement aux femmes victimes de violences**

**Public concerné :**

Personnes victimes de violences prioritaires (violences conjugales, intrafamiliales, mariage forcé, traite des êtres humains)

Toute situation de femme isolée ou de famille ayant besoin d'un hébergement d'urgence

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés sur le lieu du siège social et/ou en diffus

Cohabitation éventuelle

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes meublés et équipés

**Typologie des logements :**

Studio et T2

**Durée d'hébergement :**

Contrats d'une semaine à un mois renouvelable en fonction de la situation et du projet des personnes

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115 ou de services spécifiques femmes victimes de violences

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

**Participation financière :**

10 % des ressources si les droits sont ouverts

**Modalités d'accompagnement :**

- Evaluation de la situation globale en lien avec le service orienteur
- Réponse aux besoins essentiels
- Accompagnement vers l'accès aux droits et le soin si nécessaire
- Réorientation vers un dispositif plus pérenne adapté aux besoins de la personne
- Environnement sécurisé
- Astreinte téléphonique en soirée et les week-ends

**Missions :**

Accueil inconditionnel dans un hébergement d'urgence pour une mise à l'abri, une protection et un accompagnement global de proximité jusqu'à ce que les personnes puissent être orientées vers le dispositif le plus adapté à leur situation.

**Equipe :**

- 2 travailleurs sociaux
- Personnel administratif et technique mutualisé avec d'autres dispositifs de la structure

## Hébergement d'Urgence Renforcement Hivernal - La Clairière

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

16 places

**Public concerné :**

Personnes victimes de violences prioritaires (violences conjugales, intrafamiliales, mariage forcé, traite des êtres humains)

Toute situation de femme isolée ou de famille ayant besoin d'un hébergement d'urgence

**Type d'hébergement :**

Logement en diffus

Cohabitation éventuelle

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes meublés et équipés

**Typologie des logements :**

Du studio au T4

**Durée d'hébergement :**

Période hivernale

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115 ou de services spécifiques femmes victimes de violences

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Modalités d'accompagnement :**

- Evaluation de la situation globale en lien avec le service orienteur
- Réponse aux besoins essentiels
- Accompagnement vers l'accès aux droits et le soin si nécessaire
- Réorientation vers un dispositif plus pérenne adapté aux besoins de la personne
- Environnement sécurisé
- Astreinte téléphonique en soirée et les week-ends

**Missions :**

Accueil inconditionnel dans un hébergement d'urgence pour une mise à l'abri, une protection et un accompagnement global de proximité jusqu'à ce que les personnes puissent être orientées vers le dispositif le plus adapté à leur situation.

**Equipe :**

- 2 travailleurs sociaux
- Personnel administratif et technique mutualisé avec d'autres dispositifs de la structure



## Accueil de Nuit Bernard Délicieux – Société Saint Vincent de Paul

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**14 places**

### Public concerné :

Toute situation d'homme isolé ou de couple ayant besoin d'un hébergement d'urgence

### Type d'hébergement :

Hébergement collectif

### Modalités d'accueil :

Dortoirs

### Typologie des logements :

Mise à disposition de matelas avec draps, oreillers et couvertures dans une salle unique. Les locaux sont équipés de toilettes, lavabos et d'une douche

### Durée d'hébergement :

Contrats d'une semaine à un mois renouvelable en fonction de la situation et du projet des personnes

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Modalités d'accompagnement :

- Evaluation de la situation globale en lien avec le service orienteur
- Réponse aux besoins essentiels
- Accompagnement vers l'accès aux droits et le soin si nécessaire
- Réorientation vers un dispositif plus pérenne adapté aux besoins de la personne
- Environnement sécurisé

### Missions :

Accueil inconditionnel dans un hébergement d'urgence pour une mise à l'abri, une protection et un accompagnement global de proximité jusqu'à ce que les personnes puissent être orientées vers le dispositif le plus adapté à leur situation.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Accueil de Nuit Notre Dame de l'Espérance – Société Saint Vincent de Paul

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**12 places**

### Public concerné :

Toute situation d'homme isolé ayant besoin d'un hébergement d'urgence

### Type d'hébergement :

Hébergement collectif

### Modalités d'accueil :

Dortoirs

### Typologie des logements :

Mise à disposition de matelas avec draps, oreillers et couvertures dans une salle unique. Les locaux sont équipés de toilettes, lavabos et d'une douche

### Durée d'hébergement :

Contrats d'une semaine à un mois renouvelable en fonction de la situation et du projet des personnes

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Modalités d'accompagnement :

- Evaluation de la situation globale en lien avec le service orienteur
- Réponse aux besoins essentiels
- Accompagnement vers l'accès aux droits et le soin si nécessaire
- Réorientation vers un dispositif plus pérenne adapté aux besoins de la personne
- Environnement sécurisé

### Missions :

Accueil inconditionnel dans un hébergement d'urgence pour une mise à l'abri, une protection et un accompagnement global de proximité jusqu'à ce que les personnes puissent être orientées vers le dispositif le plus adapté à leur situation.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Hébergement d'Urgence – Société Saint Vincent de Paul

### Public accueilli :



**Nombre de places :** 14 places

### Public concerné :

Toute situation de personne isolée ou de couple ayant besoin d'un hébergement d'urgence

### Type d'hébergement :

Hébergement en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes meublés en cohabitation

### Durée d'hébergement :

Contrats d'une semaine à un mois renouvelable en fonction de la situation et du projet des personnes

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Modalités d'accompagnement :

- Evaluation de la situation globale en lien avec le service orienteur
- Réponse aux besoins essentiels
- Accompagnement vers l'accès aux droits et le soin si nécessaire
- Réorientation vers un dispositif plus pérenne adapté aux besoins de la personne

### Missions :

Accueil inconditionnel dans un hébergement d'urgence pour une mise à l'abri, une protection et un accompagnement global de proximité jusqu'à ce que les personnes puissent être orientées vers le dispositif le plus adapté à leur situation.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Centre d'Hébergement d'Urgence S.U.S

### Public accueilli :



### Nombre de places :

55 places dont 5 places dédiées spécifiquement aux femmes victimes de violences et 2 places aux moins de 25 ans

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus et en cohabitation

### Modalités d'accueil :

Restauration individuelle  
Espaces collectifs à disposition

### Typologie des logements :

De studio à T3

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 15 jours à 6 mois et plus

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

15 % des ressources lorsque l'occupation est de plus d' un mois  
Caution de 100 € pour les personnes ayant des ressources et hébergées depuis plus d'un mois

### Prestations :

- Accompagnement social
- Hygiène
- Aide alimentaire

### Modalités d'accompagnement :

Entretiens hebdomadaires :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Lutter contre les exclusions, réagir dans l'urgence, accompagnement social global vers le logement, éviter les ruptures

### Equipe :

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- animateur
- Veilleur de nuit
- Psychologue (vacations)

## Toit de Jonas - S.U.S

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** 10 places

**Public concerné :**

Familles

**Type d'hébergement :**

Hébergement en diffus

**Modalités d'accueil :**

Hébergement en cohabitation

**Typologie des logements :**

T6

**Durée d'hébergement :**

Sans limitation de durée

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Prestations :**

- Hygiène
- Aide alimentaire
- Accompagnement social



### Modalités d'accompagnement :

- Vie quotidienne
- Accès aux soins
- Aide administrative
- Sollicitation de professionnels
- Présence professionnelle
- Soutien à la parentalité

### Missions :

L'objectif est de permettre à ces familles de retrouver une autonomie sociale malgré un environnement complexe

### Equipe :

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Animateur
- Psychologue (vacations)

## Mise à l'abri hôtelière - Gammes

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** 240 places + variable en fonction des captations du 115 et contexte social

**Public concerné :**

Tout public sans solution de logement ou d'hébergement ne pouvant être hébergée sur les dispositifs d'hébergement d'urgence

**Type d'hébergement :**

Chambres d'hôtel

**Modalités d'accueil :**

Chambres d'hôtel. Certains hôtels disposent d'une cuisine partagée.

**Durée d'hébergement :**

Pas de limitation de durée

**Modalités d'admission :**

Sur orientation du 115

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

**Participation financière :**

Pas de participation financière

**Modalités d'accompagnement :**

- Orienter vers des structures d'aides de première nécessité (alimentation, vêtements etc...)
- Co-accompagner les ménages mis à l'abri avec le référent de parcours.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire

## Mise à l'abri diffus - Gammes

### Accueil d'Urgence :

08 rue Dom  
Vaissette - 34000  
Montpellier

Tél : 04.11,32,04,00,  
@ : m-abri@gammes.org

### Public accueilli :



**Nombre de places :** 80 places / 8 appartements

### Public concerné :

Tout public hébergé depuis une longue durée dans des hôtels

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements avec possibilité de cohabitation.

### Durée d'hébergement :

Pas de limitation de durée

### Modalités d'admission :

Sur orientation du 115

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Pas de participation financière

### Modalités d'accompagnement :

- Orienter vers des structures d'aides de première nécessité (alimentation, vêtements etc...)
- Co-accompagner les ménages mis à l'abri avec le référent de parcours.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Nuitée d'hôtel A.B.E.S

### Public accueilli :



### Nombre de places :

4 places, uniquement pendant la période hivernale

### Public concerné :

Tout public sans solution d'hébergement et en situation de grande vulnérabilité.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'un hôtel implanté en centre-ville de Béziers

### Modalités d'accueil :

Chambres d'hôtel avec sanitaires

### Typologie des logements :

2 chambres doubles conventionnées

### Durée d'hébergement :

1 nuit renouvelable après évaluation par le SAO de l'ABES

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du SAO ABES en journée, du lundi au vendredi

En soirée, du lundi au dimanche, sur orientation du 115. Accompagnement réalisé par le Samu Social de l'ABES.

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel sur primo-évaluation de la situation

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Modalités d'accompagnement :

- Accueil et hébergement d'urgence
- Orientation vers le SAO pour l'accès aux droits et autres démarches administratives si besoin

### Equipe :

- SAO ABES (intervention en journée du lundi au vendredi)
- SAMU social ABES (intervention en soirée 7 j/7)
- Agent administratif et de maintenance

Mise à jour : 14/12/2023

## Nuitée d'hôtel S.U.S

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** Modulable

### **Public concerné :**

Accueil tout public

### **Type d'hébergement :**

Chambres d'hôtel individuelles

### **Modalités d'accueil :**

Restauration individuelle

### **Typologie des logements :**

Chambres

### **Durée d'hébergement :**

De 1 nuit à 1 mois

### **Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du 115 et admission directe

### **Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel

### **Participation financière :**

15 % des ressources au-delà d'un mois d'occupation

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Lutter contre les exclusions, réagir dans l'urgence, accompagnement social global vers le logement, éviter les ruptures.

### Equipe :

- Travailleur social
- Encadrement

## Dispositif pré/post maternité Maman Oasis – Adages Regain

**Public accueilli :**



**Nombre de places :** 20 places

**Public concerné :**

- Femmes majeures en pré ou post maternité (femmes enceintes et jusqu'au 1 an du nourrisson)
- Femmes isolées, en couple ou en famille avec des difficultés repérées au regard de la périnatalité et/ou de la parentalité

**Type d'hébergement :**

3 logements sur le site regroupé (studios et F1)

9 logements en diffus (T2, T3, T4) : logement / ménage et logement en cohabitation (chambre privative)

**Modalités d'accueil :**

Accueil inconditionnel

**Typologie des logements :**

En regroupé : Studio et F1

En diffus : des logements de type T2, T3, T4 (logement attribué à un ménage ou logement en cohabitation, selon la composition des ménages)

**Durée d'hébergement :**

Contrat d'accueil et d'accompagnement d'un mois renouvelable, jusqu'au 3 ans de l'enfant, jusqu'au à ce que la situation soit stabilisée.

**Modalités d'admission :**

Admission sur orientation du SIAO 115 (fiche de saisine spécifique)

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Accueil inconditionnel (mère et bébé comptés sur Maman Oasis, conjoint et autre enfant comptés sur les places d'urgence, soit 15 ménages accueillis)

**Participation financière :**

Une participation financière à hauteur de 20 % des ressources (s'il y en a) est due

**Prestations :**

- Bureau de l'équipe de maman oasis et permanence H24 sur le site regroupé
- Salle polyvalente
- Réfectoire avec petit-déjeuner pour tous (accès au réfectoire sous conditions d'autonomie et de ressources)
- Colis alimentaire en soutien pour les repas via la banque alimentaire
- Une buanderie sur le site et machines à laver dans les lieux d'hébergement en diffus
- Accès wifi sur le site

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits, en lien avec le service orienteur
- Vie quotidienne avec 2 à 3 visites à domicile / semaine, des accompagnements
- Gestion budgétaire en lien avec le service orienteur
- Sollicitation de professionnels, en fonction des besoins
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité, en lien avec le service orienteur
- Emploi et formation, en lien avec le service orienteur
- Vie sociale et culturelle ( animations et sorties)
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle 7 jours sur 7 ( professionnel joignable H24 via la permanence mutualisée avec la plateforme Adages Regain)

**Missions :**

Accueillir et héberger des femmes sortants de maternité ou enceintes sans solution d'hébergement (mise à l'abri sans délai), les soutenir dans leur parentalité, les faire bénéficier de l'accompagnement sanitaire et social nécessaire, les accompagner dans l'élaboration d'un projet personnel afin de poursuivre ou reprendre un parcours d'insertion sociale et professionnelle, constituer une passerelle vers le logement pérenne, en fonction de chaque situation administrative et personnelle.

Prise en compte de la dynamique familiale ( conjoints, enfants, ....)

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction: directrice et cheffe de service
- Equipe administrative (secrétaire, comptable) mutualisée avec le CHRS
- Une assistante sociale
- Une auxiliaire de puériculture
- Une infirmière formée à la méthode Doula
- Une monitrice éducatrice à mi temps
- Permanence éducative 7h00 à 21h00, 7/7 jours et 365 jours/an + veilleurs de nuit (grâce à la mutualisation des services du CHRS)
- Prestation CAVA (entretien et maintenance)
- Astreinte de direction

Intervenants réguliers :

- Equipe de santé globale (médecin, infirmiers)
- UMIPPP (infirmiers)
- Partenariat avec le conseil départemental ( PMI, assistantes sociales), les services de maternité, de pédiatrie et autres acteurs œuvrant dans les champs de la périnatalité et de la parentalité



## Dispositif pré/post maternité Madeleine Delbrel L'Avitarelle

63 bis rue Lakanal  
34090 Montpellier

Tél : 04.67.20.21.89

### Public accueilli :



### Nombre de places :

15 places

### Public concerné :

- Femmes majeures en pré ou post maternité (femmes enceintes et jusqu'au 1 an du nourrisson)
- Femmes isolées, en couple ou en famille avec des difficultés repérées au regard de la périnatalité et/ou de la parentalité

### Type d'hébergement :

Hébergement meublé en regroupé et en diffus

### Modalités d'accueil :

- Regroupé : appartements équipés de cuisine et de salle de bains
- Diffus : studio équipé d'un coin cuisine et d'une salle de bains

### Typologie des logements :

- Regroupé : 5 studios et 1 T2
- Diffus : 2 studios et 1 T2

### Durée d'hébergement :

Jusqu'au 3 ans de l'enfant

### Modalités d'admission :

Admission sur orientation du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources

### Participation financière :

15% des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Accueillir et héberger des femmes sortants de maternité sans solution d'hébergement, les soutenir dans leur parentalité, les faire bénéficier de l'accompagnement sanitaire et social nécessaire, les accompagner dans l'élaboration d'un projet personnel afin de poursuivre ou reprendre un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### Equipe :

- Educateur jeunes enfants
- Moniteur-éducateur

## Alternativ'Hôtel ADAGES

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**58 places dont 2 logements accessibles  
aux personnes à mobilité réduite**

**Public concerné :**

Familles en situation administrative complexe  
Dispositif expérimental sur Montpellier

**Type d'hébergement :**

Appartements diffus

**Modalités d'accueil :**

Cohabitation (2 familles par logement)  
Cuisine, sanitaire et pièce de vie commune

**Typologie des logements :**

T4

**Durée d'hébergement :**

Sur appréciation de la commission spécifique

**Modalités d'admission :**

Admission après commission d'admission spécifique (DDETS, Opérateurs, SIAO)

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Ménages hébergés dans des dispositifs financés par l'Etat en situation administrative complexe.

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Modalités d'accompagnement :**

- Accompagnement dans les démarches de régularisation puis aux prestations en découlant
- Après régularisation du séjour des familles, recherche d'une solution de logement afin de sortir du dispositif

**Equipe :**

- 1 Assistant de service social
- 1 juriste

## Alternativ'hôtel La Cimade

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

42 places

**Public concerné :**

Familles de nationalité étrangère en situation administrative complexe

**Type d'hébergement :**

Appartements en diffus dans la ville de Béziers

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes, individuels ou en colocations

**Typologie des logements :**

Colocation : T5 ou T6

Pour une famille : T2

**Durée d'hébergement :**

Sur appréciation de la commission spécifique

**Modalités d'admission :**

Admission après commission d'admission spécifique (DDETS, Opérateurs, SIAO)

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Ménages hébergés dans des dispositifs financés par l'Etat en situation administrative complexe

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits (priorité pour accès au séjour)
- Accompagnement global (suivi santé, scolarité)
- Insertion

### Missions :

La législation qui régit l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire est complexe et contraignante, ce qui a un impact sur le nombre de personnes en situation irrégulière. Leur exclusion administrative s'accompagne d'une exclusion sociale. Le projet vise à mettre à l'abri et accompagner au mieux les personnes dans l'objectif de mettre en place des démarches d'intégration permettant l'acquisition progressive d'un droit au séjour.

### Equipe :

- Equipe mixte CADA/Alternativ Hôtel. L'ensemble de l'équipe participe à la prise en charge du projet Alternativ'hôtel
- 2 ETP

## Alternativ'Hôtel La Clairière

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**48 places dont 1 logement accessible aux personnes à mobilité réduite (6 places)**

### Public concerné :

Familles en situation administrative complexe en recours pour l'obtention d'un droit au séjour

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus

### Modalités d'accueil :

Cohabitation

Cuisine, séjour et salle de bains partagés

### Typologie des logements :

T4 et T5

### Durée d'hébergement :

Sur appréciation de la commission spécifique

### Modalités d'admission :

Admission après commission d'admission spécifique (DDETS, Opérateurs, SIAO)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Ménages hébergés dans des dispositifs financés par l'Etat en situation administrative complexe

### Participation financière :

Aucune participation requise

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits et accompagnement juridique
- Aide à l'alimentation, à l'hygiène et aux transports
- Accès aux soins physiques et psychologiques
- Alphabétisation
- Mise en lien avec des professionnels
- Soutien à la parentalité
- Recherche d'emploi ou de formation si possible
- Vie sociale et culturelle

**Missions :**

Hébergement, accompagnement de personnes en situation administrative complexe durant leurs démarches de recours

**Equipe :**

- 2 éducateurs affectés à ce dispositif
- Mutualisation du personnel administratif et technique

## Alternativ'hôtel - Gammes

### Alternativ'hôtel :

28 ter rue Balard  
34000 Montpellier

Tél : 04.67.66.20.51.  
@ : [hebergement.urgence@gammes.org](mailto:hebergement.urgence@gammes.org)

### Public accueilli :



Nombre de places : 42 places

### Public concerné :

Tout public en situation administrative complexe

### Type d'hébergement :

Appartements diffus en cohabitation

### Modalités d'accueil :

Appartements où cohabitent deux familles avec leurs chambres respectives et parties communes partagées (Cuisine, salon, et salle de bain)

### Typologie des logements :

7 T5

### Durée d'hébergement :

Sur appréciation de la commission spécifique

### Modalités d'admission :

Admission après commission d'admission spécifique (DDETS, Opérateurs, SIAO)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Ménages hébergés en situation administrative complexe

### Participation financière :

10 % des ressources à partir du 2<sup>e</sup> mois



**Modalités d'accompagnement :**

Accompagnement dans les démarches de régularisation au séjour,  
Après régularisation au séjour des familles, recherche de solutions de logement.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire

## Alternativ'hôtel S.U.S

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**12 places**

**Public concerné :**

Personnes dont la situation administrative est complexe au regard du droit de séjour

**Type d'hébergement :**

Hébergements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes en cohabitation, restauration individuelle

**Typologie des logements :**

T4 à T5

**Durée d'hébergement :**

Sur appréciation de la commission spécifique

**Modalités d'admission :**

Admission après commission d'admission spécifique (DDCS, Opérateurs, SIAO)

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Ménages hébergés dans des dispositifs financés par l'Etat en situation administrative complexe

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

**Missions :**

L'objectif est de permettre à ces familles de retrouver une autonomie sociale malgré un environnement complexe. Une attention particulière est portée sur le règlement de leur situation administrative en lien notamment avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et, le cas échéant, les services de la préfecture.

**Equipe :**

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Animateur
- Psychologue (vacations)

# HEBERGEMENT D'INSERTION STABILISATION ET CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE

- Hébergement de Stabilisation [85](#)
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale [99](#)
- Accompagnement hors les murs – centre d'hébergement et de réinsertion sociale [124](#)

## Missions :

Cet hébergement avec un accompagnement social, doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser et de favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.

## Public accueilli :

Personnes isolées, ou familles, connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social. Certains CHRS sont spécialisés dans l'accueil d'un public spécifique ou prioritaire (exemples : femmes victimes de violence, personnes sous-main de justice...).

## Durée de séjour :

Non limitée mais un objectif de sortie à moyen terme vers l'hébergement ou le logement. Contrat de un à six mois renouvelable.

## Contractualisation :

L'accompagnement proposé est contractualisé avec la personne qui adhère au dispositif, conformément à la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale :

- ✓ Contrat de séjour. Il n'ouvre ni de droit à l'aide personnelle au logement, ni de droit au maintien dans les lieux
- ✓ Projet personnalisé (accompagnement élaboré avec la personne en fonction de ses besoins)
- ✓ Règlement de fonctionnement
- ✓ Livret d'accueil
- ✓ Charte des droits et libertés de la personne

## Forme d'habitat :

Chambres individuelles ou à plusieurs ou logements en diffus.

## Mode de gestion :

Gestion essentiellement associative, CCAS...

## Hébergement de Stabilisation - A.B.E.S

Public accueilli :



Nombre de places :

8 places

### Public concerné :

Personnes adultes en difficultés sociales et en démarches de réinsertion

### Type d'hébergement :

Studios regroupés au sein d'une résidence implantée dans le centre-ville de Béziers, avec un accès sécurisé

### Modalités d'accueil :

Hébergements semi-individualisés en semi-collectif :

- 4 studios permettant d'accueillir 2 personnes par studio
- Ouverture 24h/24h - 7j/7

### Typologie des logements :

Studios équipés de kitchenette et sanitaires (salle de bain et WC), balcon, télévision

### Durée d'hébergement :

Contrat de 2 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Sans condition de ressources
- Personnes admises à l'Aide Sociale de l'Etat

### Participation financière :

Forfait (Base 2016 : 2 € par jour et par personne), ajustable selon ressources

### Prestations :



- Bureaux pour les rendez-vous et entretiens individuels
- Grande salle multifonctionnelle

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits (accompagnement SAO)
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Accès aux soins
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle 24H/24H, 7j/7, 365j/an

### Missions :

- Autonomisation des personnes
- Réorientation sur logement autonome ou dispositif adapté

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction
- Chef de service
- Personnels administratifs et de maintenances
- Travailleurs sociaux
- Surveillants de nuit
- Intervention Infirmiers Diplômés d'Etat libéraux

## Hébergement de Stabilisation - ADAGES Regain

### Stabilisation :

421, rue de l'Agathois  
34 000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

### Public accueilli :



### Nombre de places :

10 places

### Public concerné :

Personnes adultes isolées

### Type d'hébergement :

Chambres individuelles et studios situés sur le site du CHRS regroupé à La Mosson

### Modalités d'accueil :

4 Chambres individuelles avec salle d'eau (douche et lavabo) et toilette  
Espace collectif pour les repas (réfectoire)  
6 studios (sanitaires, kitchenette privatifs)

### Typologie des logements :

4 petites chambres individuelles avec sanitaires privatifs  
6 studios

### Durée d'hébergement :

Contrat de séjour et projet personnalisé de 1 à 3 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO puis entretien d'admission

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Situation administrative à jour  
Sans condition de ressources

### Participation financière :

25 % des ressources

### Prestations :



- Salle polyvalente, bibliothèque
- Service de lingerie (entretien par une entreprise du linge de lit)
- Réfectoire avec petit-déjeuner et repas préparés et livrés par un traiteur (régimes alimentaires possibles), midi et le soir
- accès aux denrées de la banque alimentaire ( personnes hébergées en studios)
- Un temps de ménage de la chambre par le CAVA si la personne est en difficulté
- dans l'entretien de son espace
- Accès à une buanderie
- Accès wifi



## Hébergement de stabilisation

### Modalités d'accompagnement :

Un contrat de séjour cadre l'hébergement

Réalisation d'un projet personnalisé abordant différents thèmes qui cadre l'accompagnement défini en collaboration avec la personne accueillie, révisé tous les mois jusqu'à tous les 3 mois au maximum.

Les thèmes sont : santé, démarches administratives, budget, santé, parentalité, remobilisation à l'activité, l'emploi, la formation et le logement.

L'accompagnement social individuel est réalisé par un binôme de travailleurs sociaux : l'un référent des démarches sociales, l'autre de l'accompagnement de la vie quotidienne. Les intervenants contractualisent avec le résidant ses projets de réinsertion et le soutiennent dans leur mise en œuvre et leur réalisation, via des entretiens formels hebdomadaires, des visites individuelles et de nombreuses rencontres, dont des accompagnements.

### Missions :

La stabilisation est un dispositif d'hébergement pour des personnes isolées, souhaitant être mises à l'abri, et se stabiliser dans un hébergement et construire un projet d'insertion.

La personne doit répondre à quelques obligations telles qu'être capable de vivre en collectivité, être en situation régulière sur le territoire, être demandeuse d'un accompagnement social, ainsi qu'être en démarche d'élaboration de projet d'insertion, en attendant une réorientation vers un lieu adapté au projet (CHRS insertion, logement, ou autre solution durable).

Les personnes accueillies en stabilisation disposent de différents services dont un accompagnement social individualisé (vie quotidienne, suivi social) en lien avec nos partenaires, l'accès aux droits communs, un suivi médical par une infirmière en santé générale et des intervenants santé assurant des permanences sur le site, une prestation hôtelière adaptée aux plus vulnérables, et à la restauration de l'image de soi.

Nous sommes inscrits dans la politique de réduction des risques et des dommages causés

Nous proposons des actions individuelles et collectives (sorties, ateliers...) co-construites avec les personnes, visant une réinsertion sociale, économique et professionnelle avec l'objectif d'une réorientation vers un logement autonome ou adapté, ou vers un lieu de vie pérenne adapté, une trajectoire de soins.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction (astreinte)
- Equipe administrative (secrétaire, comptable)
- Binôme de travailleurs sociaux (CESF, monitrice éducatrice)
- Permanence éducative 7h00 à 21h00, 7/7 jours et 365 jours/an + veilleurs de nuit (grâce à la mutualisation des services du CHRS)
- Prestation CAVA (entretien et maintenance)

Intervenants réguliers :

- Equipe de santé globale (médecin, infirmiers)
- UMIPPP (infirmiers)

## Hébergement de Stabilisation - FARE

Public accueilli :



Nombre de places :

**5 places dont 1 place accessible  
aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Hommes isolés de 18 à 25 ans

### Type d'hébergement :

Hébergement regroupé

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles + 1 chambre double

Restauration collective

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables 1 fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Personnes admises à l'Aide Sociale de l'Etat

### Participation financière :

20% des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé

### Missions :

Permettre aux personnes hébergées et accompagnées de stabiliser leur situation et d'accéder au plus tôt à un dispositif en adéquation avec leurs besoins.

### Equipe :

- 2 moniteurs-éducateurs
- 1 éducatrice spécialisée

## Hébergement de Stabilisation - Gammes

### Stabilisation :

30 av du Pont Juvénal  
34000 Montpellier

Tél : 04.67.60.33.98  
@ : [hebergement.insertion@gammes.org](mailto:hebergement.insertion@gammes.org)

### Public accueilli :



Nombre de places : **30 places**

### Public concerné :

Tout public mais priorité donnée aux femmes et aux familles

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels meublés et équipés

### Typologie des logements :

14 studios/T1 et 2 T2

### Durée d'hébergement :

4 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources  
Personnes admises à l'Aide Sociale de l'Etat

### Participation financière :

De 10 % à 25 % des ressources selon la durée d'hébergement

## Hébergement de Stabilisation

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits et à la citoyenneté
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Présence professionnelle
- Orientation vers les dispositifs adaptés aux besoins des résidents

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Hébergement de Stabilisation - L'Avitarelle

### Public accueilli :



Sous condition : présentation  
des papiers et carnet de santé

### Nombre de places :

2 places

### Public concerné :

Couples ou familles monoparentales avec un enfant uniquement

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative à jour
- Ressources ou en cours

### Participation financière :

25 % du montant des ressources

## Hébergement de Stabilisation

### Modalités d'accompagnement :

- Soutenir et favoriser l'accès à un logement autonome
- Accès aux droits
- Vie quotidienne (travail sur l'hygiène, la notion d'habiter)
- Gestion budgétaire

### Missions :

- Permettre aux personnes éloignées de l'insertion de stabiliser et favoriser leur orientation ultérieure
- Accompagner vers l'autonomie
- Aider à lever les freins à l'accès à une insertion durable en logement ordinaire ou adapté.

### Equipe :

- 1 Educateur Spécialisé
- 1 CESF

## Hébergement de Stabilisation - La Clairière

**Public accueilli :****Nombre de places :** 4 places**Public concerné :**

Personnes victimes de violences

Femmes marginalisées connaissant des problèmes de santé physique ou psychique

**Type d'hébergement :**

Hébergements en diffus sur la commune de Vendargues

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes meublés et équipés

**Typologie des logements :**

1 T2 et 1 studio

**Durée d'hébergement :**

Contrats de 1 à 3 mois renouvelables en fonction de la situation

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Personnes admises à l'Aide Sociale de l'Etat

**Participation financière :**

Forfait hébergement en fonction des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Evaluation globale de la situation en lien avec le service orienteur
- Réponse aux besoins essentiels
- Gestion de la vie quotidienne
- Accompagnement vers le soin
- Soutien à la parentalité
- Sollicitation de professionnels en fonction de la situation
- Elaboration d'un projet d'insertion durable et réorientation vers le dispositif le plus adapté aux besoins de la personne

### Missions :

Hébergement, accompagnement socio-éducatif de femmes ou mères isolées victimes de violences, ou connaissant des problématiques de santé ayant besoin d'un temps d'accueil et d'observation avant d'envisager une orientation vers un dispositif plus adapté.

### Equipe :

- 1 travailleur social
- Personnel administratif et technique mutualisé avec d'autres dispositifs de la structure



## Hébergement de Stabilisation - S.U.S

Public accueilli :



Nombre de places : 4 places

### Public concerné :

Tout public

### Type d'hébergement :

Hébergement regroupé

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes, cohabitation

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

2 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Personnes admises à l'Aide Sociale de l'Etat (ASE)

### Participation financière :

15 % des ressources et 100 € de caution

### Prestations :

- Hygiène
- Aide alimentaire
- Accompagnement social

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Accès aux soins
- Aide aux demandes de santé et logement
- Aide à la construction du projet personnalisé

### Missions :

L'objectif est de concevoir un projet et de travailler à sa réalisation en vue d'une réinsertion sociale.

### Equipe :

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Animateur
- Veilleur de nuit
- Psychologue (vacations)

## **Missions :** ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Les CHRS proposent un hébergement aux familles et personnes isolées sans hébergement et rencontrant des difficultés socio-économiques. Une action socio-éducative est menée en vue de les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Un projet de prise en charge individualisée et globale est élaboré avec la personne accueillie.

## **Statut :**

Les CHRS sont des établissements sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Une convention précise notamment les catégories de personnes accueillies et la nature des actions conduites en leur faveur.

## **Public accueilli :**

Personnes isolées ou familles, connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social. Certains CHRS sont spécialisés dans l'accueil d'un public spécifique ou prioritaire (exemples : femmes victimes de violence, personnes sous-main de justice...).

## **Durée de séjour :**

L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable : Lorsque la personne est admise, son séjour est en principe de 6 mois. Cette durée peut être renouvelée, la demande est à effectuer auprès du préfet par le directeur du centre avec un exposé des motifs. Le renouvellement doit être motivé par un projet d'insertion. L'objectif est que la personne ou la famille accède le plus rapidement possible à une insertion durable en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...).

## **Contractualisation :**

L'accompagnement proposé est contractualisé avec la personne qui adhère au dispositif, conformément à la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale :

- ✓ Contrat de séjour. Il n'ouvre ni de droit à l'aide personnelle au logement, ni de droit au maintien dans les lieux.
- ✓ Projet personnalisé (accompagnement élaboré avec la personne en fonction de ses besoins)
- ✓ Règlement de fonctionnement
- ✓ Livret d'accueil
- ✓ Charte des droits et libertés de la personne
- ✓ Conseil de Vie Sociale

## **Forme d'habitat :**

Chambres individuelles ou à plusieurs ou logements dans certains cas ; logement éclaté, regroupé ou mixte.

## **Mode de fonctionnement :**

Équipe d'intervenants sociaux pour aider la personne à accéder aux droits et retrouver son autonomie.

**Association Biterroise d'Entraide et de Solidarité A.B.E.S**

6, Rue William et Catherine Booth - 34500 BEZIERS

Tél : 04.67.76.84.84 - Fax : 04.67.76.84.89

@ : [chefservice@abes34.fr](mailto:chefservice@abes34.fr)

## CHRS WILSON - A.B.E.S

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**40 places**

**Public concerné :**

Personnes adultes en difficultés sociales et en démarche de réinsertion

**Type d'hébergement :**

30 studios regroupés au sein d'une résidence implantée dans le centre-ville de Béziers, avec un accès sécurisé Hébergement individualisé, ouverture 24h/24h, 7j/7, 365j/an

2 logements en diffus sur la ville de Béziers (pas de possibilité de cohabitation )

**Modalités d'accueil :**

Studios : équipés de kitchenette et sanitaires (salle de bain et WC), balcon, télévision

Logements Diffus : tous équipés

**Typologie des logements :**

CHRS sur la résidence : studios

CHRS diffus : T3

**Durée d'hébergement :**

6 mois renouvelables après accord de la DDETS

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Sans condition de ressources

Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

**Participation financière :**

Forfait (Base 2016 : 4 € par jour et par personne), ajustable selon ressources

**Prestations :**



- Bureaux pour les rendez-vous et entretiens individuels
- Grande salle multifonctionnelle

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Accompagnement dans l'environnement (réseau, partenariat associatif et/ou professionnels)
- Accès aux soins
- Emploi, formation et recherche de logement autonome
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle 24H/24H, 7j/7 , 365j/an

### Missions :

Accueil et hébergement de personnes en démarche de réinsertion sociale  
Accompagnement via un projet personnalisé visant le retour à l'autonomie sociable durable

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction
- Chef de service
- Personnels administratifs et de maintenances
- Travailleurs sociaux
- Surveillants de nuit
- Intervention Infirmiers Diplômés d'Etat libéraux

## CHRS - ADAGES Regain

**CHRS :**421, rue de l'Agathois  
34000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

**Public accueilli :****Nombre de places :****90 places soit :**

- 80 sur Montpellier
- 10 sur Lunel

**Public concerné :**

Personnes majeures accompagnées ou non d'enfants

**Type d'hébergement :**

Appartements en regroupé et en diffus

**Modalités d'accueil :**

- Regroupé : Studios individuels pour isolés, couples et petites familles + espaces collectifs (salle polyvalente, bibliothèque...)
- Diffus : logements en cohabitation (chambres privatives, sanitaires et cuisine partagés), 1 logement / ménage, selon la composition des ménages

**Typologie des logements :**

- Regroupé : Studios, F1, F2
- Diffus : studio, T2 ou T3 + appartements en cohabitation

**Durée d'hébergement :**

6 mois renouvelables après accord de la DDETS (contrat de séjour et projet personnalisé 3 mois renouvelable), prolongation exceptionnelle acceptée par la DDETS au-delà d'un an

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO et entretien de pré-admission

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Sans condition de ressources

Personnes admises à l'aide sociale d'Etat, pouvant s'inscrire dans un projet d'insertion

**Participation financière :**

25 % des ressources pour une personne seule, 20 % des ressources pour les familles

**Prestations :**

- Lave-linge dans chaque logement en diffus et buanderie sur le site regroupé
- Salle polyvalente
- Petit-déjeuner possible en réfectoire
- Colis alimentaires via la banque alimentaire
- Accès wifi sur le site

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins, prévention et promotion de la santé
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle (Permanence 24H/24, 365 jours/an)
- Distribution de colis alimentaire après passage en commission d'attribution

Travail en réseau et en lien avec de nombreux partenaires, dont certains développent des permanences sur le site : santé globale, UMIPPP, la Boutik-réduire les risques, les ostéopathes humanitaires...

La plateforme Adages Regain est inscrit dans la politique de réduction des risques et des dommages causés.

L'accompagnement social individuel est réalisé par un binôme de travailleurs sociaux : l'un référent des démarches sociales, l'autre de l'accompagnement de la vie quotidienne. Les intervenants contractualisent avec le résidant ses projets de réinsertion et le soutiennent dans leur mise en œuvre et leur réalisation, via des entretiens formels hebdomadaires, des visites individuelles et de nombreuses rencontres, dont des accompagnements.

**Missions :**

Notre établissement est destiné à des publics en grande difficulté et accompagne toute personne en rupture sociale, quelle que soit sa problématique santé (addictions, besoin de soutien psychologique...) et/ou sociale (situation administrative, surendettement, sortant de prison...), et sa situation familiale (seul, en couple, avec ou sans enfants). Ces personnes, connaissant de graves difficultés notamment d'ordre économique, familial, de logement, de santé ou d'insertion, sont accueillies et bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif, en vue de les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale, le plus possible tournées vers l'accès à un logement. Elles doivent être autonomes au niveau alimentaire. Une participation financière est demandée en fonction des revenus. Ce dispositif s'adresse aux personnes, en rupture d'hébergement stable, désireuses de se poser et porteuses d'un projet de vie nécessitant une aide et un soutien pour son élaboration. Les animaux peuvent être admis avec leur propriétaire.

Les axes de notre projet d'établissement sont tournés vers 6 thématiques : l'hébergement (compétences à habiter...), le logement (gestion budgétaire...), la santé (prévention et promotion de la santé, du bien-être), la parentalité (histoires familiales, compétences parentales, développement de l'enfant...), la citoyenneté (lien social, vivre ensemble...), la remobilisation à l'activité (emploi formation).

Nous proposons des actions individuelles et collectives, co-construites avec les personnes, visant une réinsertion sociale, économique et professionnelle avec l'objectif de l'accès au logement autonome ou adapté ou l'orientation vers un lieu de vie pérenne adapté.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Directrice et chef de service
- Travailleurs sociaux
- Equipe administrative
- Ouvrier d'entretien/ CAVA
- Veilleurs de nuit

Intervenants réguliers :

- Equipe de santé globale (médecin , infirmiers)
- UMIPPP (infirmiers)

**CHRS - Chauliac-Rauzy A.E.R.S****Public accueilli :****Nombre de places :**

**38 places dont 10 places accessibles  
aux personnes à mobilité réduite**

**Public concerné :**

Personnes isolées, familles, majeurs, avec de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé  
Accueil plus particulièrement des hommes sortants de prison ou des personnes placées sous-main de justice

**Type d'hébergement :**

Appartements diffus dans les villes de Montpellier et Castelnaud-le-Lez

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes entièrement équipés

**Typologie des logements :**

T1 – T2

**Durée d'hébergement :**

6 mois renouvelables une fois après accord de la DDETS

**Modalités d'admission :**

Orientation validée par le SIAO

Admission en lien très étroit avec le SAOSH (AERS) qui oriente les personnes rencontrées en maison d'arrêt (VLM/ Béziers) jusqu'à un mois après la sortie de détention et/ou celles orientées vers lui par d'autres départements ou d'autres services

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Sans condition de ressources / Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

**Participation financière :**

20 % des ressources de la personne dès obtention de revenu



### Modalités d'accompagnement :

L'accompagnement social global est axé sur :

- La dynamique relationnelle (entretiens individuels, accompagnement physique)
- La mise en place d'un projet de prise en charge individualisée

Plusieurs prestations sont alors proposées :

- Hébergement et restauration (colis alimentaire possible)
- Favoriser l'accès aux droits : démarches administratives, couverture médicale, accès aux prestations sociales, droit pénal, droit de la famille, régularisation du séjour, consommation et surendettement
- Logement
- Insertion par l'emploi (élaboration et soutien au projet professionnel)
- Prévention, accès aux soins et à la santé (présence d'infirmiers au sein de l'équipe CHRS)
- Vie sociale, culture, citoyenneté, vivre ensemble (animations/ateliers au sein du CHRS et activités à l'extérieur, avec d'autres structures ou de droit commun)

La disponibilité des professionnels est assurée du lundi au vendredi de 9h à 18h, par téléphone ou physiquement dans les locaux du CHRS.

### Missions :

L'intervention auprès d'un public sortant de prison a pour objectifs :

- D'aider les personnes en grande difficulté sociale à retrouver leur autonomie et à accéder à une insertion durable en milieu ordinaire (logement, emploi...)
- De favoriser le retour digne dans la société des personnes détenues
- De développer des actions propres et prévenir les phénomènes de récidive
- De favoriser via l'hébergement, l'accès des plus démunis aux aménagements de peine

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- 5 travailleurs sociaux
- 1 chef de service
- Services généraux (entretien et maintenance) et service administratif mutualisé
- 1 infirmière à mi-temps

## CHRS - Elisabeth Bouissonnade

### CHRS :

125 Place Thermidor

34 000 Montpellier

Tél : 04.67.58.07.03

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**30 places dont 1 place accessible  
aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants mineurs. Jeunes filles majeures victimes de mariage forcé ou violence intra familiale

### Type d'hébergement :

26 places regroupé et 4 en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes  
Espaces collectifs au sein du CHRS

### Typologie des logements :

Du T1 au T3

### Durée moyenne d'hébergement :

6 mois renouvelables après accord de la DDETS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources / Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

### Participation financière :

20 % ou 25 % en fonction des ressources et de la composition familiale

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Accompagnement à la problématique violence conjugale

**Equipe :**

- Equipe pluridisciplinaire

## CHRS FARE

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**25 places dont 1 place accessible aux personnes à mobilité réduite sur le CHRS regroupé**

### Public concerné :

- CHRS regroupé : Jeunes majeurs de 18 à 25 ans
- CHRS diffus : Jeunes majeurs de 18 à 30 ans

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés + en diffus

### Modalités d'accueil :

- CHRS regroupé : 8 places (7 chambres individuelles et 1 double, avec restauration collective)
- CHRS diffus : 17 places (studios avec restauration individuelle)

### Durée d'hébergement :

1 an renouvelable après accord de la prolongation motivée pour la DDETS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources / Personnes admises à l'Aide Sociale de l'Etat

### Participation financière :

CHRS regroupé : 20 % des ressources

CHRS diffus : 15 % des ressources + résiduel (loyer – APL)

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé

### Missions :

Permettre aux personnes hébergées et accompagnées de stabiliser leur situation et d'accéder au plus tôt à un emploi, une formation et un logement.

### Equipe :

- 2 moniteur-éducateur
- 1 éducatrice spécialisée

## CHRS - Gammes

### Public accueilli :



**Nombre de places :** 42 places

### Public concerné :

Tout public

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels meublés et équipés

### Typologie des logements :

28 logements du studio au T2 (un logement accessible à un animal)

### Durée d'hébergement :

12 mois renouvelables après accord de la DDETS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources

Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

### Participation financière :

De 10 % à 25 % des ressources en fonction de la durée d'hébergement

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits et à la citoyenneté
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Présence professionnelle
- Recherche de logement autonome

### Equipe :

- 1 Chef de service
- 1 Coordinateur –
- Equipe pluridisciplinaire

## CHRS Regroupé - L'Oustal Gestare

Public accueilli :



Selon la taille

Nombre de places :

21 places

### Public concerné :

Accueil tout public, toute personne confrontée à de graves difficultés

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Cuisine partagée, salle de restauration collective, salon commun et jardin

### Typologie des logements :

Chambres collectives et individuelles

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables une fois après accord de la DDETS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources

Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

### Participation financière :

- 125 € selon les ressources pour une chambre simple et les repas
- 210 € selon les ressources pour les couples en chambres double



### Modalités d'accompagnement :

#### Accompagnement global :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Proposer un lieu de vie accueillant des femmes, des hommes et des couples, sans enfants avec l'objectif de les héberger et de les accompagner dans la mise en place d'un projet de vie.

### Equipe :

- 6 accompagnateurs de jour (animateurs, moniteur-éducateur, éducateurs spécialisés) accompagnant également les personnes hébergées par le CHRS en diffus
- 2 surveillants de nuit

## CHRS Diffus - L'Oustal Gestare

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**36 places**

**dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Accueil tout public, toute personne confrontée à de graves difficultés

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T2

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables une fois après accord de la DDCS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources

Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

### Participation financière :

Environ 35 % des ressources selon les logements

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement global :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Proposer un lieu de vie accueillant des femmes, des hommes et des couples avec ou sans enfants avec l'objectif de les héberger et de les accompagner dans la mise en place d'un projet de vie.

### Equipe :

6 accompagnateurs de jour (animateurs, moniteur-éducateur, éducateurs spécialisés) accompagnant également les personnes hébergées par le CHRS regroupé

**CHRS Acala - L'Avitarelle****CHRS :**

651 Avenue du Docteur  
Jacques Fourcade  
34070 Montpellier

Tél : 04.99.54.92.49

Fax : 04.67.82.97.09

**Public accueilli :**

1 à 2 chiens/chats sont acceptés par personne lors de l'arrivée sur le dispositif.

Aucune possibilité d'adoption d'un animal au cours du séjour.

**Nombre de places :**

**27 places dont 2 places accessibles et aménagées aux personnes à mobilité réduite**

**Public concerné :**

Hommes seuls

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés

**Modalités d'accueil :**

Plusieurs espaces communs partagés avec un dispositif d'urgence

Une cafétéria accessible pour les personnes ne disposant pas d'une kitchenette (personne accueillie en chambre individuelle)

**Typologie des logements :**

- 23 places en studio (16 m<sup>2</sup>)
- 2 places en studio PMR (20m<sup>2</sup>)
- 2 places en chambre individuelle (12,5 m<sup>2</sup>)

**Durée d'hébergement :**

6 mois renouvelables une fois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Sans condition de ressources

**Participation financière :**

- Hébergement en studio = 15 % des ressources
- Hébergement en studio + distribution de denrées alimentaires = 20 % des ressources
- Hébergement en chambre individuelle + restauration collective = 30 % des ressources

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social proposé :

- Accès aux soins : réouverture des droits, présence d'une infirmière pour la réduction des risques alcool, drogues, tabac ; réorientation vers les professionnels de santé compétents, accompagnement spécifique d'un professionnel de l'UMIPPP en interne
- Accès aux droits : mise à jour de la situation administrative
- Vie quotidienne : travail sur l'hygiène, l'entretien de l'espace privatif, le rythme de vie, la préparation des repas...
- Aide à la gestion du budget
- Emploi et formation : réorientation sur les partenaires compétents et soutien dans les démarches d'accès à l'emploi et à la formation
- Soutien à la parentalité : soutien dans les démarches juridiques liées aux droits parentaux
- Vie sociale et culturelle : accès à la citoyenneté, accès aux loisirs et à la culture travaillé à l'aide de partenaires

### Missions :

Ce qui est visé prioritairement pour les personnes accompagnées est :

« Dans un temps défini, favoriser l'émergence d'un projet et soutenir le résident dans le passage délicat entre cette projection et un début de réalisation, lui permettant d'avoir à nouveau prise sur sa vie, ainsi qu'une inscription dans des échanges économiques et sociaux, réalistes et soutenables ».

### Equipe :

L'équipe est composée de :

- 1 chef de service
- 1 coordonnateur de projet
- 1 secrétaire
- 3 travailleurs sociaux
- 1 infirmière missionnée sur la Réduction des Risques
- 4 surveillants de nuit
- 1 agent d'entretien

**CHRS Madeleine Delbrel - L'Avitarelle****CHRS :**63 bis rue Lakanal  
34090 Montpellier

Tél : 04.67.20.21.89

**Public accueilli :****Nombre de places :****40 places dont 10 dédiées au femmes  
victimes de violence****Public concerné :**

Femmes avec enfants

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés et diffus

**Modalités d'accueil :**Appartements autonomes  
Appartements en cohabitation**Typologie des logements :**

Regroupé :	1 studio
	8 T2
	1 T3
Diffus :	2 studios
	1 T2
	3 T3

**Durée d'hébergement :**

6 mois renouvelables une fois après accord de la DDCS

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Sans condition de ressources
- Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

**Participation financière :**

- Appartement autonome : 15 % ou 20 % des ressources
- Cohabitation : 10 % des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Accueillir et héberger des femmes et des enfants dépourvus d'hébergement ou de logement, les soutenir dans leur parentalité (s'il y a lieu), les accompagner dans l'élaboration d'un projet personnel dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### Equipe :

- Equipe pluridisciplinaire

## CHRS - La Clairière

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**21 places dont 1 logement accessible aux personnes à mobilité réduite (4 à 6 places)**

### Public concerné :

Femmes et familles en difficulté sociale

Femmes victimes de violences (violences conjugales, intrafamiliales, traite des êtres humains, mariage forcé, etc.)

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus

Hébergements en cohabitation pour les personnes isolées ou les petites unités familiales

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes meublés et équipés

### Typologie des logements :

4 Logements type 2 et 1 studio

3 logements de type T3 ou T4

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables une fois après accord de la DDETS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans condition de ressources

Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

### Participation financière :

Jusqu'à 25 % des ressources si les droits sont ouverts



### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement global :

- Accès aux droits administratifs et sociaux
- Réponse aux besoins essentiels
- Accompagnement vers l'accès aux soins physiques et psychologiques
- Soutien à la parentalité
- Accompagnement à la gestion du quotidien et au savoir habiter
- Soutien dans la gestion du budget
- Accompagnement juridique
- Accompagnement à la vie sociale et culturelle
- Orientation vers professionnels et partenaires en fonction des besoins

### Missions :

Hébergement, accompagnement socio-éducatif de femmes et familles en difficulté, de personnes victimes de violences afin de leur apporter une aide adaptée à leurs besoins et de les accompagner vers une insertion socio-économique et familiale durable.

### Equipe :

- 1 Directrice
- 1 Cadre administratif
- 1 Secrétaire et aide comptable
- 2 éducateurs spécialisés ou moniteurs éducateurs
- Agents d'entretien

## CHRS - L'Escale S.U.S

Public accueilli :



Nombre de places : 31 places

### Public concerné :

Tout public

### Type d'hébergement :

21 places en diffus et 10 places en regroupé et en cohabitation

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes, individuels ou en cohabitation

### Typologie des logements :

Du studio au T3

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables après accord de la DDETS

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Sans conditions de ressources / Personnes admises à l'Aide Sociale d'Etat

### Participation financière :

15 % des ressources et 100 € de caution

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Accès aux soins
- Présence professionnelle
- Aide aux demandes de santé et de logement
- Accompagnement social réalisé par l'équipe éducative et une psychologue

**Missions :**

L'objectif est de concevoir un projet de réinsertion sociale et de travailler à sa réalisation.

**Equipe :**

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- animateur
- Veilleur de nuit
- Psychologue (vacations)

## Missions :

Les CHRS Hors les Murs proposent un accompagnement auprès aux familles et personnes isolées déjà en hébergement ou en logement et rencontrant des difficultés socio-économiques. Une action socio-éducative est menée en vue de les aider à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Un projet de prise en charge individualisée et globale est élaboré avec la personne accompagnée.

## Statut :

Les CHRS sont des établissements sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Une convention précise notamment les catégories de personnes accueillies et la nature des actions conduites en leur faveur.

## Public suivi :

Personnes isolées ou familles, connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social.

## Durée d'accompagnement :

L'accompagnement par la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable : Lorsque la personne est admise, son accompagnement est en principe de 6 mois. Cette durée peut être renouvelée, la demande est à effectuer auprès du préfet par le directeur du centre avec un exposé des motifs. Le renouvellement doit être motivé par un projet d'insertion. L'objectif est que la personne ou la famille accède le plus rapidement possible à une insertion durable en milieu ordinaire ou adapté (logement, emploi...).

## Mode de fonctionnement :

Équipe d'intervenants sociaux pour aider la personne à accéder aux droits et retrouver son autonomie à partir du lieu de vie de la personne.

## CHRS Accompagnement Hors les Murs - Amicale du Nid

### CHRS :

3 rue Anatole France  
34000 Montpellier

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**File active 120 personnes en accompagnement  
240 personnes accueillies**

### Public concerné :

Femmes, hommes, personnes transgenres de plus de 18 ans, en situation ou en risque de prostitution, victimes de Traite des Etres Humains (TEH) à des fins d'exploitation sexuelle.

### Type d'hébergement :

Pas d'hébergement - CHRS hors les murs

### Modalités d'accueil :

Milieu ouvert sur rendez-vous  
Espaces collectifs pour travail de groupe avec les personnes accueillies  
Réunions groupe d'expression  
Aller vers : maraudes sur les lieux de prostitution (rue, route, Internet)

### Durée d'hébergement :

Accompagnement variable renouvelable 6 mois/1 an

### Modalités d'admission :

Admission directe sur orientation des partenaires associatifs ou à partir du travail de rue  
Pas de demande de cesser la prostitution pour un accompagnement

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Modalités d'accompagnement :

Dans un cadre institutionnel défini par son projet associatif, l'équipe éducative accompagne les personnes vers une alternative à la prostitution, en s'appuyant sur les démarches d'accompagnement social global. Des rendez-vous sont proposés en semaine, ainsi que des accompagnements en extérieur (partenaires, démarches personnelles) ou à domicile/dans le lieu d'hébergement.

- Accès aux droits/dépôt de plainte pour TEH à des fins d'exploitation sexuelle
- Demande d'asile, réexamen (en lien avec la TEH à des fins d'exploitation sexuelle)
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

### Missions :

L'établissement de l'Amicale du Nid Hérault est un CHRS autorisé en juillet 2007 et qualifié « hors les murs ». Situé dans le centre-ville de Montpellier, l'établissement « La Babotte » propose un accompagnement social vers l'insertion et l'autonomie aux personnes qui connaissent ou qui ont connu la prostitution dans leur parcours de vie.

Une permanence d'entretien est réalisée dans nos locaux à Béziers (centre-ville). Elle s'appuie sur des axes pédagogiques forts :

- Prendre en compte, dans les réponses proposées, la globalité des situations des personnes accueillies, par des méthodes individuelles et collectives de travail ;
- Soutenir l'action en fonction du projet individuel des personnes pour aller vers la réinsertion ;
- Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité individuelle et collective ;
- Avoir le souci de rétablir les liens affectifs, familiaux, parentaux, des personnes ;
- Soutenir, dans une démarche construite et partagée la sortie de la prostitution ;
- Inscrire la prévention dans la transversalité des actions du service et prévenir très en amont de la prostitution (prévention primaire).

Le service accueille toute personne en situation ou en risque de prostitution. Il se situe comme un intermédiaire proactif entre les personnes concernées par la prostitution et l'ensemble des services de droit commun.

Les caractéristiques principales de l'accueil et de l'accompagnement sont :

- La spécificité, la prise en compte des violences prostitutionnelles ;
- L'écoute et le soutien pour sortir de l'emprise de la prostitution ;
- L'accompagnement vers des solutions alternatives à la prostitution ;
- La réparation suite aux conséquences de la prostitution ;
- L'inconditionnalité de l'accueil, dans le respect mutuel.

L'aller vers :

- L'équipe se déplace avec le véhicule de service dans les lieux de prostitution (nuit et jour) dans les rues de Montpellier et sur les routes du département.
- Maraudes dématérialisée (Internet, Snap, sms) pour un contact de présentation de l'association.
- L'objectif de l'aller vers est multiple :
  - proposer un soutien, une écoute aux personnes qui en font la demande
  - Réduire les risques de la prostitution
  - Accompagner et orienter, notamment vers les soins,
  - Proposer un accompagnement social.

## CHRS Accompagnent Hors les Murs - Gammes

### Public accueilli :



Nombre de places : **9 places**

### Public concerné :

Tout public

### Type d'hébergement :

L'accompagnant se déplace chez la personne, et ce, quel que soit l'hébergement en cours (logement autonome, squat, sans-abrisme...)

### Modalités d'accueil :

Accompagnement à partir du lieu de vie de la personne

- 4 places en direction des personnes accueillies, en logement accompagné type IML et résidence sociale
- 5 places en direction des personnes accueillies au centre d'hébergement d'urgence

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelable

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

Personnes admises à l'Aide Sociale Etat

### Participation financière :

Aucune

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement personnalisé qui peut comprendre :

- Accès aux droits et à la citoyenneté
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Présence professionnelle
- Recherche de logement autonome ou orientation vers les dispositifs adaptés aux besoins

### Missions :

Proposer un accompagnement global à partir du lieu de vie des personnes et au plus près de leurs besoins.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire



## CHRS Accompagnement Hors les Murs - Gestare

Public suivi :



Nombre de places :

9 places

### Public concerné :

Personnes isolés ou en couple

### Type d'hébergement :

L'accompagnant se déplace chez la personne, et ce, quel que soit son hébergement en cours (logement autonome, squat, sans-abrisme...)

### Modalités d'accueil :

Accompagnement à partir du lieu de vie de la personne

### Durée de suivi :

6 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Inconditionnel

### Participation financière :

Pas de participation financière

### Prestations :

Accompagnement social global

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement sur le lieu de vie, dans les locaux de l'association, accompagnement physique et médiation

### Missions :

Proposer un accompagnement global à partir du lieu de vie des personnes et au plus près de leurs besoins.

### Equipe :

1 travailleur social

## CHRS Accompagnent Hors les Murs – La Clairière

### Public accueilli :



Nombre de places : 12 mesures

### Public concerné :

Femmes seules ou en famille

### Type d'hébergement :

L'accompagnant se déplace chez la personne, et ce, quel que soit l'hébergement en cours (logement autonome, squat, sans-abrisme...) sous condition de sécurité pour tous.

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement personnalisé qui peut comprendre :

- Accès aux droits et à la citoyenneté
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Recherche de logement autonome ou orientation vers les dispositifs adaptés aux besoins

**Missions :**

L'accompagnement hors les murs est un accompagnement individualisé, basé sur les besoins et les attentes évalués avec la personne. Il concerne en priorité les personnes nécessitant un accompagnement global renforcé par l'accès ou le maintien dans le logement.

L'accompagnement social est réalisé au sein du milieu « ordinaire » que constitue le lieu de vie de la personne dans le cadre d'une intervention au plus près de la réalité des personnes.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire

## CHRS Accompagnent Hors les Murs - SUS

### Public accueilli :



Nombre de places : 6 mesures

### Public concerné :

Tout public non hébergé par une structure (en abri précaire, sans abri, hébergé chez un tiers...) présent sur le territoire du Bassin de Thau. Le CHRS Hors les murs est aussi mobilisable dans le cadre du maintien dans le logement autonome.

### Type d'hébergement :

L'accompagnant se déplace chez la personne, et ce, quel que soit l'hébergement en cours (logement autonome, squat, sans-abrisme...)

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO ou par les bailleurs sociaux

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Accueil inconditionnel

### Participation financière :

Aucune

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement personnalisé qui peut comprendre :

- Ouverture et accès aux droits
- Accès à la citoyenneté
- Accompagnement à l'insertion sociale (loisirs, culture, relations familiales, etc)
- Accompagnement aux soins et accès aux services de santé
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Recherche de logement autonome ou orientation vers les dispositifs adaptés aux besoins

**Missions :**

L'accompagnement global social est réalisé au sein du milieu « ordinaire » que constitue le lieu de vie de la personne dans le cadre d'une intervention au plus près de la réalité et des besoins des personnes.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire

# LOGEMENT INTERMEDIAIRE

- Appartement Relais [135](#)
- ALT – Résidence sociale [166](#)
- Hôtel Social [171](#)
- Intermédiation Locative [176](#)
- Sous-Location [207](#)
- Résidence Sociale [241](#)
- Maison Relais – Pension de Famille [269](#)
- Résidence Accueil [300](#)
- Un Bail d’Abord [311](#)

## Missions :

Ce dispositif a pour missions de permettre aux ménages de bénéficier d'un logement temporaire le temps de stabiliser leur situation et de rechercher un logement autonome ou de consolider leur situation. L'ALT (Allocation Logement Temporaire) est une aide versée par l'Etat aux associations ou CCAS conventionnés qui mobilisent les logements et y accueillent des ménages défavorisés. Ces logements sont propriété des associations ou CCAS ou pris en location.

## Public accueilli :

Personnes défavorisées relativement autonomes sans logement et qui ne peuvent pas être hébergées en CHRS ou dont la situation ne le justifie pas.

## Durée de séjour :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois.

## Contractualisation :

Convention tripartite entre le Conseil Départemental et Montpellier Métropole, l'opérateur et la personne hébergée qui mentionne les objectifs et engagements respectifs. L'accompagnement proposé est contractualisé avec la personne qui adhère au dispositif, conformément à la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale :

- ✓ Contrat de séjour (ou contrat d'hébergement, contrat d'engagement). Il n'ouvre ni de droit à l'aide personnelle au logement, ni de droit au maintien dans les lieux.
- ✓ Projet personnalisé ; l'accompagnement est élaboré avec la personne en fonction de ses besoins.
- ✓ Règlement de fonctionnement
- ✓ Livret d'accueil

## Forme d'habitat :

Logements du parc privé.

## Mode de gestion :

Association ou CCAS...

## Appartement Relais - A.B.E.S

### Public accueilli :



### Capacités :

**27 appartements  
(97 places théoriques)**

### Public concerné :

Tout public en difficulté sociale et en démarche de réinsertion

### Type d'hébergement :

Logements diffus implantés sur la ville de Béziers

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes entièrement équipés

### Typologie des logements :

Logements T2 à T4

### Durée d'hébergement :

Hébergement temporaire

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Ressources à minima issues de prestations sociales
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Forfait (Base 2022 : 4€/adulte<sup>[1]</sup>/jour et d'un montant de 1€/mineur/jour )

<sup>[1]</sup> S'entend comme personne majeure, y compris les enfants majeurs.

### Prestations :

Bureau pour les rendez-vous et entretiens individuels, implanté au sein de la résidence du siège de l'association



### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne et comportement locatif
- Gestion budgétaire
- Accompagnement dans l'environnement (réseau, partenariat associatif et/ou professionnels)
- Emploi, formation et recherche de logement autonome
- Vie sociale et culturelle

### Missions :

Accompagnement visant le retour à l'autonomie sociable durable

### Equipe :

Equipe constituée de :

- 2 travailleurs sociaux
- 1 chargé de maintenance
- Fonction support

## Appartement Relais - ADAGES

### Appartement Relais :

Maison du Logement  
 Antenne de Ganges  
 Maison des Services

Avenue du Mont Aigoual  
 34190 GANGES

Tél : 06 07 39 73 76

### Public accueilli :



### Capacités :

**1 logement de 4 places  
 (une famille avec maximum deux enfants)**

### Public concerné :

Accueil tout public avec une priorité pour les personnes seules avec enfant(s) ou couple avec enfant(s)

### Type d'hébergement :

Appartement en diffus implanté sur la ville de Ganges

### Modalités d'accueil :

Appartement autonome meublé

### Typologie des logements :

1 appartement de type T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Familles ayant des ressources

### Participation financière :

Participation à hébergement de 120 € mensuel  
 + Electricité

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global dont les axes sont définis lors du premier entretien d'orientation en fonction de la situation et des besoins des personnes

### Equipe :

- 1 travailleur social sur l'antenne de Ganges

## Appartement Relais - ADAGES

### Appartement Relais :

291 rue de Verdun  
 34400 Lunel  
 Tél : 07.88.62.02.69

### Public accueilli :



### Capacités

**4 places**  
**(une famille avec maximum deux enfants)**

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Appartement en diffus implanté sur la ville de Lunel

### Modalités d'accueil :

Appartement individuel meublé

### Typologie des logements :

1 appartement de type T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Familles ayant des ressources

### Participation financière :

Participation à l'hébergement de 130 € mensuel + Caution de 50 € à l'entrée  
 + Electricité

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global dont les axes sont définis lors du premier entretien d'orientation en fonction de la situation et des besoins des personnes

### Equipe :

➤ 1 travailleur social sur l'antenne de Lunel

## Appartement Relais - ADAGES

### Appartement Relais :

Tél : 06.42.91.31.05

### Public accueilli :



### Capacités

2 places

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Appartement en diffus implanté sur la commune de Saint-Mathieu-de-Tréviérs

### Modalités d'accueil :

Appartement individuel meublé

### Typologie des logements :

1 appartement de type T1

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Familles ayant des ressources

### Participation financière :

Participation à l'hébergement de 201 € mensuel + Caution de 100 € à l'entrée  
+ Electricité

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global dont les axes sont définis lors du premier entretien d'orientation en fonction de la situation et des besoins des personnes

### Equipe :

➤ 1 travailleur social

## Appartement relais - Amicale du Nid

### Public accueilli :



### Capacités :

**12 logements / 14 places**



Tolérés si présents  
avant l'entrée dans  
le dispositif

### Public concerné :

Femmes, hommes, personnes transgenres de plus de 18 ans, couples (exceptionnellement en fonction de la situation) en situation ou en risque de prostitution victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels sauf pour deux appartements en cohébergement pour personnes en parcours de sortie de la prostitution PSP.

### Typologie des logements :

8 T1 ; 1 T2 ; 3 T3

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO ou admission directe au regard de la spécificité du public

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Conditions de ressources : source de revenus stable (RSA, AAH, etc.)

### Participation financière :

Différence résiduelle entre le loyer et l'allocation logement temporaire.  
Eau, gaz, électricité.

## Appartement Relais

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Entretiens individuels réalisés avec la CESF en alternance dans les locaux de l'association et dans l'appartement
- Accompagnement progressif vers l'autonomie des personnes

### Missions :

L'Amicale du Nid accompagne les personnes en situation de prostitution ou en risque de prostitution vers une alternative, dans un projet d'insertion globale adapté à leur demande et leur situation.

Notre démarche d'insertion repose autant sur notre fonction de médiateur entre un public concerné par la prostitution et les espaces et structures de droit commun que sur notre capacité à soutenir les bénéficiaires pour prendre des décisions autonomes.

Elle nécessite un soutien important pour des personnes concernées souvent par des problématiques différentes. Pour beaucoup, l'accompagnement vers l'habitat représente un appui essentiel pour que puisse s'amorcer une prise de distance avec la pratique prostitutionnelle. L'insertion de ces appartements relais dans le service de milieu ouvert permet de prendre appui sur l'ensemble de l'équipe et des services du milieu ouvert pour un travail global sur la situation sociale, éducative et psychologique des personnes, si et quand elles le souhaitent.

### Equipe :

- Secrétariat
- Comptabilité
- Direction
- 1 CESF
- 1 psychologue clinicienne (1 demi-journée/15 jours)
- 1 juriste (16h/mois)

## Appartement Relais - A.E.R.S

### Appartement Relais :

SERVICE LOGEMENT  
53 rue Claude  
François  
34080 Montpellier

### Public accueilli :



### Capacités :

**23 appartements dont 9 accessibles aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

- Public PDALHPD, 18-60 ans et plus
- Ménages n'ayant pas les capacités d'autonomie suffisante pour accéder directement à un logement définitif ou pour lesquels il est nécessaire de sécuriser le bailleur
- Personnes autonomes dans le logement (hygiène, gestion du budget...)
- Personnes ayant des problématiques de santé parfois cumulées (addictions stabilisées, troubles psychiatriques mineurs...)
- 5 places « Accompagnement Plus » dédiées au public en très grande précarité (bidonville, squatt, etc.)

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la ville de Montpellier

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels, meublés et équipés, à proximité des transports et des commerces

### Typologie des logements :

Studios, T1 et T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois sur avis de la Métropole de Montpellier

### Modalités d'admission :

Admission sur dossier SIAO validé

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Condition de ressources : RSA, AAH, salaire, Indemnités pôle emploi...
- Dettes : dossier de surendettement à constituer ou constitué, plan d'apurement des dettes en cours ou déjà engagé
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Forfait de 110 € + Droit à l'allocation logement

**Modalités d'accompagnement :**

- Ouverture et maintien des droits
- Actions socio-éducatives pour aider les personnes à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale
- Aide à la vie quotidienne
- Aide à la gestion budgétaire
- Suivi santé
- Soutien à la recherche de logement
- Entretiens individuels
- Visites à domicile
- Accompagnements physiques

**Equipe :**

- 2 travailleurs sociaux
- 1 chef de service
- Services généraux et administratifs mutualisés



## Appartement Relais - A.T.U

### Public accueilli :



### Capacités :

31 places

### Public concerné :

Public du PDALHPD

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes meublés

### Typologie des logements :

Studio, T1, T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Ressources obligatoires
- Dettes acceptées si peu importantes + accord du ménage pour travailler sur le budget
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Participation différente en fonction des logements (montant du loyer du logement – ALT)

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Equipe :

- Travailleurs sociaux

## Appartement Relais CCAS AGDE

### Public accueilli :



### Capacités :

13 logements – 50 places

### Public concerné :

Tout public relevant du PDALHPD

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

3T1, 1 T1 bis, 2 T2, 7 T3

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Familles ayant des ressources
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

- T1 : entre 100€ et 120 €
- T2 : 130 €
- T3 : 180 €

Un dépôt de garantie correspondant à un mois de participation financière est demandé

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Aider et accompagner dans la recherche et l'accès à un logement autonome
- Gestion budgétaire

### Equipe :

- 2 travailleurs sociaux
- 1 agent administratif

## Appartement Relais - E. Bouissonnade

**Appartement Relais :**

Tél : 04.67.58.07.03

**Public accueilli :****Capacités :****2 appartements****Public concerné :**

Femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants mineurs  
Jeunes filles majeures victimes de mariage forcé ou violence intra familiale

**Type d'hébergement :**

Logements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes entièrement équipés

**Typologie des logements :**

T2

**Durée d'hébergement :**

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

**Modalités d'admission :**

Admission directe au regard de la spécificité du public

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources
- Personnes en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

- 1 Appartement forfait de 128 €
- 1 Appartement forfait de 188 €

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Accompagnement à la problématique violence conjugale

**Equipe :**

- Equipe pluridisciplinaire

## Appartement Relais - CLLAJ

### Public accueilli :



### Capacités :

**7 places**

### Public concerné :

Jeunes de 18 à 25 révolus

### Type d'hébergement :

4 logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes meublés

### Typologie des logements :

1 T1 et 3 T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Revenus supérieurs ou égaux à 500 €.
- Faible endettement
- Situation administrative régularisée
- Suivi obligatoire par un travailleur social ou la Mission Locale Jeunes

### Participation financière :

L'indemnisation comprend toutes les charges (eau, électricité, meubles, ordures ménagères)

- 130 € pour les T1
- 160 € pour les T2

+ 20 € par personne supplémentaire (pour les charges)

### Modalités d'accompagnement :

- Orientation vers les structures pour l'ouverture de leurs droits
- Gestion budgétaire
- Accompagnement à la recherche d'un nouveau logement
- Travail en collaboration avec la Mission Locale Jeunes pour l'emploi et la formation

### Equipe :

- 1 Responsable de secteur / Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 1 chef de projet /CESF

## Appartement Relais - Gammes

### Public accueilli :



### Capacités :

109 logements et 282 places

### Public concerné :

Tout public relevant du PDAHPD

### Type d'hébergement :

Logements en diffus sur Montpellier et Montpellier Métropole

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes meublés

### Typologie des logements :

Du studio à T4

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative avec droits ouverts et ressources stables (minimum RSA)
- Si endettement : démarches engagées pour le traiter ou en voie de l'être (ex : échéancier négocié, dossier de surendettement, MASP...)
- Etre en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

- Participation aux frais d'hébergement (forfait par typologie de logement) ; Studio = 98 € et T3 = 198 €
- Energie : ouverture compteurs et consommations au nom de la personne, paiement des consommations

### Modalités d'accompagnement :

- Réunions d'information et ateliers collectifs
- Entretiens individuels
- Visites à domicile
- Visites techniques sur les logements
- Accompagnement social lié au logement et au projet de relogement
- Gestion et médiation locative
- Pour toutes les autres démarches sociales et administratives, le service social orienteur reste le référent

### Missions :

Gestion de 109 appartements relais, en vue de permettre la stabilisation de la situation sociale des ménages hébergés et leur accès au logement autonome.

### Equipe :

- 1 chef de service
- 3 travailleurs sociaux
- 1 animateur
- 1 secrétaire
- Service gestion locative et technique

## Appartement Relais – Service Accompagnement Familles Gestare

**Public accueilli :**

Selon la situation

**Capacités :****11 logements****Public concerné :**

Jeunes femmes isolées de moins de 30 ans enceintes et/ou avec enfant de moins de trois ans rencontrant des difficultés d'accès au logement et nécessitant un accompagnement lié à la parentalité

**Type d'hébergement :**

Hébergements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes  
Possibilité de regroupement dans les autres locaux de l'association

**Typologie des logements :**

Du studio au T2

**Durée d'hébergement :**

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : bénéficiaires de ressources
- Enfants âgés de moins de 3 ans

**Participation financière :**

Résiduel de loyer selon le montant des allocations logements

**Modalités d'accompagnement :**

- Soutien à la parentalité
- Insertion par le logement

**Missions :**

Insertion par le logement et accompagnement à l'exercice de la parentalité

**Equipe :**

- 1 CESF
- 1 TISF



## Appartement Relais - Habitat Jeunes

**Public accueilli :****Capacités :****3 logements****Public concerné :**

Jeunes de 18 à 30 ans, ayant de faibles ressources, inscrits dans un processus d'insertion (Contrat d'Engagement Jeune, formation, suivi MLJAM), ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour gérer leur logement et qui ont besoin de soutien pour la gestion administrative, budgétaire.

**Type d'hébergement :**

Studios en diffus

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes

**Typologie des logements :**

Studios

**Durée d'hébergement :**

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : 400 € minimum
- Etre en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

150 € de participation financière

Dépôt de garantie : 150 €

**Appartement Relais****Modalités d'accompagnement :**

Actions transversales avec les résidences sociales Habitat Jeunes :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne dans le logement
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Vie sociale et culturelle en collectif
- Organisation de conseils résidents, débats participatifs
- Suivi de l'insertion professionnelle
- Vie sociale et culturelle

**Equipe :**

- 1 Assistant de Service Social
- 1 CESF
- 1 Coordinateur
- 1 Agent de maintenance

## Appartement Relais - Habitat Jeunes

### Public accueilli :



Avec enfants de moins de 3 ans



### Capacités :

2 places

### Public concerné :

Jeunes de 18 à 30 ans

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes

### Typologie des logements :

T1

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources permettant d'avoir accès à un logement autonome à la fin de la prise en charge en ALT (RSA, ARE, Revenus liés au travail...)
- Pas de situation d'endettement non maîtrisée sauf si des démarches de dossier de surendettement sont déjà engagées
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

15 % des revenus à l'entrée dans le logement

### Modalités d'accompagnement :

- L'accès aux droits
- La gestion budgétaire
- La recherche de logement

### Equipe :

- 1 CESF
- 1 Educateur Spécialisé

## Appartement Relais - Habitat et Humanisme

### Public accueilli :



### Capacités :

4 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes, non-meublés, dans le parc privé

### Typologie des logements :

2 T1 et 2 T2

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Forfait ALT en fonction de la taille du logement – résiduel variable pour les ménages

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF sur Béziers
- Bénévoles accompagnants

## Appartement Relais - Habitat et Humanisme

Public accueilli :



Capacités :

3 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes, non-meublés, dans le parc privé

### Typologie des logements :

2 T1 et 1 T2

### Durée moyenne d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Forfait ALT en fonction de la taille du logement – résiduel variable pour les ménages

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF
- Bénévoles accompagnants

## Appartement Relais - L'Avitarelle

### Public accueilli :



Capacités : **28 logements**

### Public concerné :

Personne / famille en difficulté sociale, financière ou administrative ponctuelle.  
Public ciblé par le PDALHPD, orienté par les travailleurs sociaux des organismes agréés dans le cadre du FSL via le SIAO34.

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes et meublés

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Conditions de ressources : ressources suffisantes pour assurer la participation financière

### Participation financière :

- Participation financière pour l'occupation d'un logement assuré
- Dépôt de garantie
- Paiement des consommations (électricité, gaz)

## Appartement Relais

### Modalités d'accompagnement :

La personne doit être dans des capacités à occuper un logement, et ainsi :

- Présenter des dispositions favorables pour accéder à un logement autonome et définitif (« être locataire ») ; ces dispositions s'entendent en termes de capacités structurelles permettant de gérer malgré des difficultés conjoncturelles, mais également de volonté et souhait d'être autonome, durablement, dans un logement « à son nom »,
- Adhérer à l'accompagnement social inhérent à la mesure – un contrat d'accompagnement social est également signé qui peut comprendre :
  - Accès aux droits
  - Vie quotidienne
  - Gestion budgétaire
  - Soutien à la parentalité
  - Vie sociale et culturelle

### Missions :

Le Service Logement Autonome propose deux accompagnements vers le logement, dans le cadre d'un Appartement – Relais.

Les personnes accompagnées sont des personnes seules ou des familles qui rencontrent des difficultés à accéder et à gérer un logement pour des raisons plurielles (revenus bas ou fragiles et/ou sans appui d'un garant, en situation « d'absence de logement » ou d'expulsion, difficultés sociales en lien avec des problèmes familiaux, de santé, d'endettement, d'addiction..., isolement social, degrés différenciés de connaissance et d'accès aux droits).

Le service des Appartements Relais a pour vocation de favoriser un accès / un retour rapide à un logement autonome et pérenne, par une solution « transitoire » d'hébergement et un accompagnement social. La mise à disposition d'un logement permet de vérifier la bonne adéquation entre les demandes et les capacités des bénéficiaires

### Equipe :

La personne accompagnée est au cœur de son accompagnement et pleinement actrice de son projet personnalisé, tant dans les décisions que les objectifs définis, ou encore les engagements pris et tenus. Elle bénéficie d'un accompagnement individualisé qui s'articule autour :

- **Du référent** : chaque personne a un référent, travailleur social du service, en charge de la co-élaboration, de la coordination et du suivi du PASP.
- **De l'équipe du service Logement Autonome** : l'équipe est composée de travailleurs sociaux liant des compétences éducatives, techniques et sociales à la fois variées et complémentaires (CESF et ES). La richesse même de ces différents profils doit permettre des analyses et des échanges d'une grande ouverture lors des réunions hebdomadaires. Les remplacements ou « l'appui » des collègues autorisent des contacts directs avec l'ensemble des familles prises en charge sur le service ;
- **Du personnel technique** : une des originalités de notre action réside dans l'implication du personnel technique dans l'accompagnement des personnes. Aussi, toute intervention au sein d'un appartement doit être levier d'accompagnement et l'occasion d'un apprentissage spécifique pour la personne au service de son « autonomie d'habitant ». Cette modalité d'intervention doit être structurée et le personnel technique accompagné dans cette mission.

Cette équipe est ponctuellement renforcée, en partenariat avec l'UMIPPP, d'un infirmier psychiatrique qui intervient à la demande du service dans l'accompagnement des personnes accueillies. Il apporte à l'équipe de manière ponctuelle un éclairage spécifique lors de l'étude de certaines situations.

## Appartement Relais - La Clairière

### Public accueilli :



Suivant le règlement de copropriété

### Capacités :

**32 appartements, soit 91 places**

### Public concerné :

Femmes ou familles en difficulté sociale, en rupture d'hébergement, ayant besoin d'accompagnement social avant d'accéder à un logement de droit commun

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus sur Montpellier et agglomération

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes dans le parc privé

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources suffisantes pour s'acquitter d'un forfait hébergement ou d'un résiduel de loyer
- Droits administratifs ouverts

### Participation financière :

- Forfait pour les logements bénéficiant de l' ALT
- Différentiel entre loyer, charges et allocation logement pour les autres appartements



## Appartement Relais

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement social en lien avec le travailleur social de secteur à l'origine de l'orientation initiale.
- Accompagnement de la structure centré sur gestion de la vie quotidienne, soutien budgétaire, savoir « habiter », droits et devoirs des locataires, intégration dans l'environnement, recherche d'un logement définitif en parc public ou privé.

### Missions :

Proposer un hébergement temporaire à des femmes ou familles en difficulté sociale ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif leur permettant à terme de retrouver les conditions du droit commun et un logement pérenne.

### Equipe :

- 3 travailleurs sociaux
- Personnel administratif et technique mutualisé

## Appartement Relais - Le Refuge

### Public accueilli :



### Capacités :

**7 places – 7 logements**

### Public concerné :

Personnes âgées de 18 à 25 ans LGBT+ victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rupture familiale et/ou sociétale. Public avec des problématiques associées à l'errance, accentuées par l'isolement et un mal-être psychologique lié au rejet parental et à de la violence :

- Dépendance : toxicomanie, alcoolisme
- Prises de risques, prostitution
- Troubles psychologiques

### Type d'hébergement :

6 chambres regroupées dans une villa  
1 appartement relais à Saint-Jean-de-Védas

### Modalités d'accueil :

Regroupé : chambres individuelles + espaces collectifs  
Diffus : appartement autonome

### Typologie des logements :

Regroupé : Chambres individuelles  
Diffus : 1 T1

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 1 mois renouvelable 5 fois

### Modalités d'admission :

Admission sur dossier SIAO ou ligne d'urgence de la fondation 06 31 59 69 50 (7j/7 24h/24)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Pas de condition exigée

### Participation financière :

- 50 € de caution
- 30 €/mois si peu de ressources ou 10 % des ressources à partir de 300 €

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement socio-éducatif :

- Accès aux droits
- Gestion budgétaire
- Travail en lien avec la mission locale pour l'emploi et la formation
- Accès au logement autonome
- Vie sociale et culturelle
- Accompagnement psychologique

### Missions :

Accompagner et héberger des jeunes LGBT+ en situation d'errance, ou en questionnement identitaire

### Equipe :

- 1 Délégué
- 1 Psychologue
- 1 Moniteur éducateur
- 20 Bénévoles
- 1 intervenante de l'UMIPPP
- 2 services civiques
- 1 Sophrologue

## Appartement Relais - S.U.S

### Public accueilli :



### Capacités :

**17 logements dont 1 logement accessible  
aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Public prioritaire du PDALHPD

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T3

### Durée d'hébergement :

Contrat d'hébergement de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources pérennes (PF, RSA, Revenus d'activité...)
- Situation d'endettement : dossier Banque de France instruit
- Etre en situation régulière sur le territoire (CNI, livret de famille, 2 derniers avis d'imposition)

### Participation financière :

15 % des ressources du ménage et une participation mensuelle de 20 € par personne aux charges

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Gestion budgétaire

**Equipe :**

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Psychologue (vacations)

## Missions :

Offrir une modalité de logement collectif (associant logements privés et espaces collectifs) temporaire meublé à des personnes en difficulté sociale et/ou économique en dynamique d'insertion. Accompagnement individuel et collectif par la mise en œuvre d'actions de citoyenneté, d'accès aux droits, de prévention, etc. L'accompagnement n'est ni global ni renforcé mais la mise en situation en logement permet d'évaluer l'autonomie du ménage et envisager la sortie vers un autre dispositif à la situation

## Statut :

Il s'agit d'un logement foyer conventionné à l'APL, bénéficiant d'un agrément et construit obligatoirement autour d'un projet social.

## Public accueilli :

Personnes isolées, ayant des ressources (Contrat d'engagement jeune, formation, stage, salaire...), en capacité d'occuper un logement autonome avec un besoin d'accompagnement global.

## Durée de séjour :

De trois à six mois renouvelable une fois

## Contractualisation :

Contrat d'occupation

## Forme d'habitat :

Logements meublés autonomes de type studio/T1 sur site des résidences Habitat Jeunes

CCAS Montpellier

125 place Thermidor

34045 Montpellier

Tél : 04.99.52.77.00

## Résidence les Fauvettes – CCAS de Montpellier

8 rue Bonnard  
34000 Montpellier

Tél : 04 99 52 77 41

Public accueilli

:



Nombre de places :

**21 places**

### Public concerné :

Hommes isolés bénéficiaires de la protection internationale, âgés entre 18 et 30 ans

### Type d'hébergement :

Semi-regroupé

### Modalités d'accueil :

Chambres individuels meublées avec espaces collectifs à partager (cuisine collective, sanitaires)

### Typologie des logements :

17 chambres simples, 2 chambres double

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Statut bénéficiaire de la protection internationale (BPI)

Sans condition de ressource

Être dans une dynamique d'insertion socio-professionnel (formation, apprentissage ou proche de l'insertion professionnelle)

### Participation financière :

10% des revenus mensuels

### Prestations :

Localisation en centre ville à 2 min du tram

Salle commune, jardin extérieur

Accès wifi, accès PC gratuitement 1 heure /jour.

### Modalités d'accompagnement :

La transversalité est une notion de management essentiel au Centre d'expérimentation et d'innovation sociale (CEIS) , ce qui permet des accompagnements multi dimensionnels :

- Accompagnement linguistique
- Accompagnement numérique
- Accompagnement socio – professionnel
- Accompagnement à l'apprentissage des plateformes administratives en ligne
- Accompagnement vers le Logement

### Missions :

Favoriser l'inclusion locative, sociale et professionnelles des personnes BPI en accompagnant:

- l'apprentissage de la langue et culture française en adaptant l'ensemble des interventions à la méthode F.O.S.( français objectif spécifique)
- l'apprentissage numérique pour garantir une autonomie administrative nécessaire à l'accès à un logement autonome.

### Equipe :

- 1 agent administratif
- 2 veilleurs de nuits
- 1 coordonnatrice
- 1 directrice

Equipe mobilisée de façon ponctuelle :

- 1 assistante sociale
- 1 Conseiller Numérique
- 1 CESF
- 1 Formatrice Langue Etrangère



## ALT FJT - Habitat Jeunes

**Public accueilli :****Capacités :****21 places****Public concerné :**

Jeunes de 18 à 30 ans, ayant de faibles ressources (dont travail précaire), inscrits dans un processus d'insertion (Contrat d'Engagement Jeune, formation, suivi MLJAM).

**Type d'hébergement :**

Semi-regroupé en résidence HJ

**Modalités d'accueil :**

Studios meublés sur site des résidences Habitat Jeunes avec espace collectifs à partager (cafétéria, buanderie, espace collectif)

**Typologie des logements :**

Studios

**Durée d'hébergement :**

Contrat d'hébergement de 3 mois renouvelable une fois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO + un entretien d'admission

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : 400 € minimum et 1 000 € maximum
- Etre en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

20 € à l'adhésion

Entre 110 € et 125 € de participation financière mensuelle

150 € de dépôt de garantie

Charges d'électricité non pris en charge

### Modalités d'accompagnement :

Actions transversales avec les résidences sociales Habitat Jeunes :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Autre

### Missions :

L'Association Habitat Jeunes FJT propose des logements adaptés aux jeunes en situation d'insertion, outre le logement notre projet vise la prise d'autonomie dans les principes de l'Education Populaire.

Notre accompagnement est individuel mais aussi collectif par la mise en œuvre d'actions de citoyenneté, d'accès aux droits, prévention ETC...

### Equipe :

- 1 gestionnaire
- 1 animateur
- 1 travailleur social
- 1 gardien présent en soirée

## Missions :

Offrir une modalité d'hébergement temporaire à coût maîtrisé à des personnes en difficulté sociale et/ou économique et les accompagner dans leurs démarches de recherche de logement autonome.

## Public accueilli :

Ménages autonomes avec ou sans enfant, momentanément privé de logement et/ou rencontrant des difficultés particulières pour se loger.

## Forme d'habitat :

Logements meublés autonomes sur site pouvant associer des espaces privatifs et espaces collectifs.

## Durée de séjour :

Contrat de 3 mois renouvelable une fois.

## Contractualisation :

Signature d'un contrat d'hébergement entre l'intéressé et le travailleur social de l'hôtel social définissant les objectifs prioritaires, le service orienteur demeure le référent social.

Le ménage n'est pas éligible au versement d'une aide au logement (APL ou AL), l'ALT est versée au gestionnaire.

## Nature de l'accompagnement :

Accompagnement social lié au logement favorisant un accès rapide à un logement de droit commun.

Aide à la recherche de logement et à la constitution des dossiers de demande de logement social.

## Hôtel Social La Mosson - ADAGES

### Hôtel Social :

451 rue de l'Agathois  
34080 Montpellier

Tel : 04.67.10.41.28  
Fax : 04.67.10.42.79  
Port : 07.72.31.88.42  
@ : [f.geoffray@adages.net](mailto:f.geoffray@adages.net)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

17 places

### Public concerné :

Personnes majeures dépourvues de logement, ayant des revenus et étant en capacité d'intégrer rapidement un logement autonome

### Type d'hébergement :

Logements individuels

### Modalités d'accueil :

Logements individualisés avec kitchenette et sanitaires

### Typologie des logements :

Chambres, T1 d'une superficie allant de 12,70 m<sup>2</sup> à 20 m<sup>2</sup>  
17 appartements regroupés dans un bâtiment de 4 étages sans ascenseur

### Durée d'hébergement :

3 mois renouvelables 1 fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- L'endettement ne doit pas mettre en péril le budget afin que la personne puisse rapidement être en capacité de se reloger
- Personne en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Participation financière en pourcentage des revenus, allant de 15,74 % à 20,56 % selon la superficie du logement  
+ Caution de 100 € à régler à l'entrée

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Soutien à la recherche de logement en partenariat avec la Maison du Logement
- Demande de logement social, SYPLO
- Constitution de dossier SIAO pour logement en IML et offre adaptée
- Dossier de recours DALO
- Dossier FSL « entrée dans les lieux »
- Partenariat avec les services orienteurs

**Equipe :**

- 1 CESF
- 1 Gestionnaire

**HOTEL SOCIAL - ADAGES Regain****Hôtel social :**421, rue de l'Agathois  
34000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

**Public accueilli :****Nombre de places :****5 places dédiées aux femmes  
victimes de violence****Public concerné :**

Femmes victimes de violences conjugales, autonomes, en situation régulière sur le territoire, solvables, orientées par un référent social via le SIAO34.

Femmes accompagnées ou non d'enfants

**Type d'hébergement :**

5 appartements sur le site regroupé

**Modalités d'accueil :**

- L'accueil se fait à partir d'un « contrat d'occupation précaire » entre l'intéressée et le travailleur social de Regain. Il définit les objectifs prioritaires, le service orienteur demeure le référent social.
- Sur le site regroupé : F1 ou F2 individuels pour femme isolée, et petites familles + espaces collectifs (salle polyvalente, ...)

Ces logements sont situés dans un immeuble sécurisé, mitoyen du CHRS Adages Regain. A proximité de tous les commerces et commodités, du TRAM 1, de bus.

Ce dispositif accueille un public spécifique : des femmes victimes de violences conjugales ; il s'inscrit dans une dynamique partenariale solide (réseau femmes victimes de violences, SAO Bouissonnade, Via Voltaire...).

**Typologie des logements :**

T1 ou T2

**Durée d'hébergement :**

3 mois renouvelables

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

En situation régulière sur le territoire, solvable,

## Participation financière :

Participations financières allant de 16% (T1) à 21 % (T2) + forfait de charge allant de 50€ (T1) à 60€ (T2) + 100€ de caution à régler à l'entrée

## Prestations :



- Buanderie



- Accès wifi



- Salle polyvalente
- Petit-déjeuner possible en réfectoire
- Colis alimentaires via la banque alimentaire
- Sorties, animations, en lien avec la plateforme Adages Regain

## Définition :

Mobilisation de logements par des organismes à des propriétaires privés qui les louent en vue de les sous-louer à des ménages défavorisés. C'est l'organisme intermédiaire qui est locataire en titre et le ménage est sous-locataire.

## Missions :

Rôle de médiation envers les propriétaires bailleurs pour permettre l'accueil de ménages défavorisés tant en ce qui concerne leur solvabilité que leur accompagnement social. Cet intermédiaire permet d'une part, le paiement du loyer au propriétaire et peut, d'autre part, prendre en charge un éventuel différentiel entre le loyer réel et celui supporté par l'occupant.

## Public accueilli :

Ménages défavorisés, en difficulté d'insertion économique, sociale, administrative.

### Critères d'accès IML dans le département de l'Hérault :

- Ménages hébergés à l'hôtel.
- Ménages sans-abri (rue, quai, bidonville)
- Ménages en structures d'hébergement ou ALT (Allocation Logement Temporaire). Sont concernés : hébergement d'urgence, de stabilisation, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, appartement-relais, hôtel social, résidence sociale, résidence sociale jeunes, foyer travailleurs migrants.
- Ménages jeunes en fin de prise en charge ASE.
- Ménages en risque d'expulsion, au stade de l'assignation.
- Ménages en logement insalubre, avec un arrêté d'insalubrité.
- Ménages reconnus prioritaires DALO. Le ménage ne perd pas sa priorité DALO en accédant à de l'IML mais la perd s'il refuse la proposition de relogement qui lui est faite dans le cadre du DALO.
- Personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.
- Ménages réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire (l'obtention du statut de réfugié doit être inférieure à un an)

## Durée de séjour :

6 mois renouvelables 3 fois, soit 18 mois maximum.

Certains logements sont à bail glissant, le ménage devient locataire en titre au terme des 18 mois.

## Contractualisation :

Engagement contractuel au travers de la signature :

- D'un bail à l'entrée dans le logement ou d'un contrat d'occupation
- Du document action logement-ELH avec le travailleur social référent
- D'un règlement intérieur

Pour l'intermédiation locative avec bail glissant, le bail peut glisser vers un bail classique et l'occupant devient alors locataire en titre si ce dernier respecte le règlement interne.

## Mode de gestion :

Associations...



## Intermédiation Locative - ADAGES

**IML :**

Tél : 06.42.91.31.05

**Public accueilli :**



**Capacités :**

**21 logements**

### Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la Métropole de Montpellier

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Logements de type studio, T1, T2 et T3

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative à jour (avis d'imposition, pièce d'identité, sécurité sociale)
- Ressources variables : RSA, AAH, salaire, allocation chômage...

### Participation financière :

Loyer déduit des aides au logement + Caution de 150 € à l'entrée dans le logement

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement social global selon les besoins et objectifs fixés à l'entrée dans le logement
- Travail sur le futur relogement

### Equipe :

- 2 travailleurs sociaux sur le secteur de Montpellier

## Intermédiation Locative - ADAGES

### IML :

291 rue de Verdun

34400 Lunel

Tél : 07.88.62.02.69

### Public accueilli :



### Capacités :

**2 logements**

### Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la ville de Lunel

### Modalités d'accueil :

Appartements entièrement équipés

### Typologie des logements :

2 studios

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative à jour (avis d'imposition, pièce d'identité, sécurité sociale)
- Ressources variables : RSA, AAH, salaire, allocation chômage...

### Participation financière :

Loyer déduit des aides au logement + Caution de 150 € à l'entrée dans le logement

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement social global selon les besoins et objectifs fixés à l'entrée dans le logement
- Travail sur le futur relogement

### Equipe :

- 1 travailleur social sur le secteur de Lunel

## Intermédiation Locative avec Bail Glissant – ADAGES REGAIN

Public accueilli :



Capacités :

4 logements

### Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Logement en diffus implanté sur la ville de Montpellier

### Modalités d'accueil :

Appartement entièrement équipé

### Typologie des logements :

T1 à T3

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative à jour (avis d'imposition, pièce d'identité, sécurité sociale)
- Ressources variables : RSA, AAH, salaire, allocation chômage...

### Participation financière :

Loyer déduit des aides au logement

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement social global selon les besoins et objectifs fixés à l'entrée dans le logement
- L'objectif principal étant le glissement du bail, un travail sur la gestion budgétaire, le paiement régulier du loyer et des charges ainsi qu'une bonne utilisation du logement, sont des objectifs récurrents.

### Equipe :

- 1 travailleur social

# Intermédiation locative avec Bail Glissant - Amicale du Nid

## Public accueilli :



## Capacités :

**3 logements**

## Public concerné :

Femmes avec ou sans enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales

## Type d'hébergement :

Logements en diffus

## Modalités d'accueil :

Appartements individuels

## Typologie des logements :

T1 + T2 + T4

## Durée d'hébergement :

18 mois

## Modalités d'admission :

Sur orientation SIAO ou directe Amicale du Nid.

## Conditions administratives d'accès au dispositif :

Conditions de ressources : source de revenus stable (RSA, AAH, etc.)

## Participation financière :

Différence résiduelle entre le loyer et l'allocation logement + fluides

## Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien pour les questions liées aux enfants
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Entretiens individuels réalisés avec la CESF en alternance dans les locaux de l'association et dans l'appartement
- Accompagnement progressif vers l'autonomie des personnes

Mise à jour : 14/12/2023

180

**Missions :**

L'Amicale du Nid accompagne les personnes en situation de prostitution ou en risque de prostitution vers une alternative, dans un projet d'insertion globale adapté à leur demande et leur situation.

**Equipe :**

- CESF + AS
- Secrétariat
- Comptabilité
- Direction

## Intermédiation locative - Amicale du Nid

### Public accueilli :



### Capacités :

2 logements

### Public concerné :

Femmes, hommes, personnes transgenres de plus de 18 ans, couples (exceptionnellement en fonction de la situation) en situation ou en risque de prostitution victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels

### Typologie des logements :

T2

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Sur orientation SIAO ou directe Amicale du Nid.

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : source de revenus stable (RSA, AAH, etc.)

### Participation financière :

Différence résiduelle entre le loyer et l'allocation logement + fluides

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien pour les questions liées aux enfants
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Entretiens individuels réalisés avec la CESF en alternance dans les locaux de l'association et dans l'appartement
- Accompagnement progressif vers l'autonomie des personnes

**Missions :**

L'Amicale du Nid accompagne les personnes en situation de prostitution ou en risque de prostitution vers une alternative, dans un projet d'insertion globale adapté à leur demande et leur situation.

**Equipe :**

- CESF + AS
- Secrétariat
- Comptabilité
- Direction

## Intermédiation Locative - A.E.R.S

### IML :

153 rue Claude  
François  
34080 Montpellier

Tél : 04.67.75.14.93

### Public accueilli :



### Capacités :

**28 logements**

### Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML  
Personnes autonomes dans le logement (hygiène, gestion du budget...)

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la ville de Montpellier

### Modalités d'accueil :

Logements individuels meublés et équipés, à proximité des transports et des commerces

### Typologie des logements :

Studios, T1, T2 ou T3

### Durée d'hébergement :

18 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Situation administrative régulière

### Participation financière :

Redevance fixée à 30 % des ressources + Droit à l'allocation logement



**Modalités d'accompagnement :**

- Accompagnement à l'entrée dans l'appartement et durant toute l'occupation du logement (gestion courante)
- Préparation et accompagnement des personnes à l'accès au logement autonome (aide à la prospection de logement...)
- Entretiens individuels
- Visites à domicile
- Accompagnements physiques

**Equipe :**

- 2 travailleurs sociaux
- 1 chef de service
- Services généraux et administratifs mutualisés

## Intermédiation Locative - A.T.U

### Public accueilli :



### Capacités :

**15 logements dont 1 en bail glissant et 2 logements dédiés aux femmes victimes de violences en bail glissant**

### Public concerné :

Accueil tout public sans pathologie médicale chronique, sans addiction, sans trouble psychiatrique

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes meublés ou pas

### Typologie des logements :

Studios au T4

### Durée d'hébergement :

3 mois renouvelables. 18 mois maximum.

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Dettes acceptées si peu importantes et démarches engagées
- Situation administrative régulière

### Participation financière :

Montant du loyer (AL compris) + Charges

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

### Equipe :

- Travailleurs sociaux

## Intermédiation locative - E. Bouissonnade

### Public accueilli :



### Capacités :

6 appartements, dont 1 à bail glissant.

Possibilités d'accès aux personnes à mobilité réduite

### Public concerné :

Femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants mineurs Jeunes filles majeures victimes de mariage forcé ou violence intra familiale

### Type d'hébergement :

Logements en diffus (convention avec un bailleur public)

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

1 T1, 2 T2, 2 T3, 1 T4

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Admission directe au regard de la spécificité du public

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Montant du loyer

Possibilité de percevoir l'Allocation au Logement

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Accompagnement à la problématique violence conjugale

**Equipe :**

- Equipe pluridisciplinaire

## Intermédiation Locative - CLLAJ

### Public accueilli :



### Capacités :

10 logements pour 16 places

### Public concerné :

Jeunes de 18 à 25 révolus

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements entièrement équipés

### Typologie des logements :

5 T1, 3 T2, 2 T3

### Durée d'hébergement :

3 mois renouvelables 6 fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Revenus supérieurs ou égaux à 500 €
- Très faible endettement
- Situation administrative régularisée
- Suivi obligatoire par un travailleur social ou la Mission Locale Jeunes

### Participation financière :

Loyer compris entre 320 et 471 €

### Modalités d'accompagnement :

- Orientation vers les structures pour l'ouverture des droits
- Conseil budgétaire
- Accompagnement à la recherche d'un nouveau logement
- Travail en collaboration avec la Mission Locale Jeunes pour l'emploi et la formation

### Equipe :

- 1 Responsable de secteur / Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 1 chef de projet /CESF

## Intermédiation Locative - Gammes

## Public accueilli :



## Capacités :

**33 logements dont 1 studio accessible aux personnes à mobilité réduite**

## Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML

## Type d'hébergement :

Logements en diffus dans la ville de Montpellier

## Modalités d'accueil :

Logements autonomes

## Typologie des logements :

Du studio au T4

## Durée d'hébergement :

De 3 à 18 mois maximum

## Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

## Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : RSA socle et RSA activité, AAH, salaires (avoir un minimum de 400 €)
- Dettes acceptées (dettes de loyer ou impayés concernant les charges d'électricité ou de chauffage) : montant en fonction des ressources. Mise en place d'un plan d'apurement des dettes et aide à la constitution d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France
- Etre en situation régulière sur le territoire
- Droits ouverts

## Participation financière :

Loyer réel moins l'allocation logement CAF

Montant de la participation demandée ne pouvant excéder 30 % des ressources des résidents

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Gestion locative du logement
- Instruction des dossiers SYPLO et DALO
- Aide à la recherche de solutions de sortie du logement transitoire

### Missions :

Accompagner les ménages à l'entrée dans le logement et pendant la période d'occupation des logements  
Préparer la sortie des ménages vers un logement pérenne.

### Equipe :

- 1 Cheffe de service - coordinatrice du dispositif IML
- CESF chargé du suivi social des résidents

## Intermédiation Locative – GESTARE

### Public accueilli :



### Capacités :

2 logements

### Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la Métropole de Montpellier

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Selon la composition du ménage

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative à jour (avis d'imposition, pièce d'identité, sécurité sociale)
- Ressources variables : RSA, AAH, salaire, allocation chômage...

### Participation financière :

Montant du loyer

Possibilité de percevoir l'Allocation au Logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global selon les besoins et objectifs fixés à l'entrée dans le logement

### Equipe :

1 travailleur social



## Intermédiation Locative - Habitat et Humanisme

Public accueilli :



Capacités : **3 logements**

### Public concerné :

Accueil tout public répondant aux critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes dans le parc privé

### Typologie des logements :

2 T4 et 1 T3

### Durée d'hébergement :

18 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : Minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire
- Prendre en considération les critères de l'IML

### Participation financière :

Résiduel de loyer à régler après déduction de l'aide au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF sur Béziers
- Bénévoles accompagnants
- 1 chargé de gestion locative

## Intermédiation Locative - Habitat et Humanisme

### Public accueilli :



### Capacités :

**19 logements dont 2 avec bail glissant**

### Public concerné :

Accueil tout public répondant aux critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes dans le parc privé

### Typologie des logements :

Du studios au T4

### Durée d'hébergement :

18 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : Minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire
- Prendre en considération les critères de l'IML

### Participation financière :

Résiduel de loyer à régler après déduction de l'aide au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF sur Montpellier
- Bénévoles accompagnants
- 1 chargé de gestion locative

## Intermédiation Locative - Habitat Jeunes

**Public accueilli :****Capacités :****28 logements****Public concerné :**

Jeunes de 18 à 30 ans, selon les critères IML

**Type d'hébergement :**

Appartements en diffus à Montpellier

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes

**Typologie des logements :**

Studios

**Durée d'hébergement :**

18 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : minima sociaux
- Endettement : dettes acceptées en fonction de la situation (ressources suffisantes pour rembourser la dette)
- Etre en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

30 % des ressources

**Modalités d'accompagnement :**

Convention IML

**Equipe :**

- 1 CESF
- 1 Assistant de Service Social

# Intermédiation Locative - Habitat Jeunes

## Public accueilli :



## Capacités :

2 logements

## Public concerné :

Jeunes de 18 à 30 ans, selon les critères IML

## Type d'hébergement :

Appartements en diffus à Sète et Frontignan

## Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

## Typologie des logements :

T2

## Durée d'hébergement :

18 mois

## Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

## Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux
- Endettement : dettes acceptées en fonction de la situation (ressources suffisantes pour rembourser la dette)
- Etre en situation régulière sur le territoire

## Participation financière :

30 % des ressources

## Modalités d'accompagnement :

Convention IML

## Equipe :

Travailleur social

## Intermédiation Locative - L'Avitarelle

### Public accueilli :



Sous condition : présentation  
des papiers et carnet de santé

### Capacités :

**23 logements**

### Public concerné :

Personnes / familles autonomes en difficulté financière ou administrative ponctuelle répondant aux critères IML.  
Publics prioritaires : Violence conjugale, Expulsion, Hôtel / hébergement, Insalubrité, DALO.

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

3 mois, reconduction jusqu'à 18 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

DDCSPP, Régime de la sous-location du champ d'application de la loi n°89-462 du 06 juillet 1989 (article 8),  
Articles L 442-8-1 et L. 353-20 du CCH

### Participation financière :

- Règlement d'une redevance (loyer, charges)
- Possibilité de percevoir l'Allocation au Logement
- Dépôt de garantie (forfaitaire selon la taille du logement)

**Modalités d'accompagnement :**

La personne doit être dans des capacités à occuper un logement, et ainsi :

- Présenter des dispositions favorables pour accéder à un logement autonome et définitif (« être locataire ») ; ces dispositions s'entendent en termes de capacités structurelles permettant de gérer malgré des difficultés conjoncturelles, mais également de volonté et souhait d'être autonome, durablement, dans un logement « à son nom »,
- Adhérer à l'accompagnement social inhérent à la mesure – un contrat d'accompagnement social est également signé qui peut comprendre :
  - Accès aux droits
  - Vie quotidienne
  - Vie sociale et culturelle

**Missions :**

Les personnes accompagnées sont des personnes seules ou des familles qui rencontrent des difficultés à accéder et à gérer un logement pour des raisons plurielles (revenus bas ou fragile et/ou sans appui d'un garant, en situation « d'absence de logement » ou d'expulsion, difficultés sociales en lien avec des problèmes familiaux, de santé, d'endettement, d'addiction..., isolement social, degrés différenciés de connaissance et d'accès aux droits).

Dans ce dispositif, une association joue le rôle de tiers entre le bailleur et l'occupant pour assurer le paiement des loyers et sécuriser ainsi la relation entre les deux parties. Une équipe de professionnel(les) assure la mission d'accompagnement des personnes pour que les conditions de leur relogement soient réunies.

**Equipe :**

La personne accompagnée est au cœur de son accompagnement et pleinement actrice de son projet personnalisé, tant dans les décisions que les objectifs définis, ou encore les engagements pris et tenus. Elle bénéficie d'un accompagnement individualisé qui s'articule autour :

- **Du référent** : chaque personne a un référent, travailleur social du service, en charge de la co-élaboration, de la coordination et du suivi du PASP.
- **De l'équipe du service Logement Autonome** : l'équipe est composée de travailleurs sociaux liant des compétences éducatives, techniques et sociales à la fois variées et complémentaires (CESF et ES). La richesse même de ces différents profils doit permettre des analyses et des échanges d'une grande ouverture lors des réunions hebdomadaires. Les remplacements ou « l'appui » des collègues autorisent des contacts directs avec l'ensemble des familles prises en charge sur le service ;
- **Du personnel technique** : une des originalités de notre action réside dans l'implication du personnel technique dans l'accompagnement des personnes. Aussi, toute intervention au sein d'un appartement doit être levier d'accompagnement et l'occasion d'un apprentissage spécifique pour la personne au service de son « autonomie d'habitant ». Cette modalité d'intervention doit être structurée et le personnel technique accompagné dans cette mission.

Cette équipe est ponctuellement renforcée, en partenariat avec l'UMIPPP, d'un infirmier psychiatrique qui intervient à la demande du service dans l'accompagnement des personnes accueillies. Il apporte à l'équipe de manière ponctuelle un éclairage spécifique lors de l'étude de certaines situations.

## Intermédiation Locative - La Clairière

### Public accueilli :



Suivant le règlement de copropriété

### Capacités :

**23 logements dont 2 dédiées aux femmes victimes de violence**

### Public concerné :

Tout public répondant à un ou plusieurs critères de l'IML

### Type d'hébergement :

Hébergements en diffus sur Montpellier et agglomération

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes, meublés ou non suivant les besoins

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

18 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources suffisantes pour s'acquitter d'un logement de droit commun (Allègement de loyer possible en fonction des situations)
- Personnes suffisamment autonomes pour bénéficier d'un accompagnement social léger, centré sur la gestion du logement et le budget

### Participation financière :

Différentiel entre loyer + charges et l'allocation logement

**Modalités d'accompagnement :**

- Gestion budgétaire
- Gestion du logement et des relations de voisinage
- Accompagnement au savoir habiter
- Soutien ponctuel dans les démarches administratives
- Recherche de logement définitif

**Missions :**

Proposer un logement adapté et accompagné à des ménages en rupture de logement, apporter un soutien dans la gestion du budget, du logement et de la vie quotidienne jusqu'à orientation vers une solution de logement définitive en parc public ou privé.

**Equipe :**

- 2 travailleurs sociaux
- Mutualisation du personnel administratif et technique de la structure



## Intermédiation Locative – Pact Soliha Hérault

**Public accueilli :****Capacités :**

20 logements

**Public concerné :**

Accueil tout public répondant aux critères de l'IML

**Type d'hébergement :**

Appartements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes

**Typologie des logements :**

Du studio au T4

**Durée d'hébergement :**

18 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : prestations sociales, familiales, ou salaires
- Endettement : pas de condition
- Personnes en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

30 % des ressources

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

### Missions :

Déployer, sur l'ensemble du territoire, un socle commun d'interventions en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement.

### Equipe :

- 1 CESF
- 3 Chargés d'opération
- 1 Conseiller habitat
- 1 Architecte
- 1 Directeur de structure

# ARL – Accompagnement des Réfugiés vers et dans le Logement – Groupe SOS Solidarité

**GROUPE SOS SOLIDARITE**

18 rue du Terral – 34 000 Montpellier  
Tél : 04.67.02.83.15 - Fax : 04.67.02.02.20  
@ : [entracte.montpellier@groupe-sos.org](mailto:entracte.montpellier@groupe-sos.org)

Public accueilli :



Capacités :

**7 logements / 14 places**

Public concerné :

Personne seule bénéficiaire de la protection internationale

Type d'hébergement :

Appartements en diffus en cohabitation de deux personnes

Modalités d'accueil :

Chambres individuelles et espaces collectifs (cuisine, salle de bain, salon)

Typologie des logements :

T3

Durée d'hébergement :

18 mois

Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes bénéficiaires de la protection internationale
- 2 places dédiées aux personnes moins de 25 ans sans ressources
- Être inscrits dans un projet professionnel

Participation financière :

25% des ressources

**Intermédiation Locative****Modalités d'accompagnement :**

- Accompagnement social
- Apprentissage du français
- Insertion professionnelle et formation
- Gestion locative
- Relogement

**Equipe :**

- 1 professeur de français
- 1 travailleur social

## Intermédiation Locative - S.U.S

Public accueilli :



Capacités :

20 logements dont 4 à bail glissant

### Public concerné :

Tout public relevant des critères d'accès à l'IML

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

18 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources pérennes (RSA, PF, ARE, Revenu d'activité...)
- Situation d'endettement : dossier Banque de France instruit
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Loyer résiduel après déduction APL + 20 € de charges par personne

**Modalités d'accompagnement :**

Accompagnement global axé sur le logement, le budget, l'emploi, la parentalité, la santé et tous les champs de l'insertion

**Equipe :**

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Psychologue (vacations)

## Définition :

Logements des parcs privés et publics mobilisés par les organismes qui louent des logements en vu de les sous-louer à des ménages défavorisés. Ces logements correspondent à la définition du logement de transition de la loi DALO du 5 mars 2007.

## Missions :

Sécuriser la relation entre propriétaire (dans le parc public ou privé) et locataire par l'intermédiaire d'un tiers. L'objectif final de cette procédure est de faire accéder le sous-locataire à un statut de locataire.

## Public accueilli :

Ménages défavorisés.

## Durée de séjour :

Bail de sous-location à durée déterminée (12 mois) qui peut, soit glisser vers un bail classique, soit constituer une réponse temporaire avant l'accès à un autre logement.

## Contractualisation :

Variable au regard des modes de fonctionnement des dispositifs.

Pour la sous-location sans bail glissant, une rencontre tripartite peut être organisée entre le Conseil Départemental ou Montpellier Métropole, l'opérateur et la personne, avec signature d'un contrat qui mentionne les objectifs et engagements respectifs.

Un contrat de sous-location à durée déterminée est signé entre l'association et la personne. Le bail peut soit glisser vers un bail classique et l'occupant devient alors locataire en titre si ce dernier respecte le règlement interne, soit constituer une réponse temporaire avec l'accès à un autre logement.

## Mode de gestion :

Associations, CCAS...

*Nota Bene : En réalité, peu de logements en Sous-location bail glissant sont mis à la main directement du SIAO. Dans les faits, les orientations se font en majorité en circuit fermé entre les dispositifs de la même structure.*

## Sous-Location avec Bail Glissant - A.B.E.S

Public accueilli :



Capacités :

**8 logements**

### Public concerné :

Tout public en difficulté sociale et en démarche de réinsertion

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la ville de Béziers

### Modalités d'accueil :

Appartements entièrement équipés

### Typologie des logements :

Logements T2 à T5

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Ressources à minima issues de prestations sociales
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Prestations :

- Bureau pour les rendez-vous et entretiens individuels, implanté au sein de la résidence du siège de l'association



**Modalités d'accompagnement :**

- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne et comportement locatif
- Gestion budgétaire
- Accompagnement dans l'environnement (réseau, partenariat associatif et/ou professionnels)
- Emploi, formation et recherche de logement autonome
- Vie sociale et culturelle

**Missions :**

Le dispositif de la sous-location avec bail glissant autorise l'ABES à prendre en location des logements afin de les sous-louer à des personnes (ou familles) en situation précaire. Le bail glissant permet au sous-locataire de devenir le locataire effectif du logement, à l'issue de l'accompagnement socio-éducatif réalisé dans ce dispositif.

**Equipe :**

Equipe constituée de :

- 2 travailleurs sociaux
- 1 chargé de maintenance
- 1 chef de service
- Fonction support sur un autre financement que celui du dispositif

## Sous-Location avec Bail Glissant - ADAGES

**SLBG :**

Tél : 06.42.91.31.05

**Public accueilli :**



**Capacités :**

**8 logements**

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la ville de Montpellier

### Modalités d'accueil :

Appartements non-meublés

### Typologie des logements :

Logements allant du T1 au T6

### Durée d'hébergement :

Bail de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Ressources variables (salaire, chômage...). Si les ressources à l'entrée sont insuffisantes elles doivent être susceptibles d'évoluer afin de permettre un glissement du bail
- Les dettes doivent être traitées, plan d'apurement en place, dossier de surendettement avec orientation...
- Situation administrative à jour
- FSL accord de principe

### Participation financière :

Loyer déduit des aides au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement global. L'objectif principal étant le glissement du bail, un travail sur la gestion budgétaire, le paiement régulier du loyer et des charges ainsi qu'une bonne utilisation du logement, sont des objectifs récurrents.

### Equipe :

- 1 travailleur social sur le secteur de Montpellier

## Sous-Location avec Bail Glissant - ADAGES

### SLBG :

291 rue de Verdun

34400 Lunel

Tél : 07.88.62.02.69

### Public accueilli :



### Capacités :

3 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur la ville de Lunel

### Modalités d'accueil :

Appartements non-meublés

### Typologie des logements :

2 T1, 1 T2

### Durée d'hébergement :

Bail de 6 mois renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Ressources variables (salaire, chômage...). Si les ressources à l'entrée sont insuffisantes elles doivent être susceptibles d'évoluer afin de permettre un glissement du bail
- Les dettes doivent être traitées, plan d'apurement en place, dossier de surendettement avec orientation...
- Situation administrative à jour
- FSL accord de principe

### Participation financière :

Loyer déduit des aides au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement global. L'objectif principal étant le glissement du bail, un travail sur la gestion budgétaire, le paiement régulier du loyer et des charges ainsi qu'une bonne utilisation du logement, sont des objectifs récurrents.

### Equipe :

- 1 travailleur social sur le secteur de Lunel

## Sous-Location avec Bail Glissant Logement Accompagné en Zone Non Tendue - A.E.R.S

### SL BG :

93 Avenue du  
Président Wilson  
34500 Béziers

Tél : 06.68.73.82.89

### Public accueilli :



Capacités : **5 logements**

### Public concerné :

Accueil tout public en demande d'hébergement (sur liste d'attente SIAO) et nécessitant un accompagnement social renforcé

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur les territoires de Béziers et Pézenas

### Modalités d'accueil :

Logements individuels non meublés captés auprès de bailleurs sociaux

### Typologie des logements :

T2 ou T3

### Durée d'hébergement :

18 mois maximum avant glissement du bail

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Situation administrative régulière

### Participation financière :

Paiement du loyer résiduel en fonction du droit à l'allocation logement auquel le ménage peut prétendre

**Modalités d'accompagnement :**

- Accompagnement « à la carte » à l'entrée dans l'appartement et durant toute l'occupation du logement (gestion courante) jusqu'au glissement du bail
- Entretiens individuels
- Visites à domicile
- Accompagnements physiques

**Equipe :**

- 1 Travailleur social

## Sous-Location avec Bail Glissant Accompagné Renforcé - A.E.R.S

Public accueilli :



Capacités :

10 logements

### Public concerné :

Familles monoparentales

### Type d'hébergement :

Logements en diffus implantés sur le Grand Biterrois et le Bassin de Thau

### Modalités d'accueil :

Logements individuels non meublés captés auprès de bailleurs sociaux

### Typologie des logements :

T3 et T4

### Durée d'hébergement :

12 mois maximum

### Modalités d'admission :

Dossier validé en commission réunissant le Conseil départemental, la DDETS, l'AERS et le SIAO. Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources ou à minima ouverture des droits effectifs
- Situation administrative régulière
- Situation conjugale clarifiée

### Participation financière :

Montant du loyer

Droit à l'allocation logement

**Modalités d'accompagnement :**

Accompagnement social renforcé et de proximité jusqu'au glissement du bail :

- Aide à l'installation dans le logement
- Gestion du budget
- Implantation dans l'environnement local
- Scolarisation des enfants
- Démarches administratives
- Accès aux soins si nécessaire

**Equipe :**

➤ 2 CESF

## Sous-Location avec Bail Glissant - A.T.U

**Public accueilli :****Capacités :****7 logements****Public concerné :**

Accueil tout public

**Type d'hébergement :**

Logements en diffus dans le privé et/ou social

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes

**Typologie des logements :**

Studios, T1, T2, T3, T4

**Durée d'hébergement :**

12 mois maximum

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources
- Endettement limité
- Situation administrative régulière

**Participation financière :**

Montant du loyer (AL compris) + Charges

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

**Equipe :**

➤ Travailleurs sociaux



## Sous-Location avec Bail Glissant - A.T.U

### Public accueilli :



### Capacités :

5 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus dans le parc privé et public

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes

### Typologie des logements :

T1, T2, T3, T4

### Durée d'hébergement :

12 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Endettement limité
- Situation administrative régulière

### Participation financière :

Montant du loyer (AL compris) + Charges

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

### Equipe :

➤ Travailleurs sociaux

## Sous-Location avec Bail Glissant - E. Bouissonnade

Sous-Location avec  
Bail Glissant :

Tél : 04.67.58.07.03

Public accueilli :



Capacités :

**6 appartements, possibilités d'accès aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants mineurs Jeunes filles majeures victimes de mariage forcé ou violences intrafamiliales

### Type d'hébergement :

Logements en diffus (convention avec un bailleur public)

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

T3 et T4

### Durée d'hébergement :

12 mois

### Modalités d'admission :

Admission directe au regard de la spécificité du public

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Montant du loyer (APL compris) - Loyer variable

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Accompagnement à la problématique violence conjugale

**Equipe :**

- Equipe pluridisciplinaire

## Sous-Location avec Bail Glissant - CLLAJ

Public accueilli :



Capacités :

6 logements

### Public concerné :

Jeunes de 18 à 25 révolus

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements vides

### Typologie des logements :

Variable selon les années. Le plus souvent T2 ou T3.

### Durée d'hébergement :

12 mois avec le glissement du bail

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Revenus supérieurs ou égaux à 500 €
- Faible endettement
- Situation administrative régularisée
- Suivi obligatoire par un travailleur social ou la Mission Locale Jeunes

### Participation financière :

Le montant du loyer capté (variable selon les années)

### Modalités d'accompagnement :

- Orientation vers les structures pour l'ouverture des droits
- Conseil budgétaire
- Travail en collaboration avec la Mission Locale Jeunes pour l'emploi et la formation

### Equipe :

- 1 Responsable de secteur / Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 1 chef de projet /CESF

## Sous-Location avec Bail Glissant Gammes

### Sous-Location avec

### Bail Glissant :

Les Escales du Logement  
37 avenue George  
Clémenceau  
34000 MONTPELLIER

Tél : 04.67.58.45.30  
@ : escalesdulogement  
@gammes.org

### Public accueilli :



### Capacités :

47 logements

### Public concerné :

Tout public relevant du PDALHPD

### Type d'hébergement :

Logements en diffus sur Montpellier et Métropole

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T5

### Durée d'hébergement :

1 an renouvelable si les objectifs contractualisés n'ont pas permis d'aller vers le glissement du bail.

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative régularisée ouvrant des droits et des ressources sur plus d'un an.
- Les ressources doivent être stables et en adéquation avec le montant du loyer
- Si endettement : démarches engagées pour le traiter (ex : échéancier négocié, dossier de surendettement, MASP...) et évaluation de l'origine de l'endettement
- Capacité d'autonomie sur un logement

### Participation financière :

Loyer de sous-location au réel du loyer du logement  
Allocation logement (si la personne y a droit) versée en tiers payant  
Compteurs énergie au nom de la personne

### Modalités d'accompagnement :

- Suivi social lié au logement : entretiens individuels et visites à domicile (vérification de l'état du logement, de l'usage qui en est fait, conseils techniques...)
- Médiation et gestion locative
- Pour toutes les autres démarches sociales et administratives, le service social orienteur reste le référent

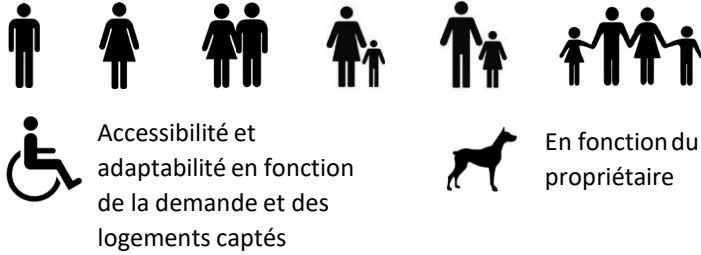
### Missions :

Gestion de 45 logements en entrées et sorties permanentes. Le but est de sécuriser le bailleur sur une période d'un an. A l'issue de ce terme, le glissement du bail est sollicité et permet le maintien dans le logement des personnes hébergées.

### Equipe :

- 1 chef de service
- 2 travailleurs sociaux
- 1 secrétaire

## Sous-Location avec Bail Glissant – Géranto Sud

**SLBG :**191 rue monté cassino  
34500 Béziers**Public accueilli :**

Accessibilité et adaptabilité en fonction de la demande et des logements captés

En fonction du propriétaire

**Capacités :****4 logements****Public concerné :**

Tout public avec des ressources et ayant rencontré des difficultés au niveau du parcours locatif, de la gestion budgétaire et administrative... suivi par un référent social de secteur.

**Type d'hébergement :**

Logements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes du parc privé ou public

**Typologie des logements :**

Du studio au T4 voire plus (en fonction de la demande et des logements captés)

**Durée d'hébergement :**

Glissement du bail à 12 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Ressources pérennes et adaptées au montant du loyer
- Ne pas relever du droit commun
- Etre en situation régulière sur le territoire
- Composition familiale adaptée à la typologie du logement

**Participation financière :**

Paiement du loyer résiduel en fonction du droit à l'allocation logement auquel le ménage peut prétendre

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement avec le ménage sur :

- L'accès aux droits
- La gestion de la vie quotidienne
- Les droits et devoirs des locataires/propriétaires
- La gestion budgétaire et administrative
- L'orientation vers les services d'entraide et compétents pour répondre à la demande du ménage
- La sollicitation des professionnels
- L'intégration dans le nouvel environnement
- L'autonomie

### Missions :

« Prendre en charge avec sollicitude, sans jamais marquer d'un signe négatif, les personnes fragilisées. »

### Equipe :

- 1 Coordinatrice
- 2 CESF



## Sous-Location sans Bail Glissant - Habitat et Humanisme

Public accueilli :



Capacités :

15 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes et temporaires en sous-location simple dans le parc public et privé

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

12 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Résiduel de loyer à régler après déduction de l'aide au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social léger via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF
- Bénévoles accompagnants

## Sous-Location sans Bail Glissant - Habitat et Humanisme

Public accueilli :



Capacités :

25 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes et temporaires en sous-location simple dans le parc privé

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

12 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dettes (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Résiduel de loyer à régler après déduction de l'aide au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global via le travailleur social de l'association dont un accompagnement global renforcé pour la moitié des ménages hébergés :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF
- Bénévoles accompagnants

## Sous-Location avec Bail Glissant - Habitat et Humanisme

### Public accueilli :



### Capacités :

9 logements

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes et temporaires en sous-location simple dans le parc public

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

12 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Résiduel de loyer à régler après déduction de l'aide au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social léger via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF Béziers
- Bénévoles accompagnants

## Sous-Location avec Bail Glissant - Habitat et Humanisme

### Public accueilli :



### Capacités :

**8 logements**

### Public concerné :

Accueil tout public

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes et temporaires en sous-location simple dans le parc privé

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

12 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux, salaires...
- Possibilité de dette (locative, crédit...) mais des démarches doivent être engagées pour les solder (plan d'apurement, dossier de surendettement ou MASP)
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Résiduel de loyer à régler après déduction de l'aide au logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement social global via le travailleur social de l'association :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation des professionnels
- Soutien dans la vie quotidienne via les bénévoles

### Equipe :

- 1 CESF
- 1 chargé de gestion locative

## Sous-Location avec Bail Glissant - Habitat Jeunes

**Public accueilli :****Capacités :****2 logements****Public concerné :**

Tout public

**Type d'hébergement :**

Appartements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes

**Typologie des logements :**

Du studio au T5

**Durée d'hébergement :**

12 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : 800 € minimum
- Pas de dette
- Etre en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

Loyer et charges en totalité

**Modalités d'accompagnement :**

- Gestion locative sociale
- Accompagnement administratif
- Instruction des dossiers d'aides financières et de garantie
- Gestion budget/endettement
- Médiation avec le bailleur et voisinage
- Entretien du logement et gestion rationnelle des équipements
- VAD et rencontre sur la BLJ
- Conseil résidents
- Animations collectives

**Equipe :**

- 1 CESF
- 1 Agent de maintenance

## Sous-Location avec Bail Glissant - Habitat Jeunes

Public accueilli :



Capacités :

19 logements

### Public concerné :

Jeunes salariés de 18 à 29 ans

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T2

### Durée d'hébergement :

12 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : 800 € minimum
- Pas de dette
- Etre en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Loyer et charges en totalité

### Modalités d'accompagnement :

- Gestion locative sociale
- Accompagnement administratif
- Instruction des dossiers d'aides financières et de garantie
- Gestion budget/endettement
- Médiation avec le bailleur et voisinage
- Entretien du logement et gestion rationnelle des équipements
- VAD et rencontre sur la BLJ
- Conseil résidents
- Animations collectives

### Equipe :

- 1 CESF
- 1 Agent de maintenance

## Sous-Location avec Bail Glissant - Habitat Jeunes

### Public accueilli :



### Capacités :

5 logements

### Public concerné :

Jeunes salariés de 18 à 29 ans

### Type d'hébergement :

Appartements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T5

### Durée d'hébergement :

12 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : 800 € minimum
- Pas de dette
- Etre en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Loyer et charges en totalité

### Modalités d'accompagnement :

- Gestion locative sociale
- Accompagnement administratif
- Instruction des dossiers d'aides financières et de garantie
- Gestion budget/endettement
- Médiation avec le bailleur et voisinage
- Entretien du logement et gestion rationnelle des équipements
- VAD et rencontre sur la BLJ
- Conseil résidents
- Animations collectives

### Equipe :

- 1 CESF
- 1 Agent de maintenance

## Sous-Location avec Bail Glissant – La Clairière

### Public accueilli :



En fonction des possibilités du marché locatif



En fonction du règlement de copropriété

### Capacités :

**15 logements**

### Public concerné :

Femmes, familles en difficulté sociale, mais en capacité de vivre en logement définitif, et étant dans l'impossibilité d'en trouver un par leurs propres moyens

### Type d'hébergement :

Logements en diffus dans le parc privé

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes non meublés

### Typologie des logements :

Du studio au T2 suivant mobilisation

### Durée d'hébergement :

Glissement du bail à 12 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources suffisantes pour accéder à un logement de droit commun
- Droits administratifs et sociaux ouverts

### Participation financière :

Différentiel entre loyer + charges et l'allocation logement



## Sus Location avec Bail Glissant

### Modalités d'accompagnement :

- Gestion budgétaire
- Soutien administratif
- Accompagnement centré sur le savoir habiter, les droits et devoirs du locataire, la médiation locative

### Missions :

Proposer à des femmes, mères, familles, l'accès à un logement définitif et accompagné en parc privé par le biais de la sous location à bail glissant mettant les personnes en situation de locataire en titre

### Equipe :

- 2 travailleurs sociaux
- Mutualisation du personnel administratif et technique

## Sous-Location avec Bail Glissant – L'Avitarelle

**Public accueilli :**



**Capacités :**

**4 logements**

**Public concerné :**

Personnes / familles autonomes encore en risque de difficultés financières ou administratives, nécessitant une période de « sécurisation » de leurs compétences de locataire

**Type d'hébergement :**

Appartements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Appartements autonomes

**Typologie des logements :**

Du T1 au T4

**Durée d'hébergement :**

Objectif de glissement du bail à 12 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Conditions de ressources : ressources suffisantes pour assurer le loyer

**Participation financière :**

Montant du loyer

Possibilité de percevoir l'Allocation au Logement

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement dans le logement en deux phases :

- Une entrée dans le dispositif dans le cadre d'un contrat de sous-location et d'un contrat d'accompagnement
- Une période d'accompagnement jusqu'au bail nominatif (glissement) de la personne :
  - Promotion et soutien pour favoriser l'accès à un logement autonome
  - Accès aux droits
  - Vie quotidienne
  - Gestion budgétaire
  - Soutien à la parentalité
  - Vie sociale et culturelle

### Missions :

Permettre l'accession à un bail nominatif, par un travail d'accompagnement social, visant à permettre l'apprentissage des compétences de locataire dans son logement et dans sa relation au bailleur.

Accompagner la transition « administrative » du bail en assurant un suivi appuyé et une prévention des risques administratifs et financiers.

### Equipe :

La personne accompagnée est au cœur de son accompagnement et pleinement actrice de son projet personnalisé, tant dans les décisions que les objectifs définis, ou encore les engagements pris et tenus. Elle bénéficie d'un accompagnement individualisé qui s'articule autour :

- **Du référent** : chaque personne a un référent, travailleur social du service, en charge de la co-élaboration, de la coordination et du suivi du PASP.
- **De l'équipe du service Logement Autonome** : l'équipe est composée de travailleurs sociaux liant des compétences éducatives, techniques et sociales à la fois variées et complémentaires (CESF et ES). La richesse même de ces différents profils doit permettre des analyses et des échanges d'une grande ouverture lors des réunions hebdomadaires. Les remplacements ou « l'appui » des collègues autorisent des contacts directs avec l'ensemble des familles prises en charge sur le service ;
- **Du personnel technique** : une des originalités de notre action réside dans l'implication du personnel technique dans l'accompagnement des personnes. Aussi, toute intervention au sein d'un appartement doit être levier d'accompagnement et l'occasion d'un apprentissage spécifique pour la personne au service de son « autonomie d'habitant ». Cette modalité d'intervention doit être structurée et le personnel technique accompagné dans cette mission.

Cette équipe est ponctuellement renforcée, en partenariat avec l'UMIPPP, d'un infirmier psychiatrique qui intervient à la demande du service dans l'accompagnement des personnes accueillies. Il apporte à l'équipe de manière ponctuelle un éclairage spécifique lors de l'étude de certaines situations.

## Sous-Location avec Bail Glissant – SOLIHA

**Public accueilli :**



**Capacités :**

4 logements, 10 places

**Public concerné :**

Accueil tout public

**Type d'hébergement :**

Appartements en diffus

**Modalités d'accueil :**

Logements autonomes

**Typologie des logements :**

3 T2, 1 T3

**Durée d'hébergement :**

12 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : prestations sociales, familiales avec projet emploi à court terme, ou salaires
- Endettement : pas de condition
- Personnes en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

Loyer du logement capté

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle

### Missions :

Déployer, sur l'ensemble du territoire, un socle commun d'interventions en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement.

### Equipe :

- 1 CESF
- 3 Chargés d'opération
- 1 Conseiller habitat
- 1 Architecte
- 1 Directeur de structure

## Sous-Location avec Bail Glissant – S.U.S

Public accueilli :



Capacités :

3 logements

### Public concerné :

Ménage en voie d'autonomie pour accéder à un logement durable

### Type d'hébergement :

Appartements de droit commun ou bailleur social

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

12 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources correspondantes au montant du loyer, à partir de 426 € (RSA, PF, salaire, retraite, APL)
- Dettes non acceptées
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Le montant du loyer du logement

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement dans la gestion budgétaire
- Accompagnement dans l'accès aux droits

### Equipe :

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Psychologue (vacations)

## Sous-Location sans Bail Glissant - Toits du Cœur

SLSBG :

Tél : 06.71.77.74.96

Public accueilli :



Capacités :

35 logements

### Public concerné :

Public du PDALHPD

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Logements autonomes

### Typologie des logements :

Du studio au T4

### Durée d'hébergement :

6 à 12 mois renouvelable

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO, éventuellement sur proposition d'un service social

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : minima sociaux
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Différence entre le loyer (allocation comprise) et allocation logement

### Modalités d'accompagnement :

- Visite à domicile ou entretien une fois par mois par l'équipe bénévole ou salariée
- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire (micro crédit)
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et vie culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle
- Aide alimentaire
- Accès aux actions spécifiques développées dans les centre d'activité , restos bébé , aide aux vacances, soutien à la recherche d'emploi.... Soutien scolaire , Illettrisme ....

### Equipe :

- 1 animatrice bénévole
- 1 intervenant social
- 1 assistante sociale
- 12 bénévoles accompagnateurs



## Définitions :

Les résidences sociales "classiques" proposent des logements meublés à des ménages défavorisés dont les ressources, les difficultés sociales ou la mobilité sociale ne permettent pas d'envisager l'accès au logement à court terme.

La dénomination résidence sociale "classique" regroupe les résidences sociales "ex nihilo" (créées après 1995) et les résidences sociales issues de la transformation de foyers existants (FTM ou FJT).

## Missions :

Offrir une modalité de logement collectif (associant logements privés et espaces collectifs) temporaire meublé à des personnes en difficulté sociale et/ou économique dans une catégorie spécifique de logements-foyers que constituent les résidences sociales.

## Statut :

Il s'agit d'un logement foyer conventionné à l'APL et bénéficiant d'un agrément. Les résidents admis peuvent prétendre à un accompagnement social si nécessaire pour répondre aux différentes problématiques de leur situation notamment l'insertion par le logement de droit commun.

## Public accueilli :

Personnes en difficulté sociale et/ou économique ayant un besoin de logement temporaire lié à la mobilité ou dans l'attente d'un logement durable, en capacité d'occuper un logement autonome avec, si besoin seulement, un accompagnement léger.

Certaines résidences sont spécialisées dans l'accueil des publics jeunes de moins de 30 ans.

## Durée de séjour :

1 mois renouvelable sans limitation de durée mais vocation d'accueil temporaire rappelée généralement dans le projet social (accueil variant selon les situations entre 1 mois et 2 ans).

## Contractualisation :

Engagement contractuel au travers de la signature :

- D'un contrat de résidence ou d'occupation
- D'un contrat de séjour
- D'un règlement intérieur

## Forme d'habitat :

Logements meublés autonomes répondant aux normes d'habitabilité du Code de la construction et de l'habitation. Logements individuels et collectifs en habitat regroupé.

## Résidence Sociale Mas de Prunet - Adages

240 rue du Mas de Prunet  
 34070 Montpellier  
 Tel : 06.78.75.40.73  
 04.67.99.51.47  
 @ : masdeprunet @adages.net

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**75 T1 dont 23 réservés au SIAO**  
**3 logements PMR**

### Public concerné :

Personnes isolées en capacité d'occuper un logement de façon autonome  
 Jeunes isolés en insertion professionnelle (premier emploi ou formation professionnelle)  
 Salariés handicapés

### Type d'hébergement :

Logements en site regroupé

### Modalités d'accueil :

T1 meublé avec kitchenette équipée.  
 Espace laverie ( machine à laver et sèche-linge .)

### Typologie des logements :

75 T1 de 21 m<sup>2</sup>  
 1 T3 et 1 T4 partagés

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelable 1 fois pour les publics orientés SIAO  
 1 mois par tacite reconduction pour les autre publics

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO pour le contingent Etat et commission d'attribution interne

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Ressources mensuelles souhaitées +/-650 €  
 Ressources annuelles plafonnées PLAI (11 626 €)  
 Endettement toléré au cas par cas  
 L'ouverture des droits doit être effective

### Participation financière :

Loyer : 469 € ouvre droit à l'APL/Mobili jeune pour les apprentis

**Modalités d'accompagnement :**

- Information et sensibilisation des résidants sur leurs droits et devoirs. Information sur l'appropriation et usage du logement.
- Respect du voisinage et de l'environnement.
- Mise en place et suivi administratif des résidents
- Participation à la mobilisation des acteurs santé, Pôle Emploi, Action Logement, CAF ....
- Gestion locative sociale
- Mise en œuvre du droit commun en vue d'un relogement définitif.

**Equipe :**

- 1 Moniteur d'atelier chargé de la maintenance
- 1 Gestionnaire locatif
- 1 Assistante Sociale

## Résidence Sociale Jeunes L'Alternance ADOMA

### Résidence Sociale :

1 rue Christian Benoit  
Zac Aftalion  
34670 Baillargues

Tél : 04.67.10.78.92

Public accueilli :



Nombre de places :

**34 places**

### Public concerné :

Jeunes majeurs en insertion professionnelle âgé de 31 ans ou moins

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes meublés  
Espaces collectifs et espaces services

### Typologie des logements :

T1 d'une surface de 20.3 à 22.80 m<sup>2</sup>  
Meublés et équipés

### Durée d'hébergement :

La résidence sociale est un logement transitoire dont il convient de déterminer la durée d'occupation avec les résidents en fonction de leur parcours d'insertion (1 an renouvelable)

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO + Demande en ligne sur [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Condition de ressources : minimum qui permet le paiement d'une redevance avec un taux d'effort de 33 % maximum après déduction de l'APL
- Plafond de ressources : à hauteur de 11 626 € / an
- Personne en situation régulière sur le territoire
- Avoir la capacité de vivre de manière autonome
- Etre dans une démarche d'insertion professionnelle

### Participation financière :

Redevance mensuelle à régler (à déduire du montant des APL si droit)

### Prestations :



- ❖ 1 salle commune
- ❖ 1 terrasse
- ❖ 1 bureau de gestion
- ❖ 1 local deux roues
- ❖ Emplacements de stationnement

### Modalités d'accompagnement :

#### - Gestion locative. Le responsable de résidence assure :

- L'entrée administrative des résidents et leur sortie des logements
- L'aide à la constitution des dossiers APL et le cas échéant à leur suivi avec le référent social
- L'encaissement de la redevance mensuelle, prévient et gère les impayés
- La qualité des services et des prestations (entretien, équipement, maintenance) et traite les réclamations et les conflits locatifs
- La mise en place d'un conseil de concertation et entretient les relations avec lui
- L'entretien des relations institutionnelles avec les partenaires et les réseaux de proximité
- Le rôle de veille à la sécurité des biens et des personnes

#### - Gestion locative sociale. Le responsable de résidence :

- Favorise la bonne intégration du public jeune dans la résidence et pour certains leur apprentissage de la vie autonome
- Favorise la médiation face aux incidents qui peuvent se produire dans la vie quotidienne
- Assure les liaisons nécessaires avec les services sociaux pour que les résidents bénéficient des dispositifs de droit commun
- Assure un rôle de veille en repérant les situations critiques de personnes en difficulté (isolées) et un rôle d'alerte auprès des services concernés pour la mise en place d'interventions, d'actions ou d'accompagnements sociaux spécifiques (santé par exemple)
- Accueille et informe les résidents sur la vie quotidienne dans la structure
- Aide aux démarches administratives et sociales et met les résidents en relation avec les services locaux.
- Informe et oriente les résidents pour toutes les démarches de recherche de logement vers le service logement
- Assure la bonne coordination référents sociaux / Adoma / résidents
- Développe le lien social dans et hors la résidence, prévient les conflits éventuels, en jouant un rôle de régulation sociale
- Initie des actions collectives d'information et d'animation, en s'appuyant sur des partenaires présents sur le quartier, la ville

### Missions :

Apporter des solutions de logements temporaires à des personnes isolées, jeunes travailleurs en insertion ou en formation professionnelle, ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

Accessible aux personnes en situation de précarité économique ou sociale. La résidence sociale leur permet de répondre à un besoin temporaire ou de faire une halte durant laquelle elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé jusqu'à leur relogement dans le parc traditionnel.

### Equipe :

- 1 Responsable de résidence
- 1 Responsable de maintenance

## Résidence sociale Le Bosquet - ADOMA

**Le Bosquet :**

1 rue l'Agathois  
34080 Montpellier

Tél : 04.67.10.78.93

**Public accueilli :****Nombre de places :** 56 places**Public concerné :**

Hommes seuls

**Type d'hébergement :**

Logements regroupés

**Modalités d'accueil :**

- Chambres individuelles meublées + Espaces collectifs (cuisine, sanitaires et douches par étage). Mise à disposition d'un salon pour les résidents.
- Appartements autonomes

**Typologie des logements :**

- 56 chambres individuelles de 9 m<sup>2</sup>

**Durée d'hébergement :**

Sans limitation de durée de séjour

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO suivi de la demande en ligne sur [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr) (procédure expliquée au service instructeur lors de l'envoi du dossier depuis : [places.disponibles@siao34.org](mailto:places.disponibles@siao34.org))

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Personnes ayant de faibles ressources (minima sociaux)
- Plafond de ressources : à hauteur de 11 626 € / an
- Personne en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

Droit à l'APL pour la redevance mensuelle + Dépôt de garantie à verser lors de l'entrée

**Prestations :**

- ❖ Ouverture du bureau de gestion :  
9h00 -12h30 et 13h30-18h00 du lundi au jeudi  
9h00-12h30 et 13h30 -17h00 le vendredi

### Modalités d'accompagnement :

#### - Gestion locative. Le responsable de résidence assure :

- L'entrée administrative des résidents et leur sortie des logements
- L'aide à la constitution des dossiers APL et le cas échéant à leur suivi avec le référent social
- L'encaissement de la redevance mensuelle, prévient et gère les impayés
- La qualité des services et des prestations (entretien, équipement, maintenance) et traite les réclamations et les conflits locatifs
- La mise en place d'un conseil de concertation et entretient les relations avec lui
- L'entretien des relations institutionnelles avec les partenaires et les réseaux de proximité
- Le rôle de veille à la sécurité des biens et des personnes

#### - Accompagnement médiation sociale (2 fois / semaine) :

- Intervention de l'association Face Hérault
- Aide aux démarches administratives (dossiers logements, CMU – CMU complémentaire, dossiers de surendettement, etc.)
- Information, conseil, orientation vers les référents compétents

#### - Accompagnement médiation santé (2 fois / semaine) :

- Intervention de l'association ADAGES
- Identification des difficultés de santé récurrentes
- Orientation pour mettre en place un parcours de soins adaptés
- Lien entre le corps (para)médical et le responsable de résidence

En cas de souhait d'un résident d'être relogé dans le parc social classique, le responsable de résidence assure son orientation vers les services de droit commun. Pour autant, l'objectif est de favoriser leur parcours résidentiel.

### Missions :

La lutte contre l'isolement et le vieillissement : écoute individuelle, actions favorisant le lien social à l'intérieur de la résidence, inscription de la structure dans la vie sociale locale.

Lutte contre la précarité et santé mentale : accompagnement global des publics précaires en souffrance. La dimension santé est très importante dans le parcours individualisé de nos résidents.

### Equipe :

- 1 Responsable de résidence
- 1 Ouvrier de maintenance

## Résidence sociale Le Lavandin - ADOMA

**Le Lavandin :**

534 avenue du Père Soulas  
34090 Montpellier

Tél : 04.67.10.78.95

**Public accueilli :****Nombre de places :** **11 places****Public concerné :**

Hommes seuls

**Type d'hébergement :**

Logements regroupés

**Modalités d'accueil :**

- Chambres individuelles meublées + Espaces collectifs (cuisine, sanitaires et douches).

**Typologie des logements :**

- Chambres individuelles de 7,5 m<sup>2</sup>

**Durée d'hébergement :**

Sans limitation de durée de séjour

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Personnes ayant de faibles ressources (minima sociaux)
- Plafond de ressources : à hauteur de 11 626 € / an
- Personne en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

Droit à l'APL pour la redevance mensuelle + Dépôt de garantie à verser lors de l'entrée



### Modalités d'accompagnement :

#### - Gestion locative. Le responsable de résidence assure :

- L'entrée administrative des résidents et leur sortie des logements
- L'aide à la constitution des dossiers APL et le cas échéant à leur suivi avec le référent social
- L'encaissement de la redevance mensuelle, prévient et gère les impayés
- La qualité des services et des prestations (entretien, équipement, maintenance) et traite les réclamations et les conflits locatifs
- La mise en place d'un conseil de concertation et entretient les relations avec lui
- L'entretien des relations institutionnelles avec les partenaires et les réseaux de proximité
- Le rôle de veille à la sécurité des biens et des personnes

#### - Accompagnement médiation sociale (2 fois / semaine) :

- Intervention de l'association Face Hérault
- Aide aux démarches administratives (dossiers logements, CMU – CMU complémentaire, dossiers de surendettement, etc.)
- Information, conseil, orientation vers les référents compétents

#### - Accompagnement médiation santé (2 fois / semaine) :

- Intervention de l'association ADAGES
- Identification des difficultés de santé récurrentes
- Orientation pour mettre en place un parcours de soins adaptés
- Lien entre le corps (para)médical et le responsable de résidence

En cas de souhait d'un résident d'être relogé dans le parc social classique, le responsable de résidence assure son orientation vers les services de droit commun. Pour autant, l'objectif est de favoriser leur parcours résidentiel.

### Missions :

La lutte contre l'isolement et le vieillissement : écoute individuelle, actions favorisant le lien social à l'intérieur de la résidence, inscription de la structure dans la vie sociale locale.

Lutte contre la précarité et santé mentale : accompagnement global des publics précaires en souffrance. La dimension santé est très importante dans le parcours individualisé de nos résidents.

### Equipe :

- 1 Responsable de résidence
- 1 Ouvrier de maintenance

## Résidence Sociale Luminescia - ADOMA

### Résidence Sociale :

590 Rue de la Croix  
Verte  
34080 Montpellier  
Tél : 04.48.45.00.90

### Public accueilli :



### Nombre de places :

50 places

### Public concerné :

Adultes seuls

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes meublés  
Espaces collectifs et espaces services

### Typologie des logements :

T1 meublés et équipés

### Durée d'hébergement :

La résidence sociale est un logement transitoire dont il convient de déterminer la durée d'occupation avec les résidents en fonction de leur parcours d'insertion (1 an renouvelable)

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO + Demande en ligne sur [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Condition de ressources : minimum qui permet le paiement d'une redevance avec un taux d'effort de 33 % maximum après déduction de l'APL
- Plafond de ressources : à hauteur de 11 626 € / an
- Personne en situation régulière sur le territoire
- Avoir la capacité de vivre de manière autonome
- Etre dans une démarche d'insertion professionnelle

### Participation financière :

Redevance mensuelle à régler (à déduire du montant des APL si droit)

### Prestations :

- ❖ 1 bureau de gestion
- ❖ 1 local deux roues
- ❖ Emplacements de stationnement



### Modalités d'accompagnement :

#### - Gestion locative. Le responsable de résidence assure :

- L'entrée administrative des résidents et leur sortie des logements
- L'aide à la constitution des dossiers APL et le cas échéant à leur suivi avec le référent social
- L'encaissement de la redevance mensuelle, prévient et gère les impayés
- La qualité des services et des prestations (entretien, équipement, maintenance) et traite les réclamations et les conflits locatifs
- La mise en place d'un conseil de concertation et entretient les relations avec lui
- L'entretien des relations institutionnelles avec les partenaires et les réseaux de proximité
- Le rôle de veille à la sécurité des biens et des personnes

#### - Gestion locative sociale. Le responsable de résidence :

- Favorise la bonne intégration du public jeune dans la résidence et pour certains leur apprentissage de la vie autonome
- Favorise la médiation face aux incidents qui peuvent se produire dans la vie quotidienne
- Assure les liaisons nécessaires avec les services sociaux pour que les résidents bénéficient des dispositifs de droit commun
- Assure un rôle de veille en repérant les situations critiques de personnes en difficulté (isolées) et un rôle d'alerte auprès des services concernés pour la mise en place d'interventions, d'actions ou d'accompagnements sociaux spécifiques (santé par exemple)
- Accueille et informe les résidents sur la vie quotidienne dans la structure
- Aide aux démarches administratives et sociales et met les résidents en relation avec les services locaux.
- Informe et oriente les résidents pour toutes les démarches de recherche de logement vers le service logement
- Assure la bonne coordination référents sociaux / Adoma / résidents
- Développe le lien social dans et hors la résidence, prévient les conflits éventuels, en jouant un rôle de régulation sociale
- Initie des actions collectives d'information et d'animation, en s'appuyant sur des partenaires présents sur le quartier, la ville

### Missions :

Apporter des solutions de logements temporaires à des personnes isolées, jeunes travailleurs en insertion ou en formation professionnelle, ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

Accessible aux personnes en situation de précarité économique ou sociale. La résidence sociale leur permet de répondre à un besoin temporaire ou de faire une halte durant laquelle elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé jusqu'à leur relogement dans le parc traditionnel.

### Equipe :

- 1 Responsable de résidence
- 1 Responsable de maintenance

## Résidence sociale Père Soulas – Adoma

534 Avenue du Père Soulas  
34000 Montpellier

Tel : 04 67 10 78 95

Public accueilli :



Adultes isolés  
Couples  
Personnes à mobilité réduite

Nombre de places : 252 places dont 75 places à la main du SIAO

### Public concerné :

Adultes isolés, en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Studios autonomes et espaces communs (bureaux, laverie, local vélos)

### Typologie des logements :

Studios et T1 bis

### Durée d'hébergement :

Logement transitoire dont il convient de déterminer la durée d'occupation avec les résidents en fonction de leur parcours d'insertion (1 an renouvelable)

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO + Demande en ligne sur [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Plafond de ressources à hauteur de 12 032€ /an
- Personne en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Paiement mensuel de la redevance locative par l'habitant (eau et électricité comprises). : de 403,48 € à 586,09 €. APL à déduire de ces montants

### Prestations :



- bureaux de gestion
- 1 local deux roues
- 1 laverie
- 1 parking sécurisé

## Modalités d'accompagnement :

Gestion locative. Le responsable de résidence assure :

- L'entrée administrative des résidents et leur sortie des logements
- L'aide à la constitution des dossiers APL et le cas échéant à leur suivi avec le référent social
- L'encaissement de la redevance mensuelle, prévient et gère les impayés
- La qualité des services et des prestations (entretien, équipement, maintenance) et traite les réclamations et les conflits locatifs
- La mise en place d'un conseil de concertation et entretient les relations avec lui
- L'entretien des relations institutionnelles avec les partenaires et les réseaux de proximité
- Le rôle de veille à la sécurité des biens et des personnes

Gestion locative sociale. Le responsable de résidence :

- Favorise la bonne intégration du public jeune dans la résidence et pour certains leur apprentissage de la vie autonome
- Favorise la médiation face aux incidents qui peuvent se produire dans la vie quotidienne
- Assure les liaisons nécessaires avec les services sociaux pour que les résidents bénéficient des dispositifs de droit commun
- Assure un rôle de veille en repérant les situations critiques de personnes en difficulté (isolées) et un rôle d'alerte auprès des services concernés pour la mise en place d'interventions, d'actions ou d'accompagnements sociaux spécifiques (santé par exemple)
- Accueille et informe les résidents sur la vie quotidienne dans la structure
- Aide aux démarches administratives et sociales et met les résidents en relation avec les services locaux.
- Informe et oriente les résidents pour toutes les démarches de recherche de logement vers le service logement
- Assure la bonne coordination référents sociaux / Adoma / résidents
- Développe le lien social dans et hors la résidence, prévient les conflits éventuels, en jouant un rôle de régulation sociale
- Initie des actions collectives d'information et d'animation, en s'appuyant sur des partenaires présents sur le quartier, la ville

## Missions :

Apporter des solutions de logements temporaires à des personnes isolées, en insertion ou en formation professionnelle, ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

Accessible aux personnes en situation de précarité économique ou sociale. La résidence sociale leur permet de répondre à un besoin temporaire ou de faire une halte durant laquelle elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé jusqu'à leur relogement dans le parc traditionnel.

## Equipe :

- 1 Responsable de résidence
- 1 Responsable de maintenance

## Résidence Sociale Ambroise Paré - ADOMA

### Résidence Sociale :

590 Rue de la Croix  
Verte  
34080 Montpellier  
Tél : 04.48.45.00.66

### Public accueilli :



### Nombre de places :

46 places

### Public concerné :

Adultes seuls

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes meublés  
Espaces collectifs et espaces services

### Typologie des logements :

T1 meublés et équipés

### Durée d'hébergement :

La résidence sociale est un logement transitoire dont il convient de déterminer la durée d'occupation avec les résidents en fonction de leur parcours d'insertion (1 an renouvelable)

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO + Demande en ligne sur [www.adoma.fr](http://www.adoma.fr)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Condition de ressources : minimum qui permet le paiement d'une redevance avec un taux d'effort de 33 % maximum après déduction de l'APL
- Plafond de ressources : à hauteur de 11 626 € / an
- Personne en situation régulière sur le territoire
- Avoir la capacité de vivre de manière autonome
- Etre dans une démarche d'insertion professionnelle

### Participation financière :

Redevance mensuelle à régler (à déduire du montant des APL si droit)

### Prestations :

- ❖ 1 bureau de gestion
- ❖ 1 local deux roues
- ❖ Emplacements de stationnement



### Modalités d'accompagnement :

#### - Gestion locative. Le responsable de résidence assure :

- L'entrée administrative des résidents et leur sortie des logements
- L'aide à la constitution des dossiers APL et le cas échéant à leur suivi avec le référent social
- L'encaissement de la redevance mensuelle, prévient et gère les impayés
- La qualité des services et des prestations (entretien, équipement, maintenance) et traite les réclamations et les conflits locatifs
- La mise en place d'un conseil de concertation et entretient les relations avec lui
- L'entretien des relations institutionnelles avec les partenaires et les réseaux de proximité
- Le rôle de veille à la sécurité des biens et des personnes

#### - Gestion locative sociale. Le responsable de résidence :

- Favorise la bonne intégration du public jeune dans la résidence et pour certains leur apprentissage de la vie autonome
- Favorise la médiation face aux incidents qui peuvent se produire dans la vie quotidienne
- Assure les liaisons nécessaires avec les services sociaux pour que les résidents bénéficient des dispositifs de droit commun
- Assure un rôle de veille en repérant les situations critiques de personnes en difficulté (isolées) et un rôle d'alerte auprès des services concernés pour la mise en place d'interventions, d'actions ou d'accompagnements sociaux spécifiques (santé par exemple)
- Accueille et informe les résidents sur la vie quotidienne dans la structure
- Aide aux démarches administratives et sociales et met les résidents en relation avec les services locaux.
- Informe et oriente les résidents pour toutes les démarches de recherche de logement vers le service logement
- Assure la bonne coordination référents sociaux / Adoma / résidents
- Développe le lien social dans et hors la résidence, prévient les conflits éventuels, en jouant un rôle de régulation sociale
- Initie des actions collectives d'information et d'animation, en s'appuyant sur des partenaires présents sur le quartier, la ville

### Missions :

Apporter des solutions de logements temporaires à des personnes isolées, jeunes travailleurs en insertion ou en formation professionnelle, ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire, pour des raisons économiques mais aussi sociales, et pour lesquels un accompagnement social peut s'avérer nécessaire.

Accessible aux personnes en situation de précarité économique ou sociale. La résidence sociale leur permet de répondre à un besoin temporaire ou de faire une halte durant laquelle elles bénéficient d'un accompagnement personnalisé jusqu'à leur relogement dans le parc traditionnel.

### Equipe :

- 1 Responsable de résidence
- 1 Responsable de maintenance

## Résidence Sociale Marguerite Yourcenar - CLLAJ

**Public accueilli :****Nombre de places :****6 logements / 13 places****Public concerné :**

Jeunes actifs de 18 à 25 ans, autonomes

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés

**Modalités d'accueil :**Appartements meublés  
Espaces collectifs**Typologie des logements :**

4 T2 et 2 T3

**Durée d'hébergement :**

12 mois

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO ou admission directe

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Etre en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

Redevance en fonction du montant APL

**Prestations :**

- 1 salle commune
- 1 terrasse

**Modalités d'accompagnement :**

- Orientation vers les structures pour l'ouverture des droits

**Equipe :**

- 1 Responsable de secteur / Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- 1 chef de projet /CESF



## Foyer Jeunes Travailleurs Emile Claparède

Public accueilli :



Nombre de places :

**FJT 174 places dont 12 places dédiées SIAO**

### Public concerné :

Personnes entre 16 et 30 ans

### Type d'hébergement :

Chambres individuelles meublées et espaces collectifs

### Typologie des logements :

T1 / T1' / T1'' équipés et meublés

### Durée d'hébergement :

Selon projet professionnel et évolution (moyenne 8 mois en 2021)

### Modalités d'admission :

- Dossier de demande de logement + Pièces justificatives : Décisions en commission FJT (critères pris en compte : âge / projet / revenus, etc.)
- Orientation SIAO pour les situation de rupture / urgence

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Documents identité à jour. Droit séjour. Justificatifs situation socio-professionnelle

### Participation financière :

Redevance mensuelle

### Prestations :

Cafétaria, laverie, espace multimédia, accès wifi, salle de détente, salle de sport, parking sécurisé

### Modalités accompagnement :

Accueil et accompagnement des jeunes âgés de 16 à 30 ans qui sont dans un parcours d'insertion professionnelle.

Travail autour de l'autonomie, gestion du budget, entretien du logement.

Equipe socio-éducative qui suit au quotidien le projet du jeune.

### Missions :

Accompagnement social / administratif – Aide à la rédaction de documents

### Equipe :

12 ETP sur la résidence

Mise à jour : 14/12/2023

257

## Résidence Sociale Les 4 vents - Gammes

627 rue Fontcarade  
34 070 Montpellier

Tel : 04.67.58.52.35

@ : [c.binet@gammes.org](mailto:c.binet@gammes.org)

Public accueilli :



Nombre de places : **80 places - 58 logements**

### Public concerné :

Adultes de 18 à 35 ans

### Type d'hébergement :

58 logements en regroupé : équipés de kitchenette avec frigo et plaque de cuisson, salle de bain, lit (sommier et matelas), table, banc, chevet

### Modalités d'accueil :

Accès à un parking voiture et scooter (location par mois : 15 euros), local vélo/poussette, salle collective pour des ateliers et mise à disposition d'un ordinateur pour les résidents.

### Typologie des logements :

14 T1 de 20m2 et 44 T1 bis de 30m2 (dont 3 logements PMR situé au rez-de-chaussée).

### Durée d'hébergement :

24 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Être âgé de 18 à 35 ans
- Avoir une autonomie suffisante pour occuper le logement
- Posséder un compte courant (pas uniquement un livret A)
- Si dette financière celle-ci doit être maîtrisée
- Comportement compatible avec la vie en collectivité
- Être en situation régulière sur le territoire français et avoir ses droits ouverts
- Avoir des ressources régulières et suffisantes pour pouvoir s'acquitter de la redevance de l'électricité et de l'assurance habitation.

**Participation financière :**

T1 : 339,63 euros hors EDF dont une caution à l'entrée de 322,11 euros

T1 Bis : 454,26 euros hors EDF dont une caution à l'entrée de 431,59 euros

Selon leurs ressources les résidents pourront ouvrir droit aux APL foyer et au FSL accès pour la caution.

**Modalités d'accompagnement :**

Accompagnement au projet de relogement / Gestion locative et sociale / Animation de la vie sociale

**Equipe :**

1 gestionnaire à temps plein / 1 travailleur social à mi-temps / 1 cheffe de service et un service de gestion locative

## Résidence Sociale Le Ponant Gammes

130 av. de Palavas  
34 070 Montpellier

Tel : 07.86.77.10.28  
@ : [c.binet@gammes.org](mailto:c.binet@gammes.org)

### Public accueilli :



Nombre de places : **42 logements**

### Public concerné :

Public hommes, femmes isolées, couples, parents isolés autonomes

### Type d'hébergement :

Regroupé en logement

### Modalités d'accueil :

Logements équipés, meublés

### Typologie des logements :

40 T1 et 2 T1 bis

### Durée d'hébergement :

24 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO et action logement

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Souscrire à une assurance habitation / Régler la caution à l'entrée
- Avoir une autonomie suffisante pour occuper un logement
- Posséder un compte courant (pas uniquement un livret A)
- Si dette financière, celle-ci doit être maîtrisée
- Comportement compatible avec la vie en collectivité.
- Etre en situation régulière sur le territoire français et avoir ses droits ouverts
- Avoir des ressources régulières et suffisantes pour pouvoir s'acquitter de la caution, de la redevance locative, de l'électricité, des frais d'assurance habitations.

### Participation financière :

Loyer : 465,35 € TTC pour T1 et 511,44 € TTC pour T1 bis de 28m<sup>2</sup>

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement vers le logement

### Equipe :

- 1 gestionnaire et 1 cheffe de service mutualisée

## Résidence Sociale François Villon - Gammes

Bâtiment A  
240 avenue de Lodève  
34 080 Montpellier

Tel : 06.81.23.49.42

@ :  
[e.patillon@gammes.org](mailto:e.patillon@gammes.org)

Public accueilli :



Nombre de places :

**32 logements**

### Public concerné :

Public hommes et femmes isolés, couples, familles monoparentales

### Type d'hébergement :

Regroupé en logement, 32 studios équipés de kitchenette avec frigo et plaque, lit, table et chaises, salle d'eau

### Modalités d'accueil :

Bureau d'accueil au sein du bâtiment, avec accès à un ordinateur sur réservation  
Possibilité de location de place de parking au sein de la résidence.

### Typologie des logements :

32 logements : 12 T1 bis de 28m<sup>2</sup>, 9 T1 de 24 m<sup>2</sup>, 11 T1 de 21 m<sup>2</sup>

### Durée d'hébergement :

24 mois

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Souscrire à une assurance habitation / Régler la caution à l'entrée
- Avoir une autonomie suffisante pour occuper un logement
- Posséder un compte courant (pas uniquement un livret A)
- Si dette financière, celle-ci doit être maîtrisée
- Comportement compatible avec la vie en collectivité.
- Etre en situation régulière sur le territoire français et avoir ses droits ouverts
- Avoir des ressources régulières et suffisantes pour pouvoir s'acquitter de la caution, de la redevance locative, de l'électricité, des frais d'assurance habitations.

### Participation financière :

Loyer : 453,87 € hors EDF pour T1 de 21m<sup>2</sup> (dont caution à régler à l'entrée de 427,70 €)  
et 490,66 € hors EDF pour T1 bis de 28m<sup>2</sup> (dont caution à régler à l'entrée de 455,35 €)

Logements conventionnés APL  
FSL accès recevable pour la caution

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement au projet de relogement
- Gestion locative et sociale
- Animation de la vie sociale

### Equipe :

- 1 travailleur social – gestionnaire
- 1 cheffe de service
- 1 agent d'entretien

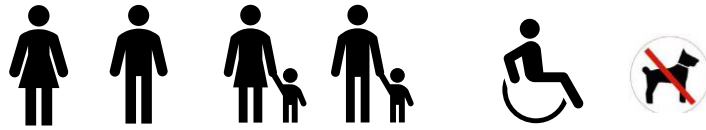
## Résidence sociale Brueys – Gammes

4 rue Saint-Barthélemy  
34 000 Montpellier

Tel : 06 07 29 28 43

@ : [j.coicault@gammes.org](mailto:j.coicault@gammes.org)  
[c.demarque@gammes.org](mailto:c.demarque@gammes.org)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**42 places**

### Public concerné :

- Jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance de 18 à 21 ans,
- Familles monoparentales avec un enfant à charge (moins de 3 ans pour les orientations du Conseil Départemental - pas de limite d'âge pour les orientations par le SIAO),
- Jeunes en Contrat d'Engagement Jeune Renforcé,
- Jeunes de 18 à 35 ans.

### Type d'hébergement :

42 logements en regroupé meublés (couchage, table, chaises, placards) comprenant une salle d'eau, un WC et une kitchenette

### Typologie des logements :

- 16 T1 de 21 m<sup>2</sup>
- 21 T1bis de 31 m<sup>2</sup>
- 5 T2 de 48 m<sup>2</sup>

### Durée d'hébergement :

24 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO (10 places) ou par le Conseil départemental (32 places)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Être en situation régulière,
- Avoir une autonomie suffisante pour occuper un logement, et être autonome dans les démarches administratives
- Posséder un compte courant,
- Comportement compatible avec la vie en collectivité,
- Avoir des droits ouverts et des documents en cours de validité et à jour,
- Avoir des ressources suffisantes pour s'acquitter de sa redevance locative et de pouvoir payer la caution à l'entrée dans le logement.

### Participation financière :

Loyer mensuel : entre 457,20 € et 600,01 € selon la typologie du logement (hors assurance habitation, laverie et abonnement internet éventuel)

Dépôt de garantie : entre 437,20 € et 580,01 €

Selon leurs ressources, les résidents peuvent ouvrir le droit aux APL foyer et au FLS accès pour la caution

### Prestations :

Laverie

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement au projet de relogement / gestion locative et sociale / animation de la vie sociale

### Missions :

Le principe de la résidence sociale est d'être la dernière étape dans l'accès à un logement dans le parc social ou privé. Elle permet un accompagnement individualisé dans la perspective d'un accès au logement ordinaire. L'objectif est d'accompagner les résidents vers l'acquisition de plus d'autonomie en proposant un « chez-soi » de qualité dans un environnement porteur de lien social. Les missions des travailleurs sociaux sont limitées aux démarches de relogement uniquement ; la personne doit conserver un référent social pour l'accompagnement global.

### Equipe :

1 éducatrice spécialisée et gestionnaire de résidence (1 ETP)

1 CESF (0,5 ETP)

1 chef de service et un service de gestion locative



## Résidences Sociales Jeunes Habitat Jeunes

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**335 logements (certains accessibles aux personnes à mobilité réduite) dont 41 places réservées au contingent préfectoral à la main du SIAO**

### Public concerné :

Jeunes actifs de 18 à 30 ans, autonomes

### Type d'hébergement :

Studios en résidence Habitat Jeunes

### Modalités d'accueil :

Studios meublés

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

24 mois maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO ou admission directe (demande en ligne sur le site : habitat jeunes)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : 600 €
- Etre en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Redevance en fonction du montant APL

### Prestations :



- cafétéria
- animation (ex : sport, sorties culturelles...)

**Modalités d'accompagnement :**

- Accompagnement collectif et individuel
- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion du budget
- Vie sociale et culturelle
- Instances de participation des usagers

**Equipe :**

- 1 gestionnaire et un animateur (soirées)
- 1 agent d'accueil et de sécurité

## Résidences Sociales Habitat Jeunes Sète

### Public accueilli :



Avec enfants de moins de 3 ans



### Nombre de places :

**65 places dont 12 place contingent préfectoral à la main du SIAO**

### Public concerné :

Jeunes de 16 à 30 ans inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle, en situation d'emploi, en contrat professionnel ou en formation...

Les jeunes accueillis sont essentiellement en mobilité géographique, sociale et/ou professionnelle.

### Type d'hébergement :

- Hébergements regroupés sur plusieurs résidences (à noter : fermeture pour travaux de la résidence Louis-Blanc entre 2022 et 2023 et ouverture mi-2022 de la résidence Danton)
- Hébergements individuels en diffus
- Hébergement en colocation en diffus

### Modalités d'accueil :

Espaces collectifs : une cuisine collective avec la présence d'une cuisinière, salle TV, extérieur, etc.

### Typologie des logements :

Chambres dont certaines avec sanitaires sur le palier

Studios et T1

### Durée d'hébergement :

De 1 mois à 2 ans maximum

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO et admission directe

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources liées à la formation (bourse, formation région, contrat d'engagement jeune ...) ou à l'emploi (contrat d'apprentissage, CDD à temps partiel, interim, chantier d'insertion...). Revenus minimums 400 €.
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Redevance :

- pour les chambres avec sanitaires sur le palier : 298 € + Caution de 150 €
- pour les chambres avec sanitaires : 316 € + Caution de 150 €
- pour les studios : 360 € + Caution de 200 €

Tarif repas pour les jeunes : 4 €

**Prestations :**

- Salle de billard
- Patio extérieur / Jardin

**Modalités d'accompagnement :**

Selon les besoins du jeune accueilli et, en fonction de son contrat de résidence, les modalités d'accompagnement peuvent être très variées :

- Accès aux droits
- Accès aux soins
- Accompagnement dans la vie quotidienne (gestion et entretien de son logement, hygiène corporelle et dans le logement...)
- Accompagnement au budget
- Ouverture à la vie sociale et culturelle au sein de l'association et en lien avec les partenaires du territoire
- Présence professionnelle de 9h à 21h30
- Accompagnement vers l'autonomie (gestion du temps, des démarches administratives, de la solitude...)
- Prévention autour des questions d'addiction, IST...

**Equipe :**

- 1 directrice
- 1 CESF à temps partiel
- 1 éducatrice spécialisée à temps partiel
- 1 agent de maintenance
- 1 agent d'entretien
- 1 cuisinière
- 1 secrétaire comptable

## Missions :

Accueil sans limitation de durée de personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont l'accès à un logement autonome apparaît difficile à court terme, sans relever, toutefois, de structures d'insertion de type CHRS.

## Statut :

Il s'agit d'un logement foyer conventionné à l'APL, bénéficiant d'un agrément et construit obligatoirement autour d'un projet social à la différence des autres logements-foyers (RSJ et FTM).

## Public accueilli :

Principalement des personnes isolées, très désocialisées, fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire. Autant que possible, les publics doivent présenter des profils et parcours variés pour dynamiser la vie interne de l'établissement.

## Durée de séjour :

Accueil sans limitation de durée. Le principe de la maison-relais est de proposer un habitat pérenne.

## Contractualisation :

Engagement contractuel au travers de la signature :

- D'un contrat d'occupation ou de résidence
- D'un règlement de fonctionnement

## Forme d'habitat :

Structure de taille réduite comportant entre 20 et 25 logements, alliant logements privés et espaces collectifs.

## Mode de fonctionnement :

Présence en journée d'un hôte, ou d'un couple d'hôtes, ayant une qualification ou une expérience reconnue dans le domaine social et/ou de l'insertion.

## Pension de Famille Coeur d'Hérault - ADAGES

### Pension de Famille :

1 avenue Joseph Railhac

34 700 Lodève

Tél : 04.64.24.55.14

### Public accueilli :



### Nombre de places :

27 places

### Public concerné :

Adultes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement et de précarité sociale dont la situation sociale ou psychologique ne permet pas l'accès ou le maintien en logement ordinaire. Les personnes accueillies doivent être autonomes sur les gestes de la vie quotidienne et adhérer au projet de vie collective.

### Type d'hébergement :

24 logements regroupés équipés et meublés

3 logements en diffus équipés et meublés

### Modalités d'accueil :

Logements indépendants

Espaces collectifs (cuisine, salle à manger, salon, buanderie, jardin, atelier)

### Typologie des logements :

Regroupé :

- 23 T1 dont 4 accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 1 T1 bis (couple)

Diffus :

- 1 T1 et 2 T2

### Durée d'hébergement :

Sans limitation de durée (1 mois renouvelable par tacite reconduction)

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes en situation régulière sur le territoire
- Situation administrative à jour
- Plafond de ressources fonction de la convention APL
- Endettement maîtrisé
- Possibilité d'exercer le droit d'hébergement enfants we et vacances scolaires
- Pièces à fournir à l'admission : attestation assurance habitation, 1<sup>er</sup> mois loyer résiduel, dépôt garantie ou accord de principe FSL

### Participation financière :

- Redevance entre 430.17 € et 470.75 €
- APL foyer
- Dépôt de garantie 400 €

### Modalités d'accompagnement :

- Présence quotidienne des travailleurs sociaux hors week-end
- Accompagnement de la vie quotidienne (alimentation, santé, logement, budget)
- Proposition de sorties et animations
- Soutien aux démarches administratives (les assistants de service social de secteur restent les référents)
- Information et orientation vers les services et partenaires adéquats
- Travail en partenariat avec les services sociaux et médicaux
- Intégration dans la cité et ouverture à la vie sociale et culturelle

### Missions :

Proposer un logement dans un cadre semi collectif ouvert à la convivialité et au bien vivre ensemble.

### Equipe :

- 2 hôtes (travailleurs sociaux)
- 1 animateur

## Pension de Famille Lunellois - ADAGES

### Pension de Famille :

33 Général Sarrail

34400 Lunel

Tél : 04.67.42.61.52

### Public accueilli :



### Nombre de places :

27 places

### Public concerné :

Adultes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement et de précarité sociale dont la situation sociale ou psychologique ne permet pas l'accès ou le maintien en logement ordinaire. Les personnes accueillies doivent être autonomes sur les gestes de la vie quotidienne et adhérer au projet de vie collective.

### Type d'hébergement :

Les 27 places sont réparties sur 6 sites :

- 10 studios (une salle de bain pour 2) dans une Maison de Maître avec cour
- Chambres privatives et espace cuisine, salle à manger, salon, sanitaires partagés dans deux villas avec jardin et 5 appartements
- Chambres privatives, espace cuisine, salle à manger, salon, sanitaires partagés dans une Maison de ville

Les pensionnaires sont logés seuls ou en cohabitation selon leurs souhaits, leurs besoins, ou les disponibilités, à proximité immédiate des locaux collectifs de la Maison de Maître. Chaque site dispose d'une pièce commune conviviale, de terrasse ou jardin.

Le projet est de regrouper l'ensemble des places dans un même bâtiment avec un studio aménagé et équipé pour chaque locataire, des espaces collectifs. Des propositions sont en cours sur Lunel.

### Modalités d'accueil :

Espaces collectifs avec salle de télévision, cuisine, salle à manger, salon, jardins

### Typologie des logements :

Studios avec salle de bain partagée pour 2 pensionnaires

Chambres privatives et autres espaces partagés en colocation dans la villa

### Durée d'hébergement :

Sans limitation de durée

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO et entretiens et visites d'admission

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Droit de séjour
- Ressources pérennes
- Endettement maîtrisé (échéanciers, dossier surendettement...)



## Maison relais

### Participation financière :

Loyer (APL/AL) + charges

### Modalités d'accompagnement :

Pas d'accompagnement social, les hôtes sont présents pour l'animation du quotidien et faire vivre le semi-collectif (convivialité) :

- Proposer des sorties et animations
- Avoir le souci du bien-être des personnes accueillies
- Articulation avec les référents sociaux (travailleurs sociaux du CCAS, du CIAS, de l'UTAG, des agences départementales de solidarité)

### Missions :

La pension de famille est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont les situations sociales et psychologiques, voire psychiatrique, rendent impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

La Pension de famille propose un habitat durable, sans limitation de durée et offre un cadre de vie semi-collectif et convivial. C'est un lieu pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Elle offre ainsi à ses habitants un cadre de vie associant vie collective et vie privée. Le résident avant son entrée a exprimé librement la volonté et le besoin d'évoluer dans un cadre semi collectif.

Pour de nombreuses personnes, il est nécessaire que soit associée à la pension de famille une structure d'accompagnement (SAVS ou SAMSAH, mesures de protection, aides ménagères, infirmiers libéraux...) qui accompagne la personne vers une plus grande autonomie. La quasi-totalité des personnes bénéficie d'ailleurs d'un accompagnement social par un service social de proximité.

L'animation de la vie quotidienne par les hôtes veillant à favoriser les relations entre résidents, mobilise beaucoup la vie de la pension de famille, soit par des moments informels de rencontres, soit par des temps organisés. Le but est de créer du lien avec l'environnement social. Des visites régulières sur les différents sites régulent le quotidien.

### Equipe :

- Equipe administrative ; dont un gestionnaire locatif
- Directions (astreinte)
- 3 hôtes

## Pension de Famille Fermaud Merci - ADOMA

**Pension de Famille :**

Tél : 04.67.58.45.48

**Public accueilli :****Nombre de places :**

**20 places dont 2 places accessibles aux personnes à mobilité réduite**

**Public concerné :**

Publics issus de dispositifs AHI, mal logés ou sans logement

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés et cohabitation

**Modalités d'accueil :**

Studios autonomes

**Typologie des logements :**

T1 + T1 bis

**Durée d'hébergement :**

Sans limitation, mais la fluidité du parcours résidentiel est favorisée

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Plafond de ressources : à hauteur de 11 626 € / an
- Personne en situation régulière sur le territoire

**Participation financière :**

Redevance mensuelle à régler (à déduire du montant des APL si droit)

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Emploi et formation
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Maillage d'actions en gestion locative adaptée

Médiation sociale

Médiation santé avec modalités d'accompagnement individuel ou actions collectives

### Equipe :

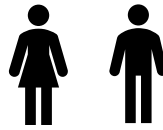
- 2 Hôtes présents 5 jours/semaine

## Pension de Famille Père Soulas – Adoma

534 Avenue du Père Soulas  
34000 Montpellier

Tel : 04 67 10 78 95

Public accueilli :



Adulte isolé  
Personnes à mobilité réduite

Nombre de places : **30 places**

### Public concerné :

Adultes isolés, en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Studios autonomes et espaces communs (bureaux, laverie, local vélos)

### Typologie des logements :

Logements T1'

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Plafond de ressources à hauteur de 12 032€ /an
- Personne en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Paiement mensuel de la redevance locative par l'habitant (eau et électricité comprises). : 491, 87 €. APL à déduire de ces montants

#### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins
- Emploi et formation
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

#### Missions :

Maillage d'actions en gestion locative adaptée

Médiation sociale

Médiation santé avec modalités d'accompagnement individuel ou actions collectives

#### Equipe :

- 1 Responsable de Pension de famille
- 1 Agent d'Accueil et de Service
- 1 Intervenant Social
- 1 Ouvrier de Maintenance
- 1 Responsable Insertion Social

# Pension de Famille Marthe et Samuel Mollet

## – Armée du Salut

**Armée du Salut**  
4 rue Saint Barhelemy  
34000 Montpellier  
Tél : 04 11 95 08 89  
@ : arnaud.perraut@armedusalut.fr

4 rue Saint-Barthélemy  
34000 Montpellier

Public accueilli :



Nombre de places : **28 places**

### Public concerné :

Adultes isolés, en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Logements T1 individuels équipés (cuisine, sanitaire...) et un studio pour deux personnes  
Espaces collectifs : bureau éducatif, salle commune, buanderie

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Autonomie suffisante pour gérer son logement

### Participation financière :

Montant du loyer déduit de l'APL Foyer

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement de la vie quotidienne (alimentation, santé, logement, budget)
- Proposition de sorties et animations
- Soutien aux démarches administratives (les assistants de service social de secteur restent les référents)
- Information et orientation vers les services et partenaires adéquats
- Travail en partenariat avec les services sociaux et médicaux
- Intégration dans la cité et ouverture à la vie sociale et culturelle

### Missions :

« *Secourir, Accompagner, Reconstruire* »

Cet engagement est au cœur de la raison d'être de la Fondation de l'Armée du Salut . Ses valeurs se déclinent dans le projet associatif : la primauté de la personne, le respect de la dignité humaine, la lutte contre les discriminations et formes de précarité, la restauration des mieux sociaux et des relations intra-familiales.

### Equipe :

- Direction et équipe administrative mutualisée avec une pension de famille sur Nîmes
- Equipe technique mutualisée avec la pension de famille sur Nîmes
- Equipe éducative dédiée composée d'un travailleur social et d'une maîtresse de maison

## Pension de Famille Saint Louis - Gammes

### Pension de Famille :

7 Rue Saint Louis (Tram  
ligne 2 « Plan Cabanes »)  
34000 MONTPELLIER

Tél : 06.08.13.59.42 ou  
04.99.61.00.03

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**25 places – 18 logements dont 1 studio (20 m<sup>2</sup>)  
accessible et aménagé pour les personnes à  
mobilité réduite**

### Public concerné :

Adultes (environ 50 ans) avec un cumul de problématiques médico-sociales (parcours de rue, addiction, troubles psychiatriques) isolées socialement exprimant un besoin de lien sociaux. Adultes en capacité d'habiter un logement seul, autonomes pour les actes du quotidien et qui souhaitent de stabiliser durablement dans un logement

### Type d'hébergement :

18 logements regroupés, équipés de kitchenette avec frigo, plaque de cuisson, salle de bain, lit, tables et chaises.  
2 étages sans ascenseur  
Jardin, espace collectif, local à vélo  
Micro-crèche au fond du jardin

### Modalités d'accueil :

Logements indépendants meublés

### Typologie des logements :

- 14 T1
- 2 T1 bis avec balcon (pour 2 personnes) donnant sur jardin
- 2 T2 au RDC (pour 3 personnes) donnant sur jardin

### Durée d'hébergement :

Bail d'un mois renouvelable par tacite reconduction sans limitation de durée

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Situation administrative stabilisée (droits ouverts)
- Si dette financière : celle-ci doit être maîtrisée (échancier respecté, mesure d'accompagnement)
- Avoir des ressources régulières et suffisantes pour s'acquitter de la redevance et de l'assurance habitation
- Comportement compatible et demande de vie de collectivité
- Être en situation régulière sur le territoire



### Participation financière :

- T1 et T1 bis : loyer de 396,07 € + 61,87 € de charges
  - T2 : 441,75 € + 61,87 € de charges
- Les charges comprennent eau chaude/froide + chauffage + électricité.  
A cela s'ajoutent 15 € pour amortissement immobilier + 5 € de forfait laverie

### Prestations :



- « Tisanerie »
- Jardin commun de 600 m<sup>2</sup>
- Possibilité d'accueil en crèche pour les enfants des résidents (selon les places disponibles)
- Diverses activités et sorties proposées tout au long de l'année

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement dans le projet individualisé de chaque résident
- Présence des travailleurs sociaux tous les jours de la semaine pour assurer le suivi administratif des résidents (2 hôtes en pension de famille)
- Mise en relation / orientation vers différents partenaires (Santé / Social / Psy, Service d'aide à domicile, etc.)
- Possibilité d'orientation sur les services d'insertion professionnelle de GAMMES selon les profils.

### Missions :

Favoriser l'autonomie des résidents en mettant l'accent sur l'appropriation du logement privatif et son entretien régulier.  
Aider à l'insertion et l'intégration de la personne dans son milieu de vie en tenant compte de ses problématiques et valorisant ses propres capacités.

### Equipe :

- 1 Travailleur Social
- 1 Animateur
- 1 Chef de Service

## Maison Relais – Pension de Famille L'Atelier - Gestare

Public accueilli :



Selon la taille

Nombre de places :

**23 logements, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

La pension de famille L'Atelier accueille des hommes et des femmes adultes, sans enfant au domicile, en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources, et quelques fois des problématiques de santé somatique et/ou d'ordre psychique, sans toutefois relever d'une structure d'insertion.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Logements individuels équipés (cuisine, sanitaire...)  
Restauration collective (cuisine, salle de restauration)

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

Sans limite de durée. Toutefois et en fonction du projet de chaque résidant, nous pouvons être amenés à accompagner une démarche de relogement vers le droit commun.

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Autonomie suffisante pour gérer son logement

### Participation financière :

Montant du loyer déduit de l'APL Foyer

### Prestations :

- Salon
- Atelier de bricolage
- Buanderie
- Jardin

**Modalités d'accompagnement :**

- Animation de la vie sociale
- Vie sociale et culturelle
- Accompagnement vers le droit commun
- Présence professionnelle

**Missions :**

Proposer une offre de logement adaptée respectueuse Insertion des résidents dans l'environnement

**Equipe :**

- 2 hôtes de maison
- 1 gardien de résidence

## Maison Relais – Pension de Famille Le Patio - Gestare

ZAC Roque Fraisse  
34430 Saint-Jean-de-Védas

Tél du dispositif :  
0499522820

Adresse email du dispositif  
: [accueil@gestare.fr](mailto:accueil@gestare.fr)

Public accueilli :



(2 places)

Nombre de places : **28 places**

### Public concerné :

Adultes isolés, en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources.

### Type d'hébergement :

Hébergement regroupé

### Modalités d'accueil :

Logements T1 individuels équipés (cuisine, sanitaire...)

Espaces collectifs : Cuisine, séjour, salle à manger, 2 salles de loisirs

### Typologie des logements :

Studios (21 à 25 m<sup>2</sup>)

### Durée d'hébergement :

Sans limite de durée. Toutefois et en fonction du projet de chaque résident, nous pouvons être amenés à accompagner une démarche de relogement vers le droit commun.

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Autonomie suffisante pour gérer son logement

### Participation financière :

Montant du loyer déduit de l'APL Foyer

**Modalités d'accompagnement :**

- Animation de la vie sociale
- Vie sociale et culturelle
- Accompagnement vers le droit commun
- Présence professionnelle

**Missions :**

Offre de logements adaptés  
Accompagnement à la vie sociale

**Equipe :**

- 2 animateurs de la vie sociale
- 1 gardien

## Pension de Famille Jasse de Maurin – Groupe SOS

241 rue de la Jasse de  
Maurin  
34000 Montpellier

pensiondefamille.montpellier@groupe-sos.org

Public accueilli :



Nombre de places : **27 places**

### Public concerné :

Adultes isolés, en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Logements individuels, équipés d'un lit, une table, deux chaises, une kitchenette équipée et une salle de bain.

### Typologie des logements :

Logements T1 i/ T1 bis

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps, avenants chaque 2 mois

### Modalités d'admission :

Dossier SIAO  
Étude de candidature + RDV

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources
- Autonomie suffisante pour gérer son logement
- Ne pas dépasser les plafonds de ressources fixés par arrêté

### Participation financière :

Paiement mensuel de la redevance locative par l'habitant (eau et électricité comprises) : 474,00 € APL à déduire de ces montants

#### Modalités d'accompagnement :

- Mise en place d'un accompagnement global
- Accompagnements extérieurs, présence, écoute, soutien, conseil dans les actes de la vie quotidienne
- Régulation et animation de la vie semi-collective de la résidence (Vie sociale et culturelle, lutte contre l'isolement et la solitude, développement des compétences en fonction des attentes des habitants etc...)

#### Missions :

La pension de Famille de la Jasse est un lieu proposant un accueil pérenne de femmes et hommes majeurs, sans limitation d'âge.

Lieu qui propose des temps d'animation et de vie collective.

#### Equipe :

- 1 Responsable
- 1 TS
- 1 assistante de direction
- 1 Animateur

## Maison Relais – Pension de Famille - Habitat et Humanisme

**Pension de Famille :**

2 rue de St Génies  
34500 BEZIERS

Tél : 09.70.75.32.13  
07.89.57.70.84

@ : s.metter@habitat-  
humanisme.com

**Public accueilli :****Nombre de places :**

**17 logements, soit 20 places dont 4 logements accessibles et aménagés pour personnes à mobilité réduite**

**Public concerné :**

Adultes sans logement, hébergés chez un tiers ou/et en logement insalubre, rencontrant une ou des problématiques (addictions, troubles psychiatriques...)

**Type d'hébergement :**

Hébergements semi-collectifs

**Modalités d'accueil :**

Logements meublés individuels ou en cohabitation et parties collectives (salle à manger, salon, cuisine, buanderie) ouvertes en présence des salariés

**Typologie des logements :**

Studios entre 20 m<sup>2</sup> et 32 m<sup>2</sup>

**Durée d'hébergement :**

Hébergements pérennes

**Modalités d'admission :**

Orientation par le SIAO + commission d'attribution interne

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Conditions de ressources : nos locataires sont bénéficiaires en majorité du RSA ou de l'AAH
- Situation d'endettement à éviter
- Etre en situation régulière sur le territoire
- Quelques résidents sont sous mesure de protection

**Participation financière :**

En fonction du montant de l'APL et du logement occupé



### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement centré sur les problématiques de la vie quotidienne
- Accès aux droits et/ou aux soins
- Accompagnement vers une vie sociale et culturelle étayée
- Proposition d'un lieu d'hébergement pérenne, sécurisant et encadré par des professionnels

### Missions :

Proposer un logement et ouvrir la structure et les résidents vers l'extérieur

### Equipe :

- 2 hôtes (travailleurs sociaux)
- 1 référent bénévole
- Intervention de bénévoles pour différentes activités et/ou sorties

## Pension de famille Villa Savine - Habitat et Humanisme

### Pension de Famille :

64 avenue de Castelnaud  
34090 Montpellier

Tél : 04.67.75.55.00  
@ : [s.seghir@habitat-humanisme.org](mailto:s.seghir@habitat-humanisme.org)

[p.theo@habitat-humanisme.org](mailto:p.theo@habitat-humanisme.org)

### Public accueilli :



Animaux sur demande  
individuelle uniquement

### Nombre de places :

**28 places dont 5 places accessibles  
aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Adultes en situation d'isolement, autonomes sur les gestes de la vie quotidienne, adhérents au projet de vie semi-collective. Personnes dont les situations sociales et psychologiques ne leur permettent pas l'accès à un logement ordinaire.

### Type d'hébergement :

Logements regroupés

### Modalités d'accueil :

Logements indépendants  
Espaces collectifs

### Typologie des logements :

12 studios + 5 T1 Bis + 5 T2

### Durée d'hébergement :

Sans limitation de durée. Contrat d'un mois / tacite reconduction

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : AAH, RSA...
- Plafond de ressources : Convention APL
- Dettes : pas de contre-indication
- Personnes en situation régulière sur le territoire
- Pas d'enfant en accueil temps-plein / Possibilité d'un droit d'hébergement le week-end et les vacances scolaires uniquement

### Participation financière :

En fonction du montant de l'APL et du logement occupé

**Modalités d'accompagnement :**

- Vie quotidienne
- Sollicitation de professionnels
- Vie sociale et culturelle

**Equipe :**

- 2 hôtes (travailleurs sociaux)
- 2 référentes bénévoles
- Intervention de bénévoles pour différentes activités et/ou sorties

## Pension de famille Frères Grimm - Habitat et Humanisme

### Pension de Famille :

56, allée des frères Grimm  
34070 Montpellier

09 70 75 32 20

### Public accueilli :



Nombre de places : **25 places**

### Public concerné :

Adultes en situation d'isolement, autonomes sur les gestes de la vie quotidienne, adhérents au projet de vie semi-collective. Personnes dont les situations sociales et psychologiques ne leur permettent pas l'accès à un logement ordinaire.

### Type d'hébergement :

Logements regroupés

### Modalités d'accueil :

Logements indépendants type T1 meublés avec kitchenette, salle d'eau sur 6 étages avec ascenseur.  
Espaces collectifs en rez-de-chaussée.

### Typologie des logements :

T1

### Durée d'hébergement :

Sans limitation de durée. Contrat d'un mois renouvelable tacite reconduction

### Modalités d'admission :

Dossier candidature SIAO  
Etude dossier, entretien individuel, visite logement et espaces communs  
Commission d'attribution Habitat Humanisme Hérault.

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Avoir de faibles ressources financières mais suffisantes et régulières pour régler la redevance. Si dettes, maîtriser son remboursement.
- Être en situation régulière sur le territoire.
- Accepter le contrat d'occupation et le règlement de fonctionnement.

### Participation financière :

- Redevance entre 462 € et 534€ charges comprises (électricité, eau, chauffage, taxe ordures ménagères et ménage des parties collectives)
- Ouvrant droit à l'APL Foyer dont le montant varie en fonction des ressources de la personne.

### Modalités d'accompagnement :

Au travers d'animations internes ou externes à la pension de famille, les hôtes favorisent l'accès à la vie socio-culturelle et à une dynamique collective conviviale et sécurisante. Ils ont un rôle d'écoute, de soutien, de veille sociale qui permet à chaque résident d'être orienté vers le partenaire adapté.  
Les hôtes ont un rôle de soutien dans la vie quotidienne pour faciliter l'appropriation du logement.

### Missions :

Permettre aux résidents, à partir d'une offre de logements adaptés et durable, de découvrir ou redécouvrir l'habiter chez soi et de prendre le temps de se reconstruire physiquement et psychiquement à leur rythme.  
Permettre aux résidents une vie sociale à partir du collectif (vivre ensemble et animation).

### Equipe :

- 2 professionnels « hôtes » de la pension de famille à plein temps diplômés en travail social .
- 2 bénévoles référents de la pension de famille représentant l'association et garants du cadre.
- Salariés de la gestion locative d'Habitat Humanisme Hérault.
- Prestations de service pour ménage des parties communes.

## Maison Relais – Pension de Famille Villa Nuccia - La Clairière

### Pension de Famille :

9 route de Montpellier  
34740 Vendargues

### Public accueilli :



Animaux de  
petit gabarit

### Nombre de places :

**17 logements – 25 places dont :**

- 4 places pour des enfants pouvant être accueillis ponctuellement avec leur mère
- 6 appartements accessibles aux personnes à mobilité réduite dont 1 spécialement aménagé

### Public concerné :

Femmes victimes de violences, marginalisées, pouvant connaître des problèmes de santé physique ou psychique

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Appartements autonomes  
Salle de séjour avec espace cuisine

### Typologie des logements :

Du studio au T2

### Durée d'hébergement :

Pas de durée limitée

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : ressources permettant de s'acquitter du montant du loyer et un reste à vivre suffisant
- Droits sociaux ouverts

### Participation financière :

Différentiel entre loyer + charges et l'allocation logement

### Prestations :

- Buanderie
- Garage
- Espaces verts

**Modalités d'accompagnement :**

- Gestion de la vie quotidienne
- Aide à la gestion du budget
- Facilitation de l'accès aux soins
- Animation et ateliers collectifs
- Soutien à la parentalité
- Recherche d'emploi ou de formation adaptés

**Missions :**

Proposer un hébergement pérenne sans limitation de durée à des femmes isolées et/ou marginalisées, en capacité d'occuper un logement, avec un accompagnement et des activités adaptés à leur problématique afin de leur permettre de rompre un isolement, de renouer du lien social et de s'intégrer dans l'environnement.

**Equipe :**

- 2 travailleurs sociaux
- Mutualisation du personnel administratif et technique avec d'autres dispositifs de la structure

## Maison Relais – Pension de Famille Centr'Oval L'Avitarelle

**Public accueilli :**

*Sous condition :  
présentation des  
papiers et carnet de  
santé*

**Nombre de places :** 25 places

### Public concerné :

Les Maisons Relais de l'Avitarelle sont destinées à l'accueil de « personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourdes, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire ». Elles permettent de pallier la carence d'hébergement pour un public très désocialisé pour qui les accueils successifs en CHRS ou en foyer d'urgence ont montré leurs limites.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés

### Modalités d'accueil :

Espaces collectifs / cuisine collective

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

Sans limite de durée

### Modalités d'admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : disposer d'un niveau de ressources suffisant pour faire face aux frais liés au logement – la personne est signataire d'un bail nominatif d'un an (avec reconduction annuelle)
- Disposer d'un certain degré d'autonomie dans la vie quotidienne et les démarches administratives
- Adhérer au règlement de fonctionnement de la Maison Relais, en étant engagé dans un projet d'inclusion bien défini, dont les problématiques lourdes sont accompagnées – un contrat d'accompagnement social lié au logement est également signé
- Etre en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Loyer à 420 €



**Modalités d'accompagnement :**

L'accompagnement proposé repose également sur la dimension du « prendre soin », au sens de l'attention portée à la personne accompagnée – au travers du temps passé avec elle sur les temps de vie quotidienne (temps d'écoute, temps de partage, temps d'appui) :

- Accompagnement à l'autonomisation individuelle et collective
- Accompagnement vers le droit commun
- Accompagnement médicosocial
- Accompagnement socioéducatif

**Missions :**

- Faciliter l'accès à un logement et d'en favoriser son appropriation : « *avoir un chez-soi, être chez-soi, se sentir chez soi* »,
- Installer une ambiance et un cadre convivial et sécurisant (« *dans une fonction de protection* »), et favoriser la solidarité et l'entraide mutuelle pour une responsabilisation de chacun,
- Proposer un projet social adapté aux personnes très désocialisées, en mettant en place des activités favorisant l'autonomisation, la socialisation, les relations avec l'environnement et l'usage des équipements du quartier et de la ville (« *savoir habiter son quartier* »).

Les Maisons Relais de l'Avitarelle sont de petite taille, destinées au logement, sans condition de durée, de personnes à faible niveau de ressources en situation d'exclusion, pour lesquelles un logement ordinaire ne répond pas à leurs besoins et/ou à leurs capacités. Elles offrent un cadre de vie semi-collectif « *valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social* », proposant des logements privés autonomes et des espaces communs collectifs (jardin ou terrasse, salle à manger et cuisine...). Elles représentent un type d'habitat alternatif, qui doit permettre aux personnes en déficit d'autonomie, d'accéder à un logement de droit commun.

Aussi, notre action doit toujours permettre de :

- Favoriser l'adaptation à la vie quotidienne par un accompagnement de proximité,
- Proposer un accompagnement social individuel et collectif, visant l'inclusion et l'émergence des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement, ou autres),
- Permettre aux personnes de se construire progressivement, de retrouver une vie sociale.

La personne accompagnée bénéficie d'un accompagnement individualisé. Elle doit être au cœur de son accompagnement et pleinement actrice de son projet personnalisé, tant dans les décisions que les objectifs définis, ou encore les engagements pris et tenus.

En ce sens, les deux Maisons Relais de l'Avitarelle sont – doivent être – des « lieux ressources », permettant les repères et les appuis nécessaires aux personnes accompagnées, durant la durée de séjour mais aussi dans la période « post-sortie » (dans un objectif de transition et d'accompagnement au changement si la personne le souhaite).

**Equipe :**

- **Les référents** : un binôme de travailleurs sociaux en charge de la co-élaboration, de la coordination et du suivi du PASP ;
- **Les travailleurs sociaux en charge de l'animation » de la vie quotidienne** : un maître de maison et un travailleur social en charge de l'animation des ateliers collectifs et des activités individuelles ;
- **Le personnel technique** : Impliqué dans l'accompagnement des personnes, leurs interventions au sein des locaux ou appartements doivent être levier d'accompagnement et l'occasion d'un apprentissage spécifique pour la personne au service de son « autonomie d'habitant ». Cette modalité d'intervention doit être structurée et le personnel technique accompagné dans cette mission.

## Maison Relais – Pension de Famille L’Amandier - S.U.S

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**21 logements / 28 places**

Tous les logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Public concerné :

Tout public

### Type d’hébergement :

Résidence sociale regroupée

### Modalités d’accueil :

Appartements individuels équipés  
Espaces collectifs (cuisine + salon) à disposition

### Typologie des logements :

Studios, T1 Bis, T2

### Durée d’hébergement :

Hébergement pérenne

### Modalités d’admission :

Orientation par le SIAO

### Conditions administratives d’accès au dispositif :

- Conditions de ressources et d’endettement : le budget de la personne doit correspondre aux frais liés à la prise en charge, un plafond de ressources est fixé
- Personnes en situation régulière sur le territoire

### Participation financière :

Studio : 417 €

T1 bis : 459 €

T2 : 475 €

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Accès aux soins
- Environnement sécurisé

### Missions :

Accès à l'autonomie

### Equipe :

- Travailleur social
- Encadrement
- Agent administratif
- Agent technique
- Animateur
- Hôte
- Psychologue (vacations)

## Missions :

C'est une formule de maisons relais dédiée aux personnes souffrant d'un handicap psychique qui prévoit un partenariat formalisé avec des équipes de soins et d'accompagnement social et médico-social adapté. Le projet social s'articule autour d'un triptyque : présence d'un hôte, accompagnement social et accompagnement sanitaire.

## Statut :

Modalité particulière de résidence sociale qui s'inscrit dans une logique d'habitat durable.

Il s'agit d'un logement foyer conventionné à l'APL, bénéficiant d'un agrément et construit obligatoirement autour d'un projet social à la différence des autres logements-foyers (RSJ et FTM).

## Public accueilli :

Personnes handicapées psychiques stabilisées, sans critère d'âge, au faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale et suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin.

## Durée de séjour :

Accueil sans limitation de durée.

## Contractualisation :

Engagement contractuel au travers de la signature :

- D'un contrat de location concernant le logement
- D'un contrat d'accompagnement
- Du règlement intérieur de la résidence

## Forme d'habitat :

Structure de taille réduite, comportant entre 10 et 25 logements autonomes alliant logements privatifs et espaces collectifs.

## Mode de fonctionnement :

Présence d'un hôte (ou couple d'hôtes), en journée, ayant une qualification ou une expérience dans le secteur social et de l'insertion.

## Résidence Accueil Espoir – Association Vallée de l'Hérault

### Résidence Accueil :

19 rue de Lorraine  
34500 BEZIERS

Tél : 04 67 77 00 65

@ : contact-  
residenceaccueil@avh34.org

### Public accueilli :



Animaux domestiques acceptés dans le respect du règlement intérieur de la résidence.

Nombre de places : **20 places**

### Public concerné :

La résidence accueil est destinée à l'accueil de personnes :

- fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;
- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d'âge.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Logements individuels non meublés équipés d'une kitchenette et d'une salle d'au.

Espaces collectifs intérieurs et extérieurs (salle de repos, buanderie)

### Typologie des logements :

14 T1 et 6 T1 bis

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps

### Modalités d'admission :

1. Dossier SIAO : informations administratives et sociales
2. Dossier Résidence Accueil : informations médicales / santé
3. Etude de la candidature en commission d'admission. Si accord : Inscription sur liste d'attente

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Etre inscrit dans une démarche de soins en lien avec les troubles psychiques
- Conditions de ressources : Ne pas dépasser les plafonds de ressources fixés par arrêté pris en application de l'article R331-12 du code de la construction et de l'habitation et en capacité d'honorer la redevance mensuelle
- Etre en situation régulière sur le territoire

## Résidence Accueil

### Participation financière :

Paiement mensuel de la redevance locative par l'habitant (eau et électricité comprises).

**T1** : 437.70 €

**T1 bis** : 480.72 €

APL à déduire de ces montants

+ 30€ de prestations annexes correspondant à l'entretien des parties communes, l'usage des locaux semi-collectifs et la mise à disposition de la buanderie.

### Modalités d'accompagnement :

- Mise en place d'accompagnements dans le cadre de partenariats avec des services de types SAMSAH / SAVS, services de psychiatrie, SAD, SIAD...
- En lien avec les accompagnements extérieurs, présence, écoute, soutien, conseil dans les actes de la vie quotidienne.
- Régulation et animation de la vie semi-collective de la résidence (Vie sociale et culturelle, lutte contre l'isolement et la solitude, développement des compétences en fonction des attentes des habitants etc...)

### Missions :

La Résidence Accueil Espoir est une offre de logement individuel à destination de personnes isolées souffrants de troubles psychiques suffisamment stabilisés pour permettre l'accès à un logement privatif dans un cadre de vie semi-collective.

Il s'agit d'une modalité de résidence sociale s'inscrivant dans une logique d'habitat durable ou de transition vers un logement de droit commun.

La résidence accueil n'est ni une structure de prise en charge, ni un établissement médicalisé.

La présence des hôtes est assurée en journée jusqu'au début de soirée du lundi au samedi midi. Une astreinte associative est assurée par les directions et les responsables de service.

### Equipe :

- 2 hôtes (1 hôte de formation Conseiller en Economie Sociale Familiale ou Educateur Spécialisé, 1 hôte de formation Accompagnant Educatif et Social)
- 1 animatrice du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) présente ½ journée par semaine sur la résidence
- 1 Responsable de service
- Direction de l'Association.

## Résidence Accueil I. FIORETTI - ADAGES

**Résidence Accueil  
I. FIORETTI :**5 rue Turgot  
34090 Montpellier**Public accueilli :**Avec accord de  
la direction**Nombre de places :****20 logements / 23 places****Tous les logements sont accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite****Public concerné :**

Public en désinsertion sociale suite aux séquelles de lésions cérébrales acquises (AVC, tumeur cérébrale, traumatisé crânien...)

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés

**Modalités d'accueil :**

Salle commune collective, cuisine collective, buanderie

**Typologie des logements :**

Du T1 au T2

**Durée d'hébergement :**

Pas de durée (en fonction du projet de la personne)

**Modalités d'admission :**

Commission d'admission interne

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

- Plafond du PLAI

**Participation financière :**

Loyer T1 : 478,33 € + charges courantes (eau)

Loyer T2 : 526,47 € + charges courantes (eau)

### Modalités d'accompagnement :

- Accès aux droits
- Vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Sollicitation de professionnels
- Accès aux soins et accompagnements médicaux
- Soutien à la parentalité
- Emploi et formation
- Vie sociale et culturelle
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

### Missions :

Ce projet s'articule autour du triptyque suivant, pilier du fonctionnement de la résidence d'accueil :

- Le logement assorti de la présence d'un couple d'hôtes.
- L'accompagnement à la vie sociale notamment par un partenariat avec un S.A.V.S et un S.A.M.S.A.H spécialisés dans l'accompagnement des séquelles des personnes cérébro-lésées, de Montpellier.
- Les services de santé dont les services de secteur psychiatrique, privés et publics.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction (Dr. Soua)
- Assistante de service social
- Gardien
- Agent technique
- Analyste sensorielle
- Psychologue
- Enseignant en Activités Physiques Adaptés
- Neuropsychologue



## Résidence Accueil Le Théano - ISATIS

### Résidence Accueil :

45 rue des Averroes  
 34170 CASTELNAU-LE-  
 LEZ

Tél : 04 99 77 04 02

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**28 places**

### Public concerné :

La résidence accueil est destinée à l'accueil de personnes :

- fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;
- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d'âge.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Logements individuels et présence d'espaces collectifs (cuisine, salle de repos, buanderie)

### Typologie des logements :

T1

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps

### Modalités d'admission :

1. Dossier SIAO : informations administratives et sociales
2. Dossier Résidence Accueil : informations médicales / santé
3. Etude de la candidature en commission d'admission. Si accord : Inscription sur liste d'attente

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : être bénéficiaire des minima sociaux (RSA, AAH...) et en capacité d'honorer les charges mensuelles
- Etre en situation régulière sur le territoire
- Etre inscrit dans une démarche de soins

## Résidence Accueil

### Participation financière :

Paiement mensuel de la redevance locative par le résident.

**T1** : 474.92 €

APL à déduire de ce montant

### Modalités d'accompagnement :

- Mise en place d'accompagnements dans le cadre de partenariats avec des services de types SAMSAH / SAVS et ou CMP / Hôpital de jour...
- Accompagnement / Orientation possible par la CESF lorsqu'aucun accompagnement extérieur n'est mis en place
- Accompagnement global de la personne, portant sur toutes problématiques d'ordre médicale, sociale, professionnelle

### Missions :

La Résidence Accueil est un endroit alternatif, compromis entre le besoin d'autonomie et le besoin de se sentir en sécurité. C'est une Maison Relais qui a la spécificité d'accueillir de façon pérenne des femmes et des hommes majeurs, sans limitation d'âge, souffrant de troubles psychiques stabilisés.

L'objectif de cet habitat est d'offrir un cadre convivial et porteur de sens, un endroit où les personnes puissent rétablir des liens sociaux, culturels, affectifs et être des citoyens insérés dans un quartier, une commune.

### Equipe :

- 1 Responsable
- 1 CESF
- 1 Maitresse de maison

## Résidence Accueil Clapiers- ISATIS

### Résidence Accueil :

31 rue du Carignan  
34830 CLAPIERS

### Public accueilli :



### Nombre de places :

29 places

### Public concerné :

La résidence accueil est destinée à l'accueil de personnes :

- fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;
- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus, sans critère d'âge.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Logements individuels et présence d'espaces collectifs (cuisine, salle de repos, buanderie)

### Typologie des logements :

T1 bis

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps

### Modalités d'admission :

1. Dossier SIAO : informations administratives et sociales
2. Dossier Résidence Accueil : informations médicales / santé
3. Etude de la candidature en commission d'admission. Si accord : Inscription sur liste d'attente

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : être bénéficiaire des minima sociaux (RSA, AAH...) et en capacité d'honorer les charges mensuelles
- Etre en situation régulière sur le territoire
- Etre inscrit dans une démarche de soins

## Résidence Accueil

### Participation financière :

Païement mensuel de la redevance locative par le résident.  
APL déductible du montant.

### Modalités d'accompagnement :

- Mise en place d'accompagnements dans le cadre de partenariats avec des services de types SAMSAH / SAVS et ou CMP / Hôpital de jour...
- Accompagnement / Orientation possible par la CESF lorsqu'aucun accompagnement extérieur n'est mis en place
- Accompagnement global de la personne, portant sur toutes problématiques d'ordre médicale, sociale, professionnelle

### Missions :

La Résidence Accueil est un endroit alternatif, compromis entre le besoin d'autonomie et le besoin de se sentir en sécurité. C'est une Maison Relais qui a la spécificité d'accueillir de façon pérenne des femmes et des hommes majeurs, sans limitation d'âge, souffrant de troubles psychiques stabilisés.

L'objectif de cet habitat est d'offrir un cadre convivial et porteur de sens, un endroit où les personnes puissent rétablir des liens sociaux, culturels, affectifs et être des citoyens insérés dans un quartier, une commune.

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire

## Résidence Accueil La Bastide Henri Blachère - ISATIS

### Résidence Accueil :

838, Rue de la Valsière  
34790 GRABELS

Tél : 04.99.77.04.02

@  
:residencelabastide.  
[grabels@isatis.org](mailto:grabels@isatis.org)

### Public accueilli :



Petits animaux  
seulement avec  
accord de  
l'équipe

### Nombre de places :

**27 places**

### Public concerné :

La résidence accueil est destinée à l'accueil de personnes adultes :

- fragilisées et handicapées par des troubles psychiques liés à une pathologie mentale au long cours, dont l'état est suffisamment stabilisé pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collective ;
- suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement et des soins sont garantis en tant que de besoin ;
- Dans une situation d'isolement ou d'exclusion sociale à faible niveau de revenus.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une même résidence

### Modalités d'accueil :

Logements individuels et présence d'espaces collectifs (cuisine, salle de repos, salle télé, salle de sport, buanderie)

### Typologie des logements :

18 T1, 6 T1 bis et 3 T2

### Durée d'hébergement :

Aucune limitation de temps

### Modalités d'admission :

1. Dossier SIAO : informations administratives et sociales
2. Dossier Résidence Accueil : informations médicales / santé
3. Etude de la candidature en commission d'admission. Si accord : Inscription sur liste d'attente

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : être bénéficiaire des minima sociaux (RSA, AAH...) et en capacité d'honorer la redevance mensuelle
- Etre en situation régulière sur le territoire
- Etre inscrit dans une démarche de soins psychiatriques

## Résidence Accueil

### Participation financière :

Paiement mensuel de la redevance locative par le résident.

**T1** : 468.95 €

**T1 bis** : 513.12 €

**T2** : 529.91 €

APL à déduire de ces montants

### Modalités d'accompagnement :

- Mise en place d'accompagnements dans le cadre de partenariats avec des services de types SAMSAH / SAVS et ou CMP / Hôpital de jour...
- Accompagnement / Orientation possible par la CESF lorsqu'aucun accompagnement extérieur n'est mis en place
- Accompagnement global de la personne, portant sur toutes problématiques d'ordre médicale, sociale, professionnelle

### Missions :

La Résidence Accueil est un endroit alternatif, compromis entre le besoin d'autonomie et le besoin de se sentir en sécurité. C'est une Maison Relais qui a la spécificité d'accueillir de façon pérenne des femmes et des hommes majeurs, sans limitation d'âge, souffrant de troubles psychiques stabilisés.

L'objectif de cet habitat est d'offrir un cadre convivial et porteur de sens, un endroit où les personnes puissent rétablir des liens sociaux, culturels, affectifs et être des citoyens insérés dans un quartier, une commune.

### Equipe :

- 1 Responsable
- 1 CESF
- 1 Maitresse de maison
- 1 Animateur (soirée)

## Définition :

Dispositif qui permet à des ménages à la rue ou hébergés en dispositif d'Urgence d'accéder à un logement du parc public (via un bail glissant) ou privé (en bail direct), mis à disposition par un bailleur social auprès d'une association ou par l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du territoire.

Coordonné par la Plateforme Logement d'Abord, composée d'une chargée de mission Sociale et d'une Infirmière en Santé globale.

## Missions :

- Proposer aux personnes en situation de rue ou hébergées dans un dispositif d'urgence, l'accès direct à un logement du parc social ou privé. Il s'agit de rompre avec une évaluation à priori de la « capacité à habiter » et de favoriser une dynamique de réduction des risques à partir du logement comme levier d'amélioration des conditions de vie et d'insertion des publics.
- Permettre l'accès et le maintien dans un logement, avec un travail d'accompagnement global, visant à soutenir le développement des compétences et de l'autonomie des locataires dans leur logement et dans leur relation au bailleur.

## Public accueilli :

- Personnes à la rue ou hébergées en dispositif d'hébergement d'urgence relevant de la compétence de l'Etat, sur le territoire de la Métropole de Montpellier,
- Ayant la volonté d'accéder à un logement,
- En situation régulière, permettant l'accès au logement social,
- Avec des ressources ou perspectives à brèves échéances de ressources.

## Durée de séjour :

Accompagnement d'une durée initiale de 12 mois. Après le glissement du bail / A la fin de l'accompagnement par les équipes dédiées, un droit de suite est assuré par la Plateforme Logement d'Abord ; il peut être mobilisé par les locataires ou par les bailleurs.

## Contractualisation :

Soit un contrat de sous-location avec bail glissant est signé entre le bailleur, l'association et le ménage. Soit un bail direct est signé entre l'AIVS et le ménage. Celui-ci s'engage à respecter trois impératifs : le paiement du loyer, un entretien du logement respectueux des obligations « classiques » d'un locataire, le respect de son environnement immédiat et des parties communes.

## Mode de gestion :

5 associations sont conventionnés par la Métropole de Montpellier et l'Etat dans le cadre du Plan Logement d'Abord, pour accompagner les ménages logés.

## Un Bail d'Abord - ADAGES

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**12 logements**

### Public concerné :

Ménage à la rue ou présent en hébergement d'urgence

### Type de logements :

Logements implantés sur le territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée

### Modalités d'accueil :

Logements en diffus, non meublés

### Typologie des logements :

Toutes typologie de logements

### Durée d'accompagnement :

12 mois ; droit de suite assuré par la Plateforme Logement d'Abord

### Modalités d'admission :

Orientation par la Plateforme Logement d'Abord, au sein du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes à la rue ou hébergées en dispositif d'hébergement d'urgence relevant de la compétence de l'Etat, sur le territoire de la Métropole de Montpellier,
- Ayant la volonté d'accéder à un logement,
- En situation régulière, permettant l'accès au logement social,
- Avec des ressources ou perspectives à brèves échéances de ressources.

### Participation financière :

Montant du loyer du logement



**Modalités d'accompagnement :**

L'accompagnement proposé est un accompagnement social global qui s'appuie sur le logement comme levier d'insertion sociale au sens large, et s'exerce dans le respect des principes d'intervention du modèle « Housing First ».

Il s'agit d'une mise à disposition du réseau, des outils, connaissances et compétences des travailleurs sociaux et médico-sociaux au service du ménage dans la réalisation d'objectifs co-construits avec lui.

**Missions :**

Permettre à la personne d'accéder à un logement et lui proposer un accompagnement modulable en intensité, en fonction de ses souhaits et projets.

**Equipe :**

- 1 ETP de travailleur social diplômé d'état (éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social)
- 0,5 ETP d'un professionnel aux compétences spécifiques adaptées au profil du public (éducateur de rue, animateur, médiateur, infirmier, travailleur pair...)

## Un Bail d'Abord - Gammes

**GAMMES**

37 avenue Georges Clémenceau

34000 Montpellier

Tél : 04 67 58 45 30

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**12 logements**

### Public concerné :

Ménage à la rue ou présent en hébergement d'urgence

### Type de logements :

Logements implantés sur le territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée

### Modalités d'accueil :

Logements en diffus, non meublés

### Typologie des logements :

Toutes typologie de logements

### Durée d'accompagnement :

12 mois ; droit de suite assuré par la Plateforme Logement d'Abord

### Modalités d'admission :

Orientation par la Plateforme Logement d'Abord, au sein du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes à la rue ou hébergées en dispositif d'hébergement d'urgence relevant de la compétence de l'Etat, sur le territoire de la Métropole de Montpellier,
- Ayant la volonté d'accéder à un logement,
- En situation régulière, permettant l'accès au logement social,
- Avec des ressources ou perspectives à brèves échéances de ressources.

### Participation financière :

Montant du loyer du logement

**Modalités d'accompagnement :**

L'accompagnement proposé est un accompagnement social global qui s'appuie sur le logement comme levier d'insertion sociale au sens large, et s'exerce dans le respect des principes d'intervention du modèle « Housing First ».

Il s'agit d'une mise à disposition du réseau, des outils, connaissances et compétences des travailleurs sociaux et médico-sociaux au service du ménage dans la réalisation d'objectifs co-construits avec lui.

**Missions :**

Permettre à la personne d'accéder à un logement et lui proposer un accompagnement modulable en intensité, en fonction de ses souhaits et projets.

**Equipe :**

- 1 ETP de travailleur social diplômé d'état (éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social)
- 0,5 ETP d'un professionnel aux compétences spécifiques adaptées au profil du public (éducateur de rue, animateur, médiateur, infirmier, travailleur pair...)

## Un Bail d'Abord- Gestare

### Public accueilli :



### Nombre de places :

12 logements

### Public concerné :

Ménage à la rue ou présent en hébergement d'urgence

### Type de logements :

Logements implantés sur le territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée

### Modalités d'accueil :

Logements en diffus, non meublés

### Typologie des logements :

Toutes typologie de logements

### Durée d'accompagnement :

12 mois ; droit de suite assuré par la Plateforme Logement d'Abord

### Modalités d'admission :

Orientation par la Plateforme Logement d'Abord, au sein du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes à la rue ou hébergées en dispositif d'hébergement d'urgence relevant de la compétence de l'Etat, sur le territoire de la Métropole de Montpellier,
- Ayant la volonté d'accéder à un logement,
- En situation régulière, permettant l'accès au logement social,
- Avec des ressources ou perspectives à brèves échéances de ressources.

### Participation financière :

Montant du loyer du logement

**Modalités d'accompagnement :**

L'accompagnement proposé est un accompagnement social global qui s'appuie sur le logement comme levier d'insertion sociale au sens large, et s'exerce dans le respect des principes d'intervention du modèle « Housing First ».

Il s'agit d'une mise à disposition du réseau, des outils, connaissances et compétences des travailleurs sociaux et médico-sociaux au service du ménage dans la réalisation d'objectifs co-construits avec lui.

**Missions :**

Permettre à la personne d'accéder à un logement et lui proposer un accompagnement modulable en intensité, en fonction de ses souhaits et projets.

**Equipe :**

- 1 ETP de travailleur social diplômé d'état (éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social)
- 0,5 ETP d'un professionnel aux compétences spécifiques adaptées au profil du public (éducateur de rue, animateur, médiateur, infirmier, travailleur pair...)

## Un Bail d'Abord– L'Avitarelle

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**12 logements**

### Public concerné :

Ménage à la rue ou présent en hébergement d'urgence

### Type de logements :

Logements implantés sur le territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée

### Modalités d'accueil :

Logements en diffus, non meublés

### Typologie des logements :

Toutes typologie de logements

### Durée d'accompagnement :

12 mois ; droit de suite assuré par la Plateforme Logement d'Abord

### Modalités d'admission :

Orientation par la Plateforme Logement d'Abord, au sein du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes à la rue ou hébergées en dispositif d'hébergement d'urgence relevant de la compétence de l'Etat, sur le territoire de la Métropole de Montpellier,
- Ayant la volonté d'accéder à un logement,
- En situation régulière, permettant l'accès au logement social,
- Avec des ressources ou perspectives à brèves échéances de ressources.

### Participation financière :

Montant du loyer du logement

**Modalités d'accompagnement :**

L'accompagnement proposé est un accompagnement social global qui s'appuie sur le logement comme levier d'insertion sociale au sens large, et s'exerce dans le respect des principes d'intervention du modèle « Housing First ».

Il s'agit d'une mise à disposition du réseau, des outils, connaissances et compétences des travailleurs sociaux et médico-sociaux au service du ménage dans la réalisation d'objectifs co-construits avec lui.

**Missions :**

Permettre à la personne d'accéder à un logement et lui proposer un accompagnement modulable en intensité, en fonction de ses souhaits et projets.

**Equipe :**

- 1 ETP de travailleur social diplômé d'état (éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social)
- 0,5 ETP d'un professionnel aux compétences spécifiques adaptées au profil du public (éducateur de rue, animateur, médiateur, infirmier, travailleur pair...)

## Un Bail d'Abord- Toits du Cœur

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**12 logements**

### Public concerné :

Ménage à la rue ou présent en hébergement d'urgence

### Type de logements :

Logements implantés sur le territoire de la Métropole Montpellier Méditerranée

### Modalités d'accueil :

Logements en diffus, non meublés

### Typologie des logements :

Toutes typologie de logements

### Durée d'accompagnement :

12 mois ; droit de suite assuré par la Plateforme Logement d'Abord

### Modalités d'admission :

Orientation par la Plateforme Logement d'Abord, au sein du SIAO

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Personnes à la rue ou hébergées en dispositif d'hébergement d'urgence relevant de la compétence de l'Etat, sur le territoire de la Métropole de Montpellier,
- Ayant la volonté d'accéder à un logement,
- En situation régulière, permettant l'accès au logement social,
- Avec des ressources ou perspectives à brèves échéances de ressources.

### Participation financière :

Montant du loyer du logement



### Modalités d'accompagnement :

L'accompagnement proposé est un accompagnement social global qui s'appuie sur le logement comme levier d'insertion sociale au sens large, et s'exerce dans le respect des principes d'intervention du modèle « Housing First ».

Il s'agit d'une mise à disposition du réseau, des outils, connaissances et compétences des travailleurs sociaux et médico-sociaux au service du ménage dans la réalisation d'objectifs co-construits avec lui.

### Missions :

Permettre à la personne d'accéder à un logement et lui proposer un accompagnement modulable en intensité, en fonction de ses souhaits et projets.

### Equipe :

- 1 ETP de travailleur social diplômé d'état (éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social)
- 0,5 ETP d'un professionnel aux compétences spécifiques adaptées au profil du public (éducateur de rue, animateur, médiateur, infirmier, travailleur pair...)

# HEBERGEMENT MEDICO-SOCIAL

- Lit d'accueil médicalisé [323](#)
- Lit Halte Soins Santé [328](#)
- Appartement de Coordination Thérapeutique [336](#)

# LIT D'ACCUEIL MEDICALISE (LAM)

---

## Missions :

- Proposer et dispenser aux personnes accueillies des soins médicaux et paramédicaux adaptés et de participer à l'éducation à la santé et à l'éducation thérapeutique des personnes accueillies ;
- Apporter une aide à la vie quotidienne adaptée ;
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des personnes accueillies ;
- Elaborer avec la personne un projet de vie et de le mettre en œuvre.

## Public accueilli :

Personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

## Durée de séjour :

La durée du séjour n'est pas limitée et est adaptée à la situation sanitaire et sociale de la personne.

## Mode de fonctionnement :

Ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année.

Equipe pluridisciplinaire composée notamment d'infirmiers diplômés présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

## Lit d'Accueil Médicalisé - ADAGES Regain

**ADAGES – Regain**

421 rue de l'agathois 34080 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

@ : [regainl@adages.net](mailto:regainl@adages.net)

### LAM :

421, rue de l'Agathois  
34 000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

Ligne directe :  
04.67.10.42.75

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**7 places toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Personnes majeures sans domicile fixe (quelle que soit leur situation administrative), atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures

### Type d'hébergement :

7 lits en chambre simple ou double, regroupés sur le site du CHRS, accessibles pour la plupart aux personnes à mobilité réduite

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles ou doubles avec salle de bain privative  
Espaces collectifs pour les repas (réfectoire) ; possibilité de repas en chambre sur prescription médicale  
Présence d'infirmier H24

### Typologie des logements :

Lits médicalisés, en chambre individuelle ou à 2 climatisées, avec salle de bain attenante (télévision dans chaque chambre)

### Durée d'hébergement :

Indéterminée, sous réserve du respect du règlement de fonctionnement et du projet médico-social co-construit avec la personne accueillie.

### Modalités d'admission :

L'orientation se fait sur demande préalable de la personne avec demande médicale et sociale conjointes (hôpital, clinique, association, SAO, Samu social, médecins du monde, médecins de ville, centres d'hébergement...)  
L'admission est prononcée par une commission réunissant le médecin, le chef de service, une infirmière, le travailleur social, un aide-soignant ou AES

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Aucune condition exigée
- Les personnes peuvent connaître des situations administratives complexes, avec ou sans papiers, avec ou sans couverture sociale, avec ou sans ressources

### Participation financière :

- 25 % des ressources de l'hébergé

**Prestations :**

- Réfectoire. Repas livrés par un traiteur (régimes alimentaires possibles). Possibilité de repas pris en chambre sur prescription médicale
- Bureau medical
- Infirmierie
- Salle de soins ( kinésithérapeute)
- bureau infirmier
- Bureau vie active
- Bureau du travailleur social
- Service de ménage
- Service de lingerie (entretien par une entreprise du linge de lit)
- Salle polyvalente
- Accès wifi

**Modalités d'accompagnement :**

- Suivi médical et paramédical
- Soins infirmiers H24
- Accompagnement quotidien et individualisé
- Démarches sociales, ouverture de droits
- Recherche de solutions de sortie du LAM adaptée à l'état de santé de la personne et tournée le plus possible vers le droit commun

**Missions :****Offrir un hébergement permettant une prise en charge médico-sociale**

En assurant la gestion des places LAM.

En favorisant l'intégration des personnes dans la structure

En accueillant dans des locaux chaleureux, respectueux et sécurisants

En répondant à des besoins de bien être au quotidien

**Offrir une prise en charge médicale**

En assurant un suivi médical et paramédical

En permettant la continuité des soins

**Offrir une prise en charge sociale et éducative**

En assurant un suivi individuel en articulation avec le projet de soins

En cherchant une solution de réorientation adaptée à l'état de santé de la personne et tournée le plus possible vers le droit commun

En accompagnant la personne au quotidien

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire:

- 1 directrice
- 1 médecin
- 1 cheffe de service
- 6 infirmiers ( infirmiers présents H24, 7 jours sur 7)
- 1 travailleur social
- 3 Aides soignant / accompagnants éducatif et social
- 1 agent d'entretien
- Mutualisation des services du CHRS : Permanence éducative de 7h à 21h, 7j/7, 365j/an + veilleurs de nuit
- Astreinte de direction

Intervenants réguliers :

- Santé globale (médecin, infirmiers pour des actions de prévention)
- Unité Mobile Intersectorielle de Psychiatrie pour les populations en situation de Précarité
- Ostéopathes humanitaires
- Infirmières libérales ( convention)
- Laborantins
- Kinésithérapeutes
- Arthérapeute
- Enseignant en sport adapté

## Lits d'Accueil Médicalisés - AERS

### LAM :

209 rue Georges  
Séguy  
34000 Montpellier  
04 99 23 57 23  
[lam@aers-asso.fr](mailto:lam@aers-asso.fr)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**25 places** (adaptés PMR)

### Public concerné :

Les LAM accueillent des personnes majeures, sans domicile fixe (quelle que soit leur situation administrative) atteintes de pathologies lourdes et chroniques irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Sur le volet médical : pas de liste exhaustive des maladies admises. Les addictions, le handicap et les psychopathologies ne peuvent être envisagés qu'à titre de comorbidités et ne sont pas, à eux seuls, un motif d'admission.

Sur le volet social : la personne adhère au dispositif et à la prise en charge de soins proposée. L'équilibre et la mixité du groupe sont questionnées, ainsi que l'adéquation entre les locaux et la situation de la personne.

### Modalités d'accueil :

Structure d'hébergement collective : espace de restauration, salle détente, laverie et jardin partagés.  
Livraison des repas en liaison froide.

### Typologie des logements :

Chambres et sanitaires individuels / 1 studio à destination des familles – Toutes adaptées aux PMR

### Durée d'hébergement :

Pas de durée limitée

### Type d'hébergement :

Structure regroupée

### Modalités d'admission :

Admission directe (hors dispositif SIAO)

Dossier type à télécharger sur le site <https://aers-asso.fr/pole-sante-solidarite/> :

- **Le volet médical**, renseigné par un médecin et adressé au médecin LAM : [admission.medecin@aers-asso.fr](mailto:admission.medecin@aers-asso.fr)
- **Le volet social** renseigné par un travailleur social, co-signé par la personne et adressé au chef de service des LAM : [admission.sociale@aers-asso.fr](mailto:admission.sociale@aers-asso.fr)

A réception, la complétude du dossier est vérifiée. Le médecin donne un premier avis médical. Des compléments d'information peuvent alors être demandés. Le médecin et le chef de service peuvent également aller rencontrer la personne et l'équipe de professionnels qui l'accompagne. Lorsqu'un avis favorable est prononcé par la commission d'admission, une visite LAM est proposée à la personne afin notamment de s'assurer son adhésion au dispositif. Le chef de service prononce l'admission.

### Participation financière :

25 % des ressources de la personne (sont déduites : pensions alimentaires, dettes banques de France et autres)

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Aucune restriction administrative. Sous réserve :

- Du respect des critères règlementaires d'admission (absence de domicile et d'autres solutions d'orientation possibles)
- Et de l'équilibre de peuplement de la structure

### Modalités d'accompagnement :

#### PRESTATIONS DE SOINS :

- Soins médicaux, paramédicaux
- Continuité des soins
- Produits pharmaceutiques
- Prévention/promotion de la santé
- Education thérapeutique
- Activités physiques adaptées
- Normes d'hygiène sanitaires
- Accompagnement fin de vie

#### INCLUSION SOCIALE ET QUALITES DE VIE :

- Prestations hôtelières (hébergement, restauration, blanchisserie, entretien et maintenance)
- Aide à la vie quotidienne
- Animations visant à : favoriser la qualité de vie, restaurer « l'image de soi », participer à la vie collective
- Soutien dans les démarches administratives et sociales (accès aux droits civiques et sociaux, accès aux soins et à la santé, accès au logement)

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 service administratif et des services généraux mutualisés
- 1 agent d'accueil
- 1 chef de service
- Médecin
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Educateur spécialisé
- Animateur
- ASH...

## Missions :

Les LHSS offrent une prise en charge médico-sociale temporaire à des personnes sans domicile qui ont besoin de soins ne nécessitant pas d'hospitalisation. Les LHSS sont des établissements médico-sociaux au sens du 9° du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Ils ne sont pas dédiés à une pathologie donnée. Au cours du séjour, une solution pour la sortie doit être recherchée : logement ordinaire, appartement de coordination thérapeutique, maison relais, centre d'hébergement et de réinsertion sociale...

## Public accueilli :

Personnes sans domicile ayant besoin de soins sans relever d'une hospitalisation. Aucune condition administrative. Ouverts 24h/24h et 365 jours par an, les LHSS sont accessibles aux personnes handicapées.

## Durée de séjour :

La durée prévisionnelle du séjour est de deux mois renouvelables, mais elle reste conditionnée à l'évolution de l'état de santé de la personne accueillie et de la possibilité d'une solution pour la sortie.

## Contractualisation :

La personne s'engage dans une démarche de soin global et collabore avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. L'accompagnement proposé est contractualisé avec la personne qui adhère au dispositif, conformément à la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale :

- ✓ Contrat de séjour (et/ou contrat d'occupation, contrat d'hébergement). Il n'ouvre ni de droit à l'aide personnelle au logement, ni de droit au maintien dans les lieux.
- ✓ Projet personnalisé (accompagnement élaboré avec la personne en fonction de ses besoins)
- ✓ Règlement de fonctionnement
- ✓ Livret d'accueil

## Forme d'habitat :

La définition de l'implantation de ces structures reste souple. Selon les besoins, les lits peuvent être regroupés en un lieu unique ou installés dans différents sites, que ces derniers soient ou non exclusivement dédiés à cette activité. Toutefois sur un même site, le nombre de lits ne doit pas excéder 30 unités. Inclus dans une structure préexistante (CHRS par exemple), ils ne doivent pas représenter plus de 15 % de l'ensemble des lits de la structure sans jamais dépasser le nombre de 30.

## Mode de fonctionnement :

La structure est composée d'une équipe pluridisciplinaire comprenant notamment un médecin et une infirmière.



## Lit Halte Soins Santé - A.B.E.S

### Public accueilli :



### Nombre de places :

8 places

### Public concerné :

Personnes adultes nécessitant une prise en charge médico-sociale de type « convalescence » et ne relevant pas (ou plus) d'une hospitalisation

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés au sein d'une résidence implantée dans le centre-ville de Béziers, avec accès sécurisé. Etage entier réservé au dispositif LHSS

### Modalités d'accueil :

Hébergements individualisés en semi-collectif

### Typologie des logements :

Chambres individuelles équipées de kitchenette, sanitaires (salle de bain et WC) et poste de télévision

### Durée d'hébergement :

Jusqu'à 2 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Admission sur dossier médical et social

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Aucune condition exigée

### Participation financière :

Aucune participation requise

### Prestations :

- Repas livrés par société extérieure
- Bureaux médico-sociaux pour les rendez-vous et entretiens individuels
- Prise en charge lingerie, buanderie et ménage si nécessaire

**Modalités d'accompagnement :**

- Prise en charge médico-sociale
- Mise en place d'un parcours de soins de type « soins à domicile »
- Accès aux droits si besoin
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Gestion budgétaire
- Accompagnement dans l'environnement (réseau, partenariat associatif et/ou professionnels) en vue de préparer la sortie
- Recherche de solution adaptée pour la sortie du dispositif
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle 24H/24H, 7j/7 toute l'année

**Missions :**

Accompagnement médico-social visant le retour à l'autonomie sociale et la fin des soins ayant nécessité l'entrée dans le dispositif

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Direction
- Médecin
- Personnels administratifs et de maintenances
- Infirmier Diplômé d'Etat
- Auxiliaire de vie
- Aide-soignant
- Travailleur social et surveillants de nuit

## Lit Halte Soins Santé - ADAGES Regain

### LHSS :

421, rue de l'Agathois  
34 000 Montpellier

Tél : 04.67.10.42.70

Ligne directe :

04.67.10.42.75

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**20 places toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Personnes majeures sans domicile (quelle que soit leur situation administrative), dont l'état de santé nécessite des soins (médicaux, infirmiers...) et/ou une période de repos, sans besoin d'hospitalisation + Personnes accompagnantes (problématique santé aigue)

### Type d'hébergement :

20 lits en chambre simple ou double, regroupés sur le site du CHRS, accessibles aux personnes à mobilité réduite (nouveau bâtiment livré à l'automne 2022)

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles ou doubles avec salle de bain

Espaces collectifs pour les repas (réfectoire) ; possibilité de repas en chambre sur prescription médicale

### Typologie des logements :

Lits médicalisés, en chambre individuelle ou à 2 climatisées, avec salle de bain attenante (télévision dans chaque chambre)

### Durée d'hébergement :

Jusqu'à deux mois renouvelables

### Modalités d'admission :

L'orientation se fait sur demande préalable de la personne avec demande médicale et sociale conjointes (hôpital, clinique, association, SAO, Samu social, médecins du monde, médecins de ville, centres d'hébergement,...)

L'admission est prononcée par la directrice, après avis favorable du médecin et concertation de l'équipe pluridisciplinaire

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Aucune condition exigée
- Les personnes peuvent connaître des situations administratives complexes, avec ou sans papiers, avec ou sans couverture sociale, avec ou sans ressources
- Les LHSS ne domicilient pas les personnes (gardent le même référent social qu'avant leur admission)

### Participation financière :

Aucune participation requise

**Prestations :**

- Réfectoire. Repas livrés par un traiteur (régimes alimentaires possibles). Possibilité de repas pris en chambre sur prescription médicale
- Bureau médical + bureau de l'équipe pour les rendez-vous et entretiens individuels
- Infirmerie
- Service de ménage
- Service de lingerie (entretien par une entreprise du linge de lit)
- Salle polyvalente
- Accès wifi

**Modalités d'accompagnement :**

- **Prioritairement, un axe tourné vers les soins :**
  - Démarches santé, évaluation, bilans, examens, liaisons infirmières et médicales en intra et extra, coordination et articulation étroite avec les services de soins (CHU, CSAPA, spécialistes...), hygiène
  - Consultations médicales
  - Réalisation de soins infirmiers (convention avec un cabinet d'infirmiers libéraux pour des soins 7 jours sur 7)
  - Réalisation d'examens (laboratoire,...)
  - Accès aux soins (kinésithérapeute qui intervient 5 jours sur 7,...)
  - Actions de promotion de la santé
- **Egalement un axe tourné vers le quotidien :**
  - Soutien à la vie quotidienne (hygiène, image de soi, linge, courses...)
  - Animation des repas et des temps collectifs
  - Gestion et travail dans les chambres
  - Accompagnements physiques dans les démarches de soins, les démarches sociales
- **Un axe tourné vers l'accès aux droits :**
  - Démarches sociales, ouverture de droits
  - En lien avec le service social orienteur, recherche de solutions de sortie des LHSS, afin d'éviter le plus possible les ruptures dans le parcours quand la personne est médicalement sortante
- **Un axe tourné vers le lien social :**
  - Activités (sorties...)
  - Atelier hebdomadaire cuisine
  - Animations Esthétique-prendre soin de soi (animatrice une fois par quinzaine)
  - Ateliers, sorties, cartes médiathèque, infos culture du cœur, sports solidaires...

**Missions :**

Les Lits Halte Soins Santé constituent une modalité de prise en charge globale, en un lieu spécifique, de personnes sans domicile, quelle que soit leur situation administrative. Cette structure articule fortement une dimension sociale et une dimension de soins et de prévention ; elle ne se substitue à aucune catégorie de structure sanitaire, médico-psychosociale ou sociale existante. Les LHSS ne sont en aucun cas une alternative à l'hospitalisation. Ils ne disposent pas des moyens techniques des services hospitaliers. Déroger à cette règle ferait courir aux patients des risques graves. C'est pourquoi tout patient nécessitant une hospitalisation sera obligatoirement dirigé vers l'hôpital (décision prise par le médecin des LHSS). Les personnes sont admises à leur demande. Pour les sorties contre avis médical, les personnes doivent signer une décharge. Des exclusions peuvent être prononcées pour non-respect du règlement, et après plusieurs recadrages. L'équipe se préoccupe du parcours des personnes et travaille, parallèlement aux soins à une réorientation sociale. Mais, il se peut que faute de places trouvées, la sortie se fasse vers la rue ou le retour au squat, situation rare mais qui peut se produire.

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 directrice
- 1 médecin
- 1 cheffe de service
- 3 infirmiers
- 1 CESF
- 3 Aides Médico-Psychologiques/ aides soignants
- 1 agent d'entretien
- CAVA ( maintenance)
- Mutualisation des services du CHRS : Permanence éducative de 7h à 21h, 7j/7, 365j/an + veilleurs de nuit
- Mutualisation avec les LAM ( veille infirmière H24)

Intervenants réguliers :

- Santé globale (médecin, infirmiers pour des actions de prévention)
- Unité Mobile Intersectorielle de Psychiatrie pour les populations en situation de Précarité
- Ostéopathes humanitaires
- Infirmières libérales ( convention)
- Laborantins
- Kinésithérapeutes
- Arthérapeute

## Lit Halte Soins Santé - S.U.S

**Public accueilli :**



**Nombre de places :**

**8 places dont 2 places accessibles  
aux personnes à mobilité réduite**

**Public concerné :**

Personne sans domicile, poursuite de soins

**Type d'hébergement :**

Hébergements regroupés

**Modalités d'accueil :**

Hébergements individuels ou en cohabitation

**Typologie des logements :**

Studios

**Durée d'hébergement :**

Jusqu'à 2 mois renouvelables

**Modalités d'admission :**

Admission sur dossier en fonction des places disponibles

**Conditions administratives d'accès au dispositif :**

Aucune condition exigée

**Participation financière :**

Aucune participation requise

**Modalités d'accompagnement :**

- Accès aux soins médicaux et/ou paramédicaux
- Suivi social
- Le but étant d'éviter les complications médicales ou le renoncement aux soins

**Missions :**

Recherche de solutions pérennes à la prise en charge de SDF post-hospitalisation pour permettre la continuité des soins et ensuite trouver une sortie du dispositif adaptée.

**Equipe :**

- Travailleur social
- Encadrement
- Médecin coordonnateur
- Infirmière IDE
- Auxiliaire de vie
- Agent administratif
- Agent technique
- animateur
- Veilleur de nuit
- Psychologue (vacations)

# APPARTEMENT DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT)

---

## Missions :

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont devenus, depuis les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale et du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, des institutions médico-sociales financées par l'Assurance-maladie, et autorisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ils proposent un suivi médico-social à des personnes atteintes de pathologies chroniques invalidantes en situation de fragilité psychologique et sociale. Un suivi individualisé est proposé dans le but de :

- ✓ Favoriser la poursuite d'une démarche de soins
- ✓ Accompagner les personnes au quotidien dans toutes les démarches visant à favoriser leur (ré)insertion et leur autonomie
- ✓ Préparer l'accès à un logement autonome et/ou adapté

## Public accueilli :

Les ACT accueillent des personnes majeures isolées, atteintes de pathologies chroniques sévères et en situation de fragilité psychologique et sociale.

## Durée de séjour :

Les ACT proposent un hébergement à titre temporaire. La durée du séjour est définie par l'établissement en lien avec la personne accueillie sur la base de son projet de séjour personnalisé.

## Contractualisation :

La personne s'engage dans une démarche de soin global et collabore avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. L'accompagnement proposé est contractualisé avec la personne qui adhère au dispositif, conformément à la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale :

- ✓ Contrat de séjour (et/ou contrat d'occupation, contrat d'hébergement). Il n'ouvre ni de droit à l'aide personnelle au logement, ni de droit au maintien dans les lieux.
- ✓ Projet personnalisé (accompagnement élaboré avec la personne en fonction de ses besoins)
- ✓ Règlement de fonctionnement
- ✓ Livret d'accueil



## ACT Les Horizons de Regain - ADAGES Regain

**Public accueilli :****Nombre de places :**

**15 places (dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite)**

**Public concerné :**

Les personnes majeures en situation de vulnérabilité sociale et présentant des troubles psychiques en situation ou à risque de handicap psychique, qui nécessitent des soins et un suivi médical ainsi qu'un accompagnement vers l'inclusion sociale,

Les personnes orientées par le secteur Accueil Hébergement Insertion car sans chez soi (hébergées en CHR, en logement adapté, chez des tiers, ...),

Les personnes hospitalisées au long cours ayant besoin d'un étayage, avec une perspective d'autonomisation

Les personnes en situation ou en voie de précarisation.

**L'accueil se fait toutefois sous certaines conditions :**

Les personnes doivent être suffisamment autonomes et ne pas nécessiter une surveillance et protection 24h sur 24,

Les personnes doivent accepter un accompagnement médico-psycho social (rencontres, visites régulières dans le logement temporaire mis à disposition).

**Type d'hébergement :**

Hébergement dans des logements en diffus (1 logement/ personne accompagnée et 1 seul logement en cohabitation)

**Modalités d'accueil :**

Accompagnement et hébergement dans des logements implantés en diffus dans les quartiers Mosson, Hauts de Massane, Celleneuve, Alco, proches de toutes commodités

**Typologie des logements :**

Logement meublé et aménagé (studio, F1, F2 et 1 T3), avec lave linge, télévision

**Durée d'hébergement :**

Jusqu'à 18 mois : contrat de séjour et projet personnalisé de 3 mois renouvelable

**Modalités d'admission :**

L'orientation se fait sur demande préalable de la personne avec demande médicale et sociale conjointes (hôpital, clinique, association, SAO, Samu social, médecins du monde, médecins de ville, foyers...)

L'admission est prononcée par une commission réunissant les membres des ACT : directrice, cheffe de service, médecin psychiatre, infirmière travailleuses sociales, psychologue, aide soignante, la directrice de l'EAM le hameau des horizons et médecin psychiatre du CHU (convention).

## Appartement de Coordination Thérapeutique

## Conditions administratives d'accès au dispositif :





- Aucune condition exigée, mais situation permettant l'accès à une réorientation dans les 18 mois

## Participation financière :

10 % du forfait journalier hospitalier ( base 20 euros par jour, soit 2 euros / jours)

Participation aux charges liées à la consommation d'électricité et de gaz ( forfait de 60 euros)

## Prestations :

- |  |   |   |
|--|---|---|
|  |  | • Bureau de l'équipe des ACT pour les rendez-vous et entretiens individuels   |
|  |  | • Salle polyvalente   |
|  |   | • Possibilité d'accès au réfectoire ( repas livrés par un traiteur-(régimes alimentaires possibles) sur le site regroupé à titre exceptionnel |
|  |   | • Possibilité d'accès à des colis alimentaires  |
|  |   | • Lave linge dans les lieux d'hébergement   |
|  |   | • Accès wifi sur le site regroupé   |

## Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement quotidien et individuel (stimulation et éventuellement mise en place d'une aide à domicile avec une participation financière de la personne)
- Coordination médicale infirmière et psychologique en lien avec le psychiatre traitant référent
- Soins psychiques et somatiques
- Démarches sociales, ouverture de droits
- En lien avec le service social orienteur, recherche de solutions de sortie des ACT

## Missions :

Améliorer l'état de santé psychique et somatique des personnes et promouvoir leurs capacités et leur maintien ou engagement dans une vie active, sociale et citoyenne choisie.

L'accompagnement en ACT offre une prise en charge médicale, en assurant une coordination médicale, infirmière et psychologique, afin d'assurer la continuité des soins psychiques et somatiques et en accompagnant la personne dans une démarche de rétablissement avec la connaissance de sa maladie, de ses troubles et des clés permettant prévention et zone de « confort », afin d'éviter les décompensations ou d'assurer le maintien de la continuité du parcours de santé et d'insertion sociale.

L'accompagnement global proposé permet une prise en charge sociale et éducative, en assurant un suivi individuel en articulation avec le projet de soins, en accompagnant la personne en vue de l'ouverture des droits sociaux et dans la mise en œuvre d'une insertion sociale, professionnelle puis en travaillant conjointement à l'émergence d'un projet de vie et d'une solution de réorientation adaptée à l'état de santé de la personne et tournée le plus possible vers le droit commun et l'accès à un logement.

## Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 directrice
- 1 médecin psychiatre
- 1 infirmière
- 1 monitrice éducatrice
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 psychologue
- 1 aide-soignante
- Mutualisation des services du CHRS : Permanence éducative de 7h à 21h, 7j/7, 365j/an + veilleurs de nuit
- Mutualisation avec les LAM ( veille infirmière H24)
- Astreinte de direction

Intervenants réguliers :

- Santé globale (médecin, infirmiers pour des actions de prévention)
- Unité Mobile Intersectorielle de Psychiatrie pour les populations en situation de Précarité
- Ostéopathes humanitaires
- Infirmières libérales ( convention)
- Laborantins
- Kinésithérapeutes
- Arthérapeute
- Enseignant en sport adapté

## Appartement de Coordination Thérapeutique - AERS

### ACT : L'EMBEILLIE

209 rue Georges Seguy

34080 Montpellier

@ : [act.embellie@aers-asso.fr](mailto:act.embellie@aers-asso.fr)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**56 places dont 6 dédiées sortants de prison  
IRP Toulouse et 14 places accessibles aux  
personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Personnes majeures atteintes de maladies chroniques, en situation de fragilité psychologique et sociale, nécessitant des soins et un suivi médical, en raison de maladies graves et/ou invalidantes.

### Type d'hébergement :

Appartements individuels en diffus

### Modalités d'accueil :

Lieu ressource incluant les bureaux et une salle d'activités collectives. Accueil des accompagnants possible

### Typologie des logements :

Studios, F1 et F3

### Durée d'hébergement :

Définie avec la personne hébergée sur la base de son projet individuel. Pas de durée maximale de prise en charge.

### Modalités d'admission :

Admissions directes ne relevant pas du SIAO.

Dossier d'admission (volets médical et social) à télécharger sur le site <https://aers-asso.fr/pole-sante-solidarite/>

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Pas de conditions de ressources

Pas de condition de régularité sur le territoire mais présence > 3 mois (éligibilité à l'AME)

### Participation financière :

10 % du forfait hospitalier soit 2 € par jour + dépenses I

### Modalités d'accompagnement :

Prise en charge globale de la situation par un accompagnement hebdomadaire individuel (consultations médicales et para médicales, activités physiques adaptées) et collectif (ateliers prévention santé, musicothérapie, groupes de paroles, activités diverses intérieures ou extérieures).

La personne s'engage dans une démarche de soin global et collabore avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

### Missions :

Héberger temporairement des personnes atteintes de maladies chroniques, en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi, la coordination des soins et l'observance des traitements, et permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion

### Equipe :

- Encadrement (directrice, chef de service)
- Agent administratif
- Personnel médical et paramédical (médecin coordonnateur, infirmiers, aides médico psychologiques, psychologue clinicienne)
- Educateurs spécialisés,
- Professeur d'activités physiques adaptées.

## Appartement de Coordination Thérapeutique Hors les Murs - AERS

Public accueilli :



Nombre de places :

20 places

### Public concerné :

Personnes majeures atteintes de maladies chroniques, en situation de fragilité psychologique et sociale, nécessitant des soins et un suivi médical, en raison de maladies graves et/ou invalidantes bénéficiant d'un lieu d'habitation pérenne

### Type d'hébergement :

Intervention à domicile

### Modalités d'accueil :

Lieu ressource incluant les bureaux et une salle d'activités collectives. Accueil des accompagnants possible

### Durée d'hébergement :

Définie avec la personne hébergée sur la base de son projet individuel.

### Modalités d'admission :

Admissions directes ne relevant pas du SIAO.

Dossier d'admission (volets médical et social) à télécharger sur le site <https://aers-asso.fr/pole-sante-solidarite/>

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Pas de conditions de ressources

Pas de condition de régularité sur le territoire mais présence > 3 mois (éligibilité à l'AME)

La personne doit bénéficier d'un lieu d'habitation pérenne et adapté à la mise en place de soins

### Modalités d'accompagnement :

- Evaluation de la situation de la personne, de ses capacités et de ses besoins ; analyse globale par l'équipe pluridisciplinaire
- Mise en place d'une coordination psycho-médicosociale
- Soutien et accompagnement dans le parcours de soins
- Visites à domicile et accompagnement physique à l'extérieur
- Mise en œuvre d'un soutien psychologique visant à consolider l'étayage autour de la prise en soin
- Possibilité de bénéficier d'ateliers, groupes de parole thématique, activités sportives et culturelles, sorties et évènement proposés aux ACT l'Embellie.

### Missions :

Favoriser le maintien au domicile en organisant un étayage autour de la personne et de son logement. Permettre à la personne de bénéficier chez elle, d'une prise en soins de droit commun et ainsi, mieux se l'approprier.

### Equipe :

- Encadrement (directrice, chef de service)
- Agent administratif
- Personnel médical et paramédical (médecin coordonnateur, infirmier, aide-soignant)
- Educateurs spécialisés,
- Vacation de psychologues cliniciens 7h/semaine

## Appartement de Coordination Thérapeutique Relais AMT Arc en Ciel

Public accueilli :



Nombre de places :

6 places

### Public concerné :

Personnes majeures ayant des conduites addictives, en démarche de soins. Orientation de postcure.

### Type d'hébergement :

Logements en diffus

### Modalités d'accueil :

Appartements individuels

### Typologie des logements :

Studios

### Durée d'hébergement :

1 an renouvelable une fois

### Modalités d'admission :

Admission directe par courrier motivé par la personne + dossier médical et social à adresser à la cheffe de service. Deux entretiens d'évaluation lorsqu'une candidature est retenue et qu'une place va être disponible.

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Conditions de ressources : minima sociaux (RSA, etc.)

### Participation financière :

10 % des ressources + 20 € par mois (charges)

### Modalités d'accompagnement :

- Accompagnement individualisé
- Soutien dans sa démarche de soins
- Accès aux droits, accompagnement vers l'emploi et/ou formation
- Préparation à la sortie avec accompagnement vers une solution adaptée (hébergement, logement, structure de soins ...)

### Equipe :

- L'équipe du CSAPA
- Personnel détaché pour les ATR
- 2 éducateurs-spécialisés à mi-temps
- 1 mi-temps d'assistante de service social
- 1 mi-temps de psychologue

## Appartement de Coordination Thérapeutique - ANPAA 34

### ACT :

59 avenue de Fès  
Résidence H. BERTIN SANS –  
Bâtiment C  
34080 Montpellier

Tél : 04.99.77.10.77  
Fax : 04.99.77.14.33  
@ : [anpaa34@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa34@anpaa.asso.fr)

### Public accueilli :



### Nombre de places :

**13 places dont 1 place accessible aux personnes à mobilité réduite**

### Public concerné :

Personnes majeures souffrant de pathologies chroniques et invalidantes, en précarité sociale avec nécessité d'une coordination de soin réelle

### Type d'hébergement :

Logements regroupés

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles  
Espaces collectifs (salon, cuisine, buanderie)

### Typologie des logements :

Chambres individuelles en cohabitation dans 2 villas (4 et 5 places) + 4 studios.

### Durée d'hébergement :

6 mois renouvelables

### Modalités d'admission :

Dossier de candidature + rencontre avec la personne pour vérifier que le projet est en adéquation avec les missions de l'ANPAA et si la personne souhaite maintenir sa demande à la suite de cette rencontre.

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Présentation d'une attestation de responsabilité civique

### Participation financière :

Si la personne dispose de ressources : 10% des revenus sans excéder 60 euros.  
Caution de 100 euros



**Modalités d'accompagnement :**

- Sollicitation de professionnels extérieurs pour le soutien aux démarches administratives et sociales
- Accès aux soins
- Environnement sécurisé
- Présence professionnelle

**Missions :**

Accès aux soins et retour à l'autonomie sociale et ou professionnelle

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 chef de service
- 1 éducateur spécialisé
- 2 infirmiers
- 1 maitresse de maison
- 1 psychologue
- 1 médecin

Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 34  
59 avenue de Fès -Résidence H. BERTIN SANS – Bâtiment C-34080 Montpellier  
Tél : 04.99.77.10.77 - Fax : 04.99.77.14.33  
@ : [anpaa34@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa34@anpaa.asso.fr)

## Centre Thérapeutique Résidentiel Le Kaléidoscope - ANPAA 34

### Le Kaléidoscope :

Domaine La Vineuse  
Av.de Maguelone  
34970 Lattes

### Public accueilli :



### Nombre de places :

12 places dont 1 place accessible aux  
personnes à mobilité réduite

### Public concerné :

Personnes majeures souffrant d'addictions, en démarche de soin

### Type d'hébergement :

Logements regroupés

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles  
Espaces collectifs

### Typologie des logements :

Chambres individuelles

### Durée d'hébergement :

Durée de la prise en charge, 18 mois maximum

### Modalités d'admission :

Sur demande du travailleur social ou du centre de soin

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Etre en démarche de soin
- Accueil à la sortie de sevrage
- Post-cure

### Participation financière :

10 % des revenus

### Modalités d'accompagnement :

Accompagnement global :

- Médical
- Social
- Psychologique

### Missions :

Consolidation de l'abstinence Accompagnement vers l'autonomie

### Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- 1 chef de service
- 1 maîtresse de maison
- 1 infirmière
- 3 moniteurs-éducateurs
- 1 éducateur spécialisé
- 2 veilleurs de nuit
- 1 médecin
- 1 psychologue

## Appartement Thérapeutique Entr'acte Groupe SOS Solidarité

Public accueilli :



Nombre de places :

8 places

## Public concerné :

Toute personne désireuse de s'engager sur la voie de l'insertion et de l'autonomie : personne sevrée, abstinente, ou poursuivant un traitement médical de substitution ou de soutien. Pour personnes ayant suffisamment stabilisé leur problématique d'addiction pour séjourner seules, et les personnes entrées dans un processus de soin.

## Type d'hébergement :

Hébergements en diffus sur la ville de Montpellier

## Modalités d'accueil :

Appartements individuels

## Typologie des logements :

Studios

## Durée d'hébergement :

De un mois à un an (maximum 2 ans)

## Modalités d'admission :

Admission directe après candidature par courrier

## Conditions administratives d'accès au dispositif :

- Conditions de ressources : RSA ou équivalent
- Endettement : à voir selon la situation
- Etre en situation régulière sur le territoire

## Participation financière :

% différents en fonction des ressources et d'autres variables (endettement...)

## Modalités d'accompagnement :

- Entretiens individuels de référence, suivi médical, psycho-éducatif et social
- Soutien à l'élaboration de projets individuels, orientation et accompagnement

## Missions :

Accueil et hébergement / Evaluation / Observation et orientation / Soins et accompagnement individuel

## Equipe :

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Administration
- Educateur / Moniteur-Educateur
- Médecin / Infirmiers
- Psychologues
- Surveillants de nuit...

## Hébergement de transition Entr'acte Groupe SOS Solidarité

Public accueilli :



Nombre de places :

8 places

### Public concerné :

Personnes majeures en demande d'une pause, d'un temps de repos et de réflexion, pour mieux préparer et amorcer le soin. Egalement, personnes en démarche de soins en postcure, communauté thérapeutique ou appartement thérapeutique, lorsqu'un séjour de rupture est nécessaire.

### Type d'hébergement :

Hébergements regroupés dans une villa située sur la commune de Castelnau-le-Lez

### Modalités d'accueil :

Chambres individuelles et espaces collectifs

### Typologie des logements :

Chambres

### Durée d'hébergement :

Programme individualisé en addictologie, d'une durée de 6 semaines en hébergement collectif pour vivre une expérience de soins et de mise à l'abri sans produit.

### Modalités d'admission :

Entr'acte est un lieu d'élaboration d'une dynamique amorcée dès la demande d'admission de la personne. C'est pourquoi les demandes d'admission sont traitées rapidement et la procédure d'admission simplifiée :

- Rédaction d'une lettre de motivation à envoyer par voie postale, fax ou mail.
- Premier entretien téléphonique après réception d'un courrier de présentation de l'établissement.
- Lorsque l'admission est possible, maintien du lien téléphonique avec la personne jusqu'à son arrivée.

### Conditions administratives d'accès au dispositif :

Aucune condition exigée

### Participation financière :

Gratuité des soins

### Prestations :



- ❖ Pièces à vivre communes
- ❖ Salle de sport
- ❖ Bureaux éducatifs

**Modalités d'accompagnement :**

- Entretiens individuels de référence, suivi médical, psycho-éducatif et social
- Soutien à l'élaboration de projets individuels, orientation et accompagnement

**Missions :**

Accueil et hébergement / Evaluation / Observation et orientation / Soins et accompagnement individuel

**Equipe :**

Equipe pluridisciplinaire composée de :

- Administration
- Educateur / Moniteur-Educateur
- Médecin / Infirmiers
- Psychologues
- Surveillants de nuit...

# TERRITOIRES

---

## AGDE

- ❖ Centre d'hébergement d'Urgence : [32](#)
- ❖ Appartement Relais : [144](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [236](#)

## BAILLARGUES

- ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : [110](#)
- ❖ Résidence Sociale Jeunes : [244](#)

## BÉDARIEUX

- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [229](#)

## BÉZIERS

- ❖ Centre d'Hébergement d'Urgence : [11](#) – [13](#) - [21](#)
- ❖ Nuitée d'Hôtel : [66](#) - [68](#)
- ❖ Alternatif'Hôtel : [76](#)
- ❖ Hébergement de Stabilisation : [86](#)
- ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : [100](#) - [125](#)
- ❖ Appartement Relais : [136](#) - [156](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [180](#) - [193](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [208](#) – [212](#) – [214](#) – [223](#) – [227](#) – [236](#) - [239](#)
- ❖ Sous-Location sans Bail Glissant : [225](#)
- ❖ Résidence Sociale Jeunes : [257](#)
- ❖ Maison Relais – Pension de Famille : [288](#)
- ❖ Résidence Accueil : [301](#)
- ❖ Lit Halte Soins Santé : [329](#)

## CASTELNAU-LE-LEZ

- ❖ Hébergement de Stabilisation : [90](#)
- ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : [108](#)
- ❖ Appartement Relais : [150](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [203](#)
- ❖ Résidence Sociale : [254](#)
- ❖ Résidence Accueil : [305](#)
- ❖ Appartement de Coordination Thérapeutique : [349](#)

## CLAPIERS

- ❖ Résidence Accueil : [307](#)

## CLERMONT-L'HÉRAULT

- ❖ Centre d'Hébergement d'Urgence : [24](#) - [25](#)
- ❖ Appartement Relais : [145](#) - [149](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [186](#) - [189](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [216](#) – [220](#)

## FRONTIGNAN

- ❖ Intermédiation Locative : [205](#)

## GANGES

- ❖ Appartement Relais : [138](#)

## GIGNAC

- ❖ Centre d'Hébergement d'Urgence : [24](#)
- ❖ Appartement Relais : [145](#) - [149](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [186](#) – [189](#)
- ❖ Résidence sociale : [256](#)

## GRABELS

- ❖ Appartement Relais : [150](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [201](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [221](#)
- ❖ Résidence Accueil : [309](#)

## LATTES

- ❖ Appartement de Coordination Thérapeutique : [346](#)

## LE CRÈS

- ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : [120](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [221](#)

## LODÈVE

- ❖ Centre d'Hébergement d'Urgence : [24](#)
- ❖ Appartement Relais : [145](#) - [149](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [186](#) - [189](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [216](#) - [220](#)
- ❖ Pension de famille : [270](#)

## LUNEL

- ❖ Centre d'Hébergement d'Urgence : [14](#) - [18](#)
- ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : [102](#)
- ❖ Appartement Relais : [139](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [178](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [211](#)
- ❖ Maison Relais – Pension de Famille : [272](#)

## MONTADY

- ❖ Sous-Location sans Bail Glissant : [239](#)

## MONTPELLIER

- ❖ Centre d'hébergement d'Urgence : [16](#) – [18](#) – [19](#) – [22](#) – [26](#) – [27](#) – [28](#) – [30](#) – [34](#) – [36](#) – [38](#) - [40](#) – [42](#) – [44](#) – [45](#) – [47](#) – [49](#) – [51](#) – [53](#) – [55](#) – [57](#) – [59](#) – [61](#)
- ❖ Nuitée d'Hôtel : [66](#) – [67](#)
- ❖ Pré/post Maternité : [71](#) – [73](#)
- ❖ Alternatif'hôtel : [75](#) – [78](#) - [80](#)
- ❖ Hébergement de Stabilisation : [88](#) – [91](#) – [93](#)
- ❖ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : [102](#) – [104](#) – [106](#) – [110](#) – [112](#) – [114](#) – [116](#) – [118](#) – [120](#) – [125](#) – [127](#) – [129](#) - [130](#)
- ❖ Appartement Relais : [141](#) – [143](#) – [147](#) – [150](#) – [152](#) – [153](#) – [157](#) – [158](#) – [160](#) – [162](#)
- ❖ ALT – Résidence sociale : [167](#) - [169](#)
- ❖ Hôtel Social : [172](#) - [174](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [177](#) – [179](#) – [182](#) – [184](#) – [187](#) – [190](#) – [192](#) – [194](#) – [195](#) – [197](#) – [199](#) – [201](#) – [203](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [210](#) – [217](#) – [218](#) – [221](#) – [228](#) – [230](#) – [232](#) – [234](#)
- ❖ Sous-Location sans Bail Glissant : [226](#)
- ❖ Résidence Sociale : [242](#) – [246](#) – [248](#) – [250](#) – [252](#) – [258](#) – [260](#) – [261](#) - [263](#)
- ❖ Maison Relais – Pension de Famille : [274](#) – [276](#) – [278](#) – [280](#) - [282](#) – [286](#) – [290](#) – [292](#) – [296](#)
- ❖ Résidence Accueil : [303](#)
- ❖ Un Bail d'Abord : [312](#) – [314](#) – [316](#) – [318](#) – [320](#)
- ❖ Lit d'accueil médicalisé : [324](#) – [326](#)
- ❖ Lit Halte Soins Santé : [331](#)
- ❖ Appartement de Coordination Thérapeutique : [337](#) – [339](#) – [341](#) – [343](#) – [344](#) - [348](#)



## **PAULHAN**

- ❖ Intermédiation Locative : [189](#)

## **PÉROLS**

- ❖ ALT – Résidence sociale : [169](#)
- ❖ Résidence Sociale : [265](#)

## **PEZENAS**

- ❖ Appartement Relais : [145](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [186](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [216](#)

## **POUZOLLES**

- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [216](#)

## **SAINT-ANDRÉ-DE-SAGONIS**

- ❖ Appartement Relais : [145](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [189](#)

## **SAINT-JEAN-DE-VÉDAS**

- ❖ Nuitée d’Hôtel : [66](#)
- ❖ Pension de famille : [284](#)

## **SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS**

- ❖ Appartement Relais : [140](#)

## **SAINT-PARGOIRE**

- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [216](#)

## **SÈTE**

- ❖ Centre d’hébergement d’Urgence : [62](#) - [64](#)
- ❖ Nuitée d’Hôtel : [66](#) - [69](#)
- ❖ Alternatif’hôtel : [82](#)
- ❖ Hébergement de Stabilisation : [97](#)
- ❖ Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale : [122](#) – [132](#)
- ❖ Appartement Relais : [155](#) - [164](#)
- ❖ Intermédiation Locative : [196](#) - [205](#)
- ❖ Sous-Location avec Bail Glissant : [214](#) – [231](#) – [238](#)
- ❖ Résidence Sociale Jeunes : [267](#)
- ❖ Maison Relais – Pension de Famille : [298](#)
- ❖ Lit Halte Soins Santé : [334](#)

## **VENDARGUES**

- ❖ Centre d’hébergement d’Urgence : [42](#)
- ❖ Hébergement de Stabilisation : [95](#)
- ❖ Appartement Relais : [150](#)
- ❖ Maison Relais – Pension de Famille : [294](#)

# ASSOCIATIONS

---

**ABES** : Association Biterroise Entraide Solidarité

[11](#) – [13](#) – [68](#) – [86](#) – [100](#) – [136](#) – [208](#) – [329](#)

**ADAGES** : Association de Développement d'Animation et de Gestion d'Etablissements

[14](#) – [16](#) – [18](#) – [71](#) – [75](#) – [88](#) – [102](#) – [138](#) – [139](#) – [140](#) – [172](#) – [174](#) – [177](#) – [178](#) – [179](#) – [210](#) – [211](#) – [242](#) – [270](#) – [272](#) – [303](#) – [312](#) – [324](#) – [331](#) – [337](#)

**ADOMA**

[244](#) – [246](#) – [248](#) – [250](#) – [252](#) – [254](#) – [276](#)

**AERS** : Association d'Entraide et de Reclassement Social

[19](#) – [104](#) – [143](#) – [184](#) – [212](#) – [214](#) – [326](#) – [339](#) – [341](#)

**AMICALE DU NID**

[21](#) – [22](#) – [125](#) – [141](#) – [180](#) – [182](#)

**ANPAA 34** : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

[344](#) – [346](#)

**ARMEE DU SALUT**

[278](#)

**ASSOCIATION CABAN**

[26](#) – [27](#)

**ASSOCIATION DU FOYER EMILE CLAPAREDE**

[257](#)

**ASSOCIATION VALLÉE DE L'HÉRAULT**

[301](#)

**ATU** : Association Trait d'Union

[24](#) – [25](#) – [145](#) – [186](#) – [216](#) – [217](#)

**CCAS Agde** : Centre Communal d'Action Sociale

[32](#) – [146](#)

**CCAS Montpellier** : Centre Communal d'Action

[28](#) – [30](#) – [106](#) – [147](#) – [167](#) – [187](#) – [218](#)

**CLLAJ Cœur d'Hérault** : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

[149](#) – [189](#) – [220](#) – [256](#)

**COALLIA**

[34](#)

**CSAPA Arc en Ciel** : Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie AMT Arc en Ciel

[343](#)

**FARE**

[38](#) – [90](#) – [108](#)

**FONDATION LE REFUGE**

[162](#)

**GAMMES** : Groupement d'Associations Mutualisées d'Economie Sociale à Montpellier  
[40](#) – [42](#) – [66](#) – [67](#) – [80](#) – [91](#) – [110](#) – [127](#) – [150](#) – [190](#) – [221](#) – [258](#) – [260](#) – [261](#) – [263](#) – [280](#) – [312](#)

**GERANTO SUD**

[223](#)

**GESTARE** : Gestion Animation Recherche

[44](#) – [45](#) – [112](#) – [114](#) – [129](#) – [152](#) – [192](#) – [282](#) – [284](#) – [316](#)

**GROUPE SOS SOLIDARITE**

[47](#) – [203](#) – [286](#) – [348](#) – [349](#)

**HABITAT ET HUMANISME HERAULT**

[156](#) – [157](#) – [193](#) – [194](#) – [225](#) – [226](#) – [227](#) – [228](#) – [288](#) – [290](#)

**HABITAT JEUNES**

[153](#) – [155](#) – [169](#) – [195](#) – [196](#) – [229](#) – [230](#) – [231](#) – [265](#) – [267](#)

**ISATIS**

[305](#) – [307](#) – [309](#)

**L'AVITARELLE**

[49](#) – [51](#) – [73](#) – [93](#) – [116](#) – [118](#) – [158](#) – [197](#) – [234](#) – [296](#) – [318](#)

**LA CIMADE**

[76](#)

**LA CROIX-ROUGE**

[36](#)

**LA CLAIRIERE**

[53](#) – [55](#) – [78](#) – [95](#) – [120](#) – [132](#) – [160](#) – [199](#) – [232](#) – [294](#)

**PACT SOLIHA HERAULT**

[201](#) – [236](#)

**SSVP** : Société Saint Vincent de Paul

[57](#) – [59](#) – [61](#)

**SUS** : Solidarité Urgence Sétoise

[62](#) – [64](#) – [69](#) – [82](#) – [97](#) – [122](#) – [132](#) – [164](#) – [205](#) – [238](#) – [298](#) – [334](#)

**TOITS DU CŒUR**

[239](#) – [320](#)

